

## Les langues du pouvoir

# La langue comme outil de puissance : L'exemple de l'espéranto dans les jeux de pouvoir linguistiques européens

**CORDIER Lionel**

M1 Relations Internationales, parcours Enjeux de la Globalisation

Séminaire : Droit peuples et mondialisation

Sous la direction de Albane Geslin

Mémoire soutenu le 6 septembre 2012

Jury : Albane Geslin & François Viangalli



# Table des matières

<b>Remerciements . .</b>	<b>5</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>6</b>
Enjeux et hypothèses de travail . .	6
Thèmes abordés . .	9
<b>Partie I. Babel, oui mais... Etat des lieux et problématiques de la communication mondiale</b> ..	<b>12</b>
I. Langues : la grande extinction ? . .	12
5999 langues de trop ? . .	12
La biologisation de la langue . .	15
Le rêve incessant de Babel . .	17
II. Adaptivité et plasticité : les langues à l'heure de la mondialisation . .	20
La langue et la nation . .	21
Le retour des langues oubliées . .	23
L'effet web : une chance à saisir ? . .	25
III. Langues et soft power : pourquoi la langue est devenue une arme . .	27
Pourquoi l'anglais ? . .	28
La langue comme outil de puissance et de rayonnement international . .	31
Le futur des langues : vers des guerres linguistiques ? . .	34
<b>Partie II. Quand l'unité fait mal à la diversité : dérives du système européen et typologie des solutions proposées . .</b>	<b>37</b>
I. De l'idéalisme au pragmatisme . .	37
Un rêve européen . .	37
L'utopie institutionnelle . .	39
II. Protestations et double discours . .	41
Faillite du multilinguisme, faillite du trilinguisme ? . .	41
Les langues régionales à l'assaut . .	43
L'anglais, grand gagnant . .	45
III. Les futurs de l'Europe . .	47
"La langue de l'Europe c'est la traduction" Umberto Eco . .	47
Les trois futurs linguistiques de l'Europe . .	50
<b>Partie III. La proposition de l'artificiel : l'espéranto face à l'Europe . .</b>	<b>53</b>
I. Origine et constitution. La première langue européenne ? . .	53
Une utopie du XIX <sup>e</sup> siècle ? . .	53
Survivre au ridicule . .	55
La question de la communauté . .	58
II. Langue artificielle contre langue naturelle, langue véhiculaire contre langue vernaculaire, un débat éternel ? . .	60
Critiques classiques et réponses lasses . .	60
Remplacer les langues nationales ou ne pas les remplacer : "this is the question". ..	62
III. Une langue sans nation pour des nations sans langue . .	64
Ce curieux anationalisme . .	64

La société civile, un espoir ? . .	66
<b>Conclusion . .</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie . .</b>	<b>70</b>
<b>Dictionnaires . .</b>	<b>70</b>
<b>Ouvrages . .</b>	<b>70</b>
<b>Articles . .</b>	<b>71</b>
<b>Rapports et Déclarations . .</b>	<b>71</b>
<b>Ressources internet . .</b>	<b>72</b>
<i>Médias . .</i>	<i>72</i>
<i>Sites officiels . .</i>	<i>72</i>
<i>Sites espérantistes . .</i>	<i>73</i>
<i>Autres . .</i>	<i>73</i>
<b>Annexes . .</b>	<b>74</b>
<b>Sigles utilisés . .</b>	<b>74</b>
<b>Déclaration de l'espérantisme . .</b>	<b>74</b>
<b>Prière sous le drapeau vert de Ludwik Zamenhof, Congrès de Boulogne-sur-Mer     1905 . .</b>	<b>75</b>
<b>Manifeste de Rauma . .</b>	<b>76</b>
<b>Régimes linguistiques pour l'Union Européenne, Récapitulatif du Rapport GRIN . .</b>	<b>77</b>

## Remerciements

À Albane Geslin, pour m'avoir ouvert les portes de son séminaire, pour sa confiance, son exigence et son ouverture d'esprit

À François Viangalli, pour l'aide et l'enthousiasme qu'il m'a apportés

À mes amis à l'écoute, lorsque je leur faisais part de mes expéditions linguistiques

Et plus particulièrement à Jérémie pour ses provocations fertiles, Constance pour son sens aigu du contrepoint, et Antoine pour les portes qu'il m'a entrouvertes

À ma mère, pour m'avoir fait connaître la langue de Zamenhof.

# Introduction

Incontrôlables et imprévisibles, c'est ainsi que l'on peut nommer des processus contemporains comme la mondialisation ou bien l'usage des nouveaux moyens de communications. Ceux-ci font se poser d'une façon toute nouvelle l'éternelle question de l'évolution, des transformations, et peut-être de l'uniformisation des cultures humaines. Evoquer la possibilité d'une uniformisation culturelle à l'échelle de la planète peut nous apparaître paradoxal dans un monde où l'on échange autant, où la mise en valeur et la construction des identités complexifie chaque jour d'avantage le jeu social. Ce double mouvement, entre dynamiques centrifuges qui unissent désormais à l'échelle mondiale et leurs opposées centripètes qui divisent, localisent, identifient, semble être devenu un aspect essentiel à saisir pour décrire notre époque. L'identité de l'individu post-moderne devient le terrain de toutes les luttes de pouvoirs, où l'on ne cherche plus non seulement à conquérir les territoires, les ressources, mais aussi les esprits et les cœurs.

Or, s'il est bien un objet qui possède à la fois le statut de porteur d'une culture, d'une vision du monde et qui s'illustre comme l'outil social par excellence, c'est bien la langue, ce "premier instrument du génie d'un peuple" comme l'avait qualifié Stendhal. Claude Hagège, polyglotte et chercheur en théorie linguistique au CNRS, définit lui la langue comme un puissant outil de construction identitaire et communautaire prompt à enflammer les esprits<sup>1</sup>. Or non seulement la langue est un outil de construction identitaire et culturel<sup>2</sup> mais elle est aussi l'outil politique par excellence. L'expression des idées, le refus de la violence physique et la résolution des conflits par le dialogue sont portées aux nues par des structures politiques se réclamant de la démocratie<sup>3</sup>. De fait, rapports de pouvoir et jeux de dominations sociales trouvent dans le débat démocratique et donc dans les langues leurs nouveaux terrains d'affrontements. Une telle situation se trouve encore plus amplifiée à l'échelle internationale, où l'anomie et l'absence de norme contraignante se mêlent au savoir-faire linguistique engrangé par les Etats. La langue devient une des facettes des politiques d'influence et véhicule privilégié de la diffusion des cultures dominantes.

## Enjeux et hypothèses de travail

<sup>1</sup> Sur son site officiel Claude Hagège affirme ainsi que "*Le contenu symbolique des langues correspond à leur pouvoir identitaire, c'est à dire au reflet qu'elles offrent des nations les plus variées. L'attachement de ces dernières à leurs langues est le plus souvent très puissant et peut être générateur de conflit.*" <http://claud.hagege.free.fr/> au 1.04.2012

<sup>2</sup> Et reconnu comme telle par de nombreux textes internationaux. A titre d'exemples l'article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne énonce que "*l'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique*", tout comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 exclue toute discrimination basée sur la langue dans son article 2.

<sup>3</sup> Et de John Stuart Mill au linguiste Antoine Meillet, nombreux sont les penseurs à défendre le fait qu'une démocratie ne peut exister sans langage commun. Voir p.29 Philippe VAN PARIJS, *Linguistic Justice for Europe and for the World*, Oxford, 2001, New York, 299p.

---

Les conflits linguistiques se superposent dorénavant aux compétitions pour les ressources ou l'accès au pouvoir politique. Les exemples sont innombrables, peuvent se retrouver tout autant au cœur de l'Europe par le biais des luttes politiques incessantes opposants Flamands et Wallons, ou dans les résistances opérées par le Québec pour endiguer une langue anglaise jugée menaçante. Des pays comme la Papouasie Nouvelle-Guinée où plus de 700 langues se trouvent être parlées, ou de nombreux pays d'Afrique tels le Nigéria ou l'Ethiopie se retrouvent confrontés à des choix cornéliens, et cherchent d'une part à renforcer le sentiment de cohésion nationale tout en devant d'autre part répondre aux injonctions de l'UNESCO qui appelle à faire de la diversité linguistique une richesse et une priorité.

Une bataille incessante se trouve être menée entre, d'une part, un pragmatisme linguistique qui privilégie le recours à de grandes langues véhiculaires, et d'autre part, une promotion du multilinguisme virant parfois à la sacralisation à outrance du verbe et qui peut se révéler totalement contre-productif lorsqu'il oublie la vocation première de la langue : communiquer. Ce choix, capital pour la décision politique et les sociétés de l'écrit qui sont les nôtres, se retrouve posé au sein de nombreuses organisations internationales. L'égalité de traitement des langues y est souvent hissée en valeur fondamentale tandis que dans les faits les situations apparaissent bien plus contrastées, se heurtant à des questions concrètes de logistique et de capacités humaines. **Les institutions européennes**, de par leur choix officiel de ne favoriser aucune des vingt-trois langues de l'union en sont un exemple emblématique, et méritent de fait toute notre attention.

Toutefois, vouloir s'intéresser au traitement des langues opéré par l'Union européenne relève d'une gageure si l'on n'y applique pas un focus particulier. Le sujet en soi est immense, et peut recouvrir chaque politique culturelle nationale, ou bien porter sur les intrications entre politiques européennes et protections des langues minoritaires et régionales etc. C'est pour cela qu'il nous est paru intéressant de nous en approcher d'un point de vue original, à savoir celui de la place occupée par l'espéranto, langue dite artificielle et à la prétention universelle, dans les politiques linguistiques européennes. Autrement dit nous souhaitons étudier plus en profondeur la façon dont les Etats font de leur(s) langue(s) des instruments politiques, à la fois au service de leur cohésion mais aussi de leur politique étrangère. **L'espéranto, par le rejet dont il est actuellement l'objet au sein de l'Union, nous démontre que les politiques linguistiques des Etats européens répondent à des conceptions particulières de ce que doit être une langue et un système de communication supranationale. Ces conceptions ne visent pas forcément en premier lieu le bien-être de leurs citoyens, mais s'inscrivent aussi dans des politiques de puissance et d'influence, au niveau communautaire et international.**

Ce qui apparaît digne d'intérêt ici n'est pas tant la nature de l'espéranto, ou le fait de disserter sur la possibilité ouverte ou non à cette langue de véritablement percer un jour. Ce qui constituera l'interrogation de ce mémoire est d'avantage le fait de comprendre pourquoi cette possibilité de l'usage d'une langue "anationale" n'a jamais été véritablement prise au sérieux, malgré les atouts qu'une telle option peut avoir pour elle. Il convient de dépasser l'apparent vernis de logique de leurs justifications, de saisir la dimension de pragmatisme politique mais aussi les préjugés et les mécanismes sociaux qui guident nos Etats. Une telle réflexion est fortement corrélée au jeu des puissances étatiques, et à des concepts des relations internationales forgés par des néo-réalistes comme le "soft power" de Joseph Nye, les politiques culturelles d'un Etat, etc. Des premières hypothèses adjacentes se font ainsi jour : le plurilinguisme, hissée en valeur-phare de l'Union européenne, serait "incomplet", et par ce même inachèvement il provoquerait des effets pervers tels qu'une non-réponse

effective à l'usage croissant de l'anglais, et produisant alors un monolinguisme *de facto*. Cette non-réponse de l'Europe serait ainsi déjà une politique linguistique en soi.

**Dans un premier temps**, nous nous intéresserons d'avantage au processus de globalisation culturelle et aux transformations escortant son sillage. Si la prédominance de l'anglais retient notre attention, on s'attardera aussi sur la diffusion et l'évolution d'autres langues globales telles que le français, l'espagnol, le mandarin ou l'arabe. De même il s'agira d'observer l'évolution du paysage linguistique mondial et de décrire les conséquences concrètes de la diffusion à grande échelle des langues pré-citées sur des langues menacées tels que les décrit l'atlas de l'Unesco concernant les langues du monde en danger. Sa dernière édition, publiée en 2010, estimait que d'ici à 2100, si rien n'était fait plus de la moitié des langues parlées dans le monde se seraient éteintes sur un total estimé à environ 6000 langues actuellement. Une première esquisse de la problématique des langues véhiculaire sera ainsi donné. Il s'agira d'observer à l'échelle mondiale quelles sont les solutions communément opérées pour parer aux difficultés de communications linguistiques.

On pourra aussi citer les différents projets et visions de "langues universelles" qui ont été portés au cours de l'Histoire. A ce titre l'espéranto n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, mais reste l'une des seules langues artificielles à avoir réussi à traverser le XXème siècle sans grands encombres. La réflexion sur les façons de dépasser la barrière des langues reste une constante de l'Histoire humaine, de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, maintenant que les évolutions du web et des outils de communications ouvrent des horizons encore insoupçonnés il y a vingt ans. Les prévisions sur l'évolution de la place des langues sur internet et dans les relations internationales apparaissent désormais largement ouvertes, dans un contexte de remise en cause de la puissance étatsunienne, de crise globale du monde occidental et de l'émergence d'un monde multipolaire. Des changements aussi profonds se répercutent ainsi sur les pratiques linguistiques et permettent de discuter à nouveau de l'usage prédominant de la langue anglaise.

Il s'agira **dans un deuxième temps** de comprendre la position particulière de l'Europe dans ces importantes mutations. L'homogénéisation des espaces nationaux et l'occidentalisation linguistique du monde, qui s'opéra parallèlement aux processus de colonisations, ne conduisent pas le continent à apparaître en victime d'une éventuelle uniformisation idiomatique globale. Pourtant en apparaissant comme porteur d'un projet d'unification inédit à l'échelle macrorégionale, l'Union Européenne se trouve, elle, dans une position particulièrement sensible. Encore récemment, en entendant respecter "la diversité culturelle, religieuse et linguistique" de l'union comme elle l'indiquait dans sa Charte des droits fondamentaux, l'Union Européenne se reconnaît vingt-trois langues officielles. Constituée d'Etats théoriquement souverains et de fait égaux, elle semble répugner à consacrer la langue d'une nation au détriment des autres.

Dans les faits plusieurs systèmes sont proposés et testés au sein des institutions de l'Union. Le rapport Grin<sup>4</sup> commandé par le Haut conseil de l'éducation en 2005 en France évoque ainsi trois modèles principaux qui font débat pour les acteurs de l'Europe : le modèle "monarchique", où le tout-anglais est privilégié, un modèle "aristocratique" où ce sont les "grandes" langues de l'Union qui sont utilisées à savoir le français, l'anglais et l'allemand, et enfin un modèle dit "synarchique" ou "démocratique", où c'est cette fois une langue non nationale comme l'espéranto qui sert de langue véhiculaire. Il sera ici intéressant d'analyser les intérêts des principaux pays de l'Union, à savoir la France, l'Allemagne, le

<sup>4</sup> GRIN F., *Rapport n° 19 pour le Haut Conseil de l'Education : L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, septembre 2005



---

Royaume-Uni, mais aussi d'autres anciennes métropoles comme l'Espagne ou le Portugal, en termes de politiques linguistiques. On les analysera tant sur le plan des politiques internes à l'union, mais que des politiques extérieures. La France et le Royaume-Uni conservent ainsi des liens privilégiés avec leurs anciennes colonies principalement par le biais de la langue, que ce soit par le Commonwealth ou la Francophonie. L'Europe se présente ici comme un espace particulier de superpositions des intérêts nationaux. Chacun de ses Etats-membres, s'il a aujourd'hui une majorité de ses intérêts portés à l'intérieur de l'Union en conservent aussi avec des pays extérieurs, d'où d'ailleurs l'impossibilité actuelle de s'entendre sur une politique étrangère commune. La question des langues régionales pourra aussi être évoquée, elle vient immanquablement dans le débat des jeux de puissances linguistiques européennes comme cela aura été le cas avec la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992, toujours non ratifiée par la France.

**Enfin**, nous examinerons la place tenue par l'espéranto face à un multilinguisme que l'on peut d'ores et déjà qualifier de façade. En effet si les langues officielles restent les supports des feuilles de route adressées aux Etats-membres, la communication et les langues de travail de l'Union sont moindres et comptent habituellement l'anglais, le français et l'allemand. Or, l'usage du français et de l'allemand est lui-même le témoin d'une érosion constante depuis les années 1980. Il s'agira à la fois de réfléchir sur le projet original porté par l'espéranto en terme de conceptions des relations internationales, mais aussi sur son histoire et les tentatives politiques pour donner à la langue un avenir européen. Cet aspect nous permettra d'observer quelles sont les refus communément présentés par les Etats membres ou les institutions européennes et a contrario à quelles instants certains acteurs l'ont présentés comme une alternative crédible, comme par exemple par le biais de ce fameux rapport Grin. De façon plus large on examinera aussi les dynamiques de la communauté espérantiste, caractérisée par une présence internationale, disséminée dans la plupart des pays du monde et particulièrement active dans les discours de protection des langues. L'émergence d'une communauté linguistique à l'échelle mondiale a donné naissance à des réflexions particulièrement fertiles qu'il convient de soulever. Elles sont en effet les fruits d'individus et d'associations ayant eu une expérience aboutie de la communication internationale par l'usage d'une langue artificielle et sans Etat.

## Thèmes abordés

Pour poursuivre, nous procéderons à la définition de certaines notions phares, déjà évoquées dans cette introduction, afin de poursuivre sans ambiguïtés notre réflexion.

**La mondialisation.** Le processus de mondialisation est entendu communément comme une accélération et une multiplication des échanges économiques sur toute la planète dans le cadre d'une économie de marché. L'échange de biens et de services et l'intrication croissante des économies nationales impliquent aussi une augmentation des flux migratoires et au final des échanges culturels. Le tout est rendu possible grâce à une progression des technologies des transports et de l'information.

Une définition aussi consensuelle omet toutefois d'en décrire le déroulement spatial et temporel. Et pour cause, le sujet fait débat. La nature même du processus de mondialisation reste en suspens, tant les avis divergent pour le qualifier de processus voulu ou subi, de facteur exogène isolable ou non. Pour un penseur comme Bourdieu elle est avant

tout "un mythe" comme il le signala en 1996<sup>5</sup>, considérant qu'il s'agit avant tout d'un outil au service d'une pensée néo-libérale qui justifie ainsi sa destruction du droit du travail. L'important ainsi ne serait pas de savoir si la mondialisation est un fait ou non, mais plutôt de quelle façon celle-ci est utilisée pour justifier des politiques, elles, nationales. Les analyses marxistes et néo-marxistes en relations internationales perçoivent la mondialisation comme un effet inévitable de la nature expansive du capitalisme. Auparavant agissant au travers de l'impérialisme et du colonialisme comme le décrivait Lénine<sup>6</sup>, le capitalisme s'organise désormais autour d'une "économie-monde" suivant Wallerstein ou l'école de la Dépendance de Furtado et Cardoso.

Parmi les différentes problématiques posées par la mondialisation, la question de l'usage mondial de la langue anglaise s'imbrique fortement avec notre problématique. De manière générale le Traité de Versailles de 1919, rédigé à la fois en français et anglais, alors qu'auparavant le français dominait, date l'entrée officielle de l'anglais comme langue des relations internationales. Son expansion et son influence ne cessent de grandir jusqu'à aujourd'hui, se liant à la fois à l'héritage colonial du Royaume-Uni dont le Commonwealth reste le symbole, à la superpuissance des Etats-Unis et à sa diffusion de l'*American way of life*.

**Le processus de construction européenne et le principe du multilinguisme.** Nous avons cité précédemment la Charte des droits fondamentaux de l'Union, élaborée en 2000. Mais l'exigence du multilinguisme au sein de l'Union Européenne est consubstantielle à sa naissance et à son histoire. L'Union européenne apparaît comme la première construction supranationale du continent à ne pas tenter de s'imposer par la conquête. A l'inverse d'une Europe napoléonienne ou d'un troisième Reich pangermaniste, il est cette fois question de promouvoir "l'unité dans la diversité". Le fait de choisir comme cadre de notre analyse l'Europe au sens large, c'est à dire comme continent constitué d'une pluralité d'acteurs, ou bien l'Union européenne reste pour l'instant ouvert. Il semble plus intéressant de considérer à la fois les politiques nationales en la matière et les recommandations et usages des organisations européennes de façon générale. L'Union européenne apparaissant comme la plus cohésive et active, elle sera de fait inévitablement citée. Mais c'est surtout au regard de son projet politique, même s'il apparaît tantôt flou, tantôt contradictoire qu'elle est intéressante vis à vis de l'espéranto. La langue est instrument de pouvoir et d'identité pour l'Etat, or l'Union européenne est tiraillée entre l'idéal d'une Europe fédérale et celui d'une simple association d'États-nations.

**L'espéranto.** Il s'agit d'une langue créée à la fin du XIXème siècle par Ludwik Lejzer Zamenhof (1859-1917), un intellectuel et docteur polonais né dans la ville de Bialystok, alors située dans la partie occidentale de l'Empire russe, où les conflits violents entre populations polonaises, russophones et juives étaient fréquents et l'ont fortement marqué. C'est dans un ouvrage rédigé en 1887 et intitulé sobrement "Langue Internationale" que celui-ci décrit pour la première fois son projet sous le pseudonyme du Docteur Esperanto ("celui qui espère", dans la langue en question), pseudonyme dont la langue héritera. L'objectif premier de ce nouvel outil linguistique était et reste de permettre une meilleure compréhension entre différents locuteurs grâce à une grammaire qui se voulait simple. Il prétend posséder une neutralité que les langues nationales n'auraient pas puisque n'étant de fait rattaché à aucune nation. L'apparition de l'espéranto accompagne l'élaboration d'une multitude de langages construits teintées de l'idéologie universaliste caractéristique de son époque. C'est ainsi le

---

<sup>5</sup> Pierre BOURDIEU, "Le mythe de la 'mondialisation' et l'Etat social européen, Intervention à la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE) à Athènes en octobre 1996", in *Contre-Feux*, 1998

<sup>6</sup> Voir LENINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916

---

cas du volapük de l'Allemand Schelyer de 1879, du "Latino sine flexione" de l'Italien Peano de 1905 mais aussi de l'ido, version améliorée de l'espéranto élaborée en 1907.

A l'inverse de ces autres langues dont l'existence ne semble aujourd'hui n'intéresser que quelques professeurs de sciences du langage en quête de sensations fortes, l'usage de l'espéranto a réussi à traverser les aléas du XX<sup>ème</sup> siècle, deux guerres mondiales, et les persécutions des régimes totalitaires nazi et stalinien. La langue connaît aujourd'hui un souffle nouveau grâce notamment au développement de l'internet. Le nombre de locuteurs est généralement porté à environ deux millions, mais les estimations restent larges puisque la communauté espérantiste compte principalement des membres dont ce n'est pas la langue maternelle. Cette communauté apparaît très active sur la toile, au travers de nombreux sites nationaux comme SAT-Amikaro pour la France ou bien mondiaux comme Lernu, l'UEA (Association Universelle d'espéranto) ou la SAT (Association mondiale anationale), plus marquée à gauche politiquement.

Pour des raisons de clarté et de compréhension, on usera par la suite du terme "espérantophone" pour désigner une personne qui connaît et parle l'espéranto mais qui ne s'inclue pas forcément dans les mouvements idéologiques et politiques usant de l'espéranto. Par "espérantiste" on désignera une personne généralement espérantophone qui défend elle par contre les idéaux portés par la langue du Docteur Zamenhof, ou qui se mobilise politiquement dans toute action en faveur de l'usage de l'espéranto.

**Soft power et violence symbolique.** Joseph Nye et Bourdieu peuvent nous aider pour chercher à comprendre le rôle primordial que peut jouer une langue dans les politiques internes et externes d'un Etat et ainsi la préférence d'un usage des langues nationales au sein de l'Union européenne. Le concept de soft power fut mis au point dans les années 90 par Joseph Nye, penseur américain libéral en relations internationales. Cette "puissance douce" qu'il met en parallèle du *hard power*, ou "puissance forte" désignerait les outils de la puissance d'un Etat qui ne relèveraient pas directement de son potentiel militaire mais seraient davantage indirects et seraient parties plutôt d'une forme d'influence. Il s'agit plus pour un Etat de faire croire qu'il est puissant que de montrer qu'il l'est vraiment. Il s'agit d'un jeu de biais sur l'information même. La politique culturelle d'un Etat peut se rattacher à cette forme de politique de puissance. Le cinéma étatsunien et sa diffusion mondiale d'après-guerre notamment à l'aide du Plan Marshall en Europe est l'exemple typique d'une politique internationale culturelle. La langue reste aussi un outil privilégié, notamment pour d'anciens Etats colonisateurs comme la France ou le Royaume-Uni ou travers de la Francophonie ou du Commonwealth. Toutefois elle peut aussi prendre comme base des critères plus larges, comme le fait par exemple l'Union Latine, créée par la convention de Madrid de 1954 et qui rassemble l'ensemble des Etats de langue romane.

Le concept de violence symbolique, forgé par Bourdieu dans les années 70 portait initialement sur une critique du système d'enseignement et le rôle tenu par celui-ci pour légitimer culturellement l'ordre établi et la position des dominants et dominés. Elle se caractérise par exemple par une valorisation de l'habitus des classes dominantes, de leurs références culturelles etc. Il nous semble que l'usage de l'anglais, dans le cas de la France, peut être analysé au travers de ce filtre, de par le tri social implicite qu'il effectue entre anglophones et non anglophones et de par la valorisation fréquente dont il est l'objet au travers d'outils de communication puissants comme la publicité, mais aussi par les politiques publiques de l'Etat français en matière d'enseignement des langues. Il resterait à examiner si une telle hypothèse pourrait aussi se vérifier dans d'autres pays d'Europe.

# Partie I. Babel, oui mais... Etat des lieux et problématiques de la communication mondiale

Pour cette première étape dans notre réflexion, on questionnera de façon large le concept de langue à l'heure de la mondialisation. L'Histoire s'accélère, et l'analyse, le décompte des langues utilisées par l'humanité sont un excellent outil pour observer la nouvelle mixture issue des contacts chaotiques entre traditions et modernité, capitalisme globalisé et politiques culturelles. Nous essayerons modestement de peindre un bref tableau de la situation des langues aujourd'hui. Les détours seront fréquents mais auront leur importance. En effet la langue, l'analyse linguistique et l'analyse des pouvoirs en jeux charrient une multiplicité d'exemples parfois extrêmement différents. Et pourtant il y a bien des liens, des répétitions scénaristiques entre l'indigène kayapo du Brésil, le latino étatsunien, le régionaliste catalan ou le simple citoyen européen. Elles prennent pied dans des rapports parfois violents entre identités culturelles, visibilité politique et compétition économique.

## I. Langues : la grande extinction ?

Pour comprendre Babel, il nous faut saisir l'appel au secours lancé par la plupart des linguistes et des amoureux des langues du monde entier. 3 000 langues devraient avoir disparu dans un siècle. Comment expliquer une extinction aussi massive ? Que reflète notre préoccupation sur la vision que nous portons des langues ? Et si au fond nous étions tous secrètement coupables d'une telle situation, obnubilés par ce monolithisme symptomatique de l'Occident décrit notamment par Legendre<sup>7</sup> ? Tendre vers l'unification à n'importe quel prix, voilà une pensée qui pèse au travers de la mondialisation et qu'il nous faut aussi discuter.

### 5999 langues de trop ?

---

Cette partie a été nommée de façon provocatrice, rappelant un entretien<sup>8</sup> fait par un sénateur étatsunien à Hervé Lavenir de Buffon, journaliste au Figaro. Celui-ci affirmait "*Il y a 6000 langues parlées dans le monde, 5 999 de trop, l'anglais suffira*". Un tel propos reste choquant et nous interroge. Il nous gêne aussi car cette langue c'est l'anglais, et pas la nôtre. Aujourd'hui la Francophonie fait l'éloge de la diversité linguistique. Mais si dans une réalité parallèle le français avait conservé la place dominante qu'il tenait jusqu'au début du XXème siècle, serions-nous aussi prolixes à défendre la pluralité ? A contrario qu'est ce qui justifie une telle sensibilité à la disparition des langues de la part d'organismes mondiaux

<sup>7</sup> Pierre LEGENDRE, *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*, Fayard, 2004, p.118

<sup>8</sup> Hervé LAVENIR DE BUFFON, "Après la monnaie, la langue commune", in *Le Figaro Magazine*, 22.06.2002

comme l'Unesco ? Que signifie ce combat entre défenseurs de la diversité linguistique et ces appels au pragmatisme et à la réduction des obstacles à la communication ? La phrase de ce sénateur nous choque car elle semble être la démonstration d'un manque évident d'ouverture au monde, qu'elle renvoie aussi, et nous le verrons par la suite à une forme d'impérialisme linguistique. Mais elle est surtout choquante à une époque où les langues disparaissent à une vitesse qui n'avait jamais été observée. Un tel constat devrait inviter les acteurs politiques du monde entier à la prudence, au respect et à davantage de réflexion sur ce que cette disparition massive peut signifier. Il apparaît essentiel de peindre de façon claire et synthétique la situation des langues du monde à l'aube de notre siècle. Il faut de plus en débroussailler tout aussi immédiatement les préjugés, les logiques inconscientes, non pas forcément pour les réfuter mais tout du moins saisir les idéologies sur lesquelles elles se bâtissent. C'est l'entrée à prendre pour comprendre par la suite les logiques de pouvoirs et de luttes linguistiques à l'échelle mondiale et européenne. En effet celles-ci ne s'opèrent pas nécessairement de façon économiquement rationnelle, ni pour le bien du plus grand nombre de locuteurs.

Aujourd'hui les estimations sur le nombre de langues parlées dans le monde restent variables. Le *Summer Institute of Linguistics*, connue pour sa fameuse revue *The Ethnologue*<sup>9</sup>, véritable inventaire à la Prévert des langues du monde entier, en recensait 6909 en 2010. De façon générale on estime entre 5000 et 7000 le nombre de langues parlées actuellement sur la planète, le terme de langue posant lui-même souci dans ses délimitations. Le Larousse nous affirme qu'il s'agit "*d'un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux*"<sup>10</sup>. La délimitation et la définition du "*système de signes*" restent ouvertes. Qui aura le pouvoir d'en tracer les contours ? La communauté linguistique ? L'Etat ? Les sciences du langage ? La définition même d'une langue est déjà un enjeu de pouvoir. A partir de quand faut-il juger que la variante locale d'une langue a suffisamment dérivé pour être considérée comme un nouvel idiome ? Les mots "patois", "dialecte" sont à prendre avec des pincettes, on le sait, car ils sont autant de façon de déprécier et de refuser à une communauté le droit de "parler une langue"<sup>11</sup>. Si le qualificatif de langue reste à la discrétion des associations de linguistes, la notion de communauté linguistique fera davantage autorité. Pour répertorier et juger de la fragilité d'une langue on s'attachera donc à en dénombrer les interlocuteurs. La langue charrie avec elle une dimension éminemment collective et fait partie des liens les plus efficaces à la définition d'une identité communautaire, et dans le cas de langues en danger, de minorités menacées.

Le nombre d'environ 3 000 langues menacées pour le siècle à venir est fréquemment émis pour justifier l'urgence de politiques de défense des minorités linguistiques. Survival International estime ainsi qu'une langue disparaît toutes les deux semaines en moyenne<sup>12</sup>. La problématique de la disparition des langues englobe celle de la minorité puisqu'en

<sup>9</sup> Accessible notamment sur [ethnologue.com](http://ethnologue.com)

<sup>10</sup> [larousse.fr](http://larousse.fr) consulté le 16.08.2012

<sup>11</sup> A titre d'exemple, la langue des signes n'a été reconnue comme langue à part entière qu'en 2005 en France et reconnue officiellement par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

<sup>12</sup> "Une langue indigène disparaît ' toutes les deux semaines'" sur [survivalfrance.org](http://survivalfrance.org), article du 20.02.2008, consulté le 16.08.2012

termes de chiffres, les données disponibles<sup>13</sup> nous indiquent que les cent langues les plus utilisées sont parlées par 90% de la population. Si l'on s'intéresse aux langues parlées par plus de 100 000 locuteurs (seuil souvent cité pour la sécurité d'une langue) on arrive péniblement à 200 langues. On en déduit que le reste des 6000 langues évoquées par l'Atlas Unesco des langues en danger sont parlés par moins de 10% de la population mondiale. Concrètement les programmes de préservation linguistique recouvrent donc généralement ceux de la protection des minorités indigènes, l'essentiel des langues aujourd'hui menacées se trouvant en Océanie, en Afrique ou aux Amériques. Les situations sont extrêmement diverses, entre un Lapon ou un Hawaïen. Et pourtant tous sont témoins d'un même processus global, contiguë au phénomène de mondialisation.

Les arguments des protecteurs de la diversité linguistique recouvrent donc en grande partie ceux de la protection des peuples premiers. Face à l'effondrement actuel du nombre de langues dans le monde, dont la moitié pourrait avoir disparu à la fin du XXIème siècle, les linguistes défendent l'idée d'une corrélation entre diversité linguistique et diversité culturelle. Ils évoquent tout d'abord logiquement le gâchis scientifique d'une telle disparition, l'étude des langues permettant d'engranger des données sur les fonctionnements cognitifs et symboliques de l'espèce humaine. Pour exemple la langue hawaïenne méconnaît l'usage des verbes être et avoir<sup>14</sup>. Ces concepts sont donc développés et exprimés de façons divergentes, tout comme dans de nombreuses autres cultures où la notion de possession peut connaître des variantes étonnantes (différences entre aliénable et non-aliénable dans les langues du Pacifique, etc). Les exemples sont presque infinies. La richesse des langues tient ainsi non seulement dans leurs vocabulaires, dans les concepts qu'elles forgent et expriment, mais aussi dans leur structure, c'est à dire dans leur grammaire. Si nous intégrons facilement du vocabulaire étranger dans nos langues, il nous est plus complexe et absurde d'adopter leurs structures grammaticales. Il est difficile d'imaginer par exemple le français adopter les structures du possessif de l'anglais et parler ainsi de *"la mon-père-voiture"* au lieu de *"la voiture de mon père"*... La découverte et la préservation de langues, dans l'étendue de leur vocabulaire, de leur grammaire, mais aussi dans leurs usages sociaux, sont donc perçues comme l'accès à une "riche source de sagesse", à "un musée vivant", selon les propres mots de Daniel Nettle et Suzanne Romaine<sup>15</sup>. En contrepartie il est essentiel d'avoir sans cesse à l'esprit qu'il n'y a pas de langue "intraduisible", au sens où il est toujours possible, même par les détours les plus tordus de se rapprocher de ce qu'exprime une langue, une structure grammaticale ou un mot de vocabulaire particulier. Pour reprendre Jakobson, linguiste :

***"Toute expérience cognitive peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue existante. Là où il y a des déficiences, la terminologie sera modifiée et amplifiée par des emprunts, des calques, des néologismes, des déplacements sémantique, et finalement par des circonlocutions. (...) L'absence de certains procédés grammaticaux dans le langage de sortie ne rend jamais impossible la traduction littérale de la totalité de l'information conceptuelle contenue dans l'original. (...) Les langues diffèrent par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce***

---

<sup>13</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Éditions Autrement, 2003, p.12

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.69

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.19

**qu'elles peuvent exprimer. (...) L'hypothèse de données cognitives ineffables ou intraduisibles serait une contradiction dans les termes"<sup>16</sup>**

Le débat est lancé. Parler de "saudade", est-ce la même chose que d'évoquer un "sentiment de délicieuse nostalgie, désir d'ailleurs"<sup>17</sup> ? On touche sans doute ici aux limites de l'exprimable, et peut-être à ce qui constitue la dimension esthétique d'une langue. Si l'on peut traduire de l'information, comme l'indique Jakobson, traduire de la poésie est une toute autre tâche...

La constitution du "village global", l'extension de l'économie capitaliste et des nouveaux moyens de communication favoriseraient a contrario une uniformisation croissante des modes de vie, des cultures, et donc des langues du monde entier. Mais il s'agit aussi du fruit d'un processus historique long, puisant ses sources dans la révolution néolithique, puis la colonisation du monde et son européanisation. Les sciences du langage furent elles-mêmes touchées par les conceptions colonialistes du XIX<sup>e</sup> siècle sur lesquels nous reviendrons, et il était alors courant de considérer que les langues européennes constituaient les modèles les plus complexes et aboutis de langues humaines<sup>18</sup>. Il était donc logique de les voir remplacer les plus primitives. Considérer sa langue comme plus élégante, plus complexe et plus aboutie que celles des autres ne date pas d'hier, et l'on peut se contenter de rappeler que le terme "barbare" désignait initialement celui qui ne parle pas grec, et donc qui "babille", ne prononce que des borborygmes.<sup>19</sup>

## La biologisation de la langue

---

Mais le débat sur la disparition des langues, sous des aspects consensuels, en cache un autre plus étonnant et stimulant intellectuellement. Il s'agit de ce que l'on pourrait nommer la biologisation de la langue. C'est à dire de comparer celle-ci à une espèce animale en danger qu'il nous faudrait sauvegarder à tout prix.

Une telle métaphore n'est pas sans conséquences. C'est ignorer que la langue n'est pas un être vivant, que si une langue "meurt" (et l'on perçoit là les pièges de nos expressions) cela ne veut pas dire pour autant que la culture qu'elle portait est morte avec elle, ou que ses anciens locuteurs ont souffert de sa disparition. La vision de la langue comme d'un objet fixe qu'il nous faudrait conserver témoigne d'une méconnaissance de sa nature même, et semble symptomatique d'un Occident qui voudrait enfermer les faits culturels comme on épingleait des papillons<sup>20</sup>. Les récents efforts de l'Unesco pour sauvegarder le "patrimoine

<sup>16</sup> JAKOBSON, "Aspects linguistiques de la traduction", in *Essais de linguistique générale*, 1963, pp.82-84, cité par Marina YAGUELLO, *Les langues imaginaires*, Editions Seuil, 2006, pp.218-219

<sup>17</sup> Traduction du terme portugais accessible sur [larousse.fr](http://larousse.fr) consulté le 18.08.2012

<sup>18</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE *op. cit.*, p.62, Daniel Nettle et Suzanne Romaine évoquent ainsi la remarque d'un explorateur européen en Papouasie Nouvelle-Guinée concernant les langues utilisées sur l'île de Rossel : "L'anglais est la lingua franca de l'île, et remplit les trous, très nombreux, dans leurs horribles dialectes. Ceux-ci, qui passent pour des langages sur la côte, ressemblent davantage à des claquements et des aboiements. (...) Tous ceux que nous avons entendues (les dialectes de l'île de Rossel) avaient très peu de similitudes avec les langues humaines et étaient très pauvres et restreints en expressions."

<sup>19</sup> A noter que les Européens n'ont pas le monopole de l'ethnocentrisme. Pour exemple le mot "nahuatl", langue des Aztèques, signifie "qui sonne bien". On trouve souvent sa langue plus belle et harmonieuse que celle de l'étranger.

<sup>20</sup> Une telle conception est aussi aujourd'hui source de critiques en ce qui concerne l'environnement et l'écologie. Voir notamment les récents débats sur la réserve mondiale de semences de Svalbard.

immatériel de l'humanité"<sup>21</sup> en sont aussi un exemple emblématique. Il ne s'agit pas de condamner de telles initiatives, mais il est essentiel de comprendre en quoi celles-ci se révèlent incomplètes. On peut sauvegarder un monument historique, des œuvres d'art, faire en sorte que ceux-ci souffrent le moins possible du passage du temps. Mais les pratiques relevant d'un patrimoine "immatériel", et avant tous des langues, sont caractérisées par leur fluidité, leur ancrage dans l'instant présent. Elles ne peuvent exister pour elles-mêmes et relèvent souvent de pratiques collectives.

Cette conception d'une langue fixe est liée à une conception tout aussi immobile de l'environnement. L'Unesco elle-même insiste sur les liens entre diversité linguistique et biodiversité et relie ainsi ses politiques de sauvegarde des milieux naturels et de protection des cultures du monde. Il est vrai que les langues indigènes portent dans leurs vocabulaires et leurs structures des savoirs traditionnels, autrement dit des connaissances précieuses sur leur environnement. Daniel Nettle va jusqu'à développer le terme de "diversité biolinguistique"<sup>22</sup>. Ce concept lie donc intrinsèquement d'un côté sauvegarde des langues indigènes et de l'autre sauvegarde de l'environnement dans lequel elles évoluent.

De tels rapprochements apparaissent logiques et compréhensibles, mais n'est-ce pas aller trop loin ? Si l'acculturation et l'intégration des peuples premiers restent problématiques, les communautés amérindiennes en Amérique latine par exemple, ne vivent pas que dans leurs forêts et peuplent aussi (de façon souvent marginalisée) les villes du continent. D'autres exemples existent, au travers des diasporas, où une langue peut continuer à être utilisée hors de son "milieu naturel". Le lien entre environnement et langue tient d'avantage dans l'usage qu'il est fait de cette dernière. On peut ainsi imaginer sauvegarder totalement tous les usages d'une langue par écrit et sur des supports numériques sans que celle-ci continue à être parlée. Il est essentiel de distinguer les informations contenues, propres à la langue, et l'usage social qu'il en est fait, comme instrument du collectif et créateur d'identité. Il semble donc encore difficile aujourd'hui de vouloir protéger une langue juste pour ce qu'elle est en soi, pour ce qu'elle a de précieux aux yeux de ses locuteurs. Il faut encore, aux yeux des organismes internationaux, que sa protection soit reliée à des projets plus larges et plus "utilitaristes" : protection de l'environnement, nouveaux modes de développement etc.

Pour comprendre cette tentation du rapprochement entre langue et espèce vivante, il nous faut remonter aux origines de la linguistique. La discipline fourmille d'exemples de ce type et ils sont symptomatiques d'une conception vitaliste ou tout du moins darwinienne des langues. Hagège<sup>23</sup> cite lui-même le linguiste allemand Franz Bopp qui estimait en 1833 que les langues "*portent en leur sein un principe de vie*". On peut aussi citer Schleicher en 1863, qui dans une lettre publique indique :

***"les langues sont des organismes naturels qui (...) naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie".***

Par extension il estime donc qu'elles obéissent aux mêmes lois que celles décrites par Darwin et que les sciences du langage constituent une science naturelle. De telles conceptions excluent de fait toute dimension historique ou sociale de la langue. Elles sont caractéristiques d'une époque où la biologie tenait le haut du pavé et donnait sa marque aux sciences sociales naissantes. Elle empêchait d'observer les rapports de pouvoir en

<sup>21</sup> La liste de ce patrimoine est disponible sur le site de l'Unesco, [unesco.org](http://unesco.org)

<sup>22</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *op.cit.*, p.179

<sup>23</sup> Claude HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, 2000, Paris p.25



présence, le legs historique dont bénéficiait chaque langue et donc justifiait la domination des langues des colonisateurs. Le discours colonial a aujourd'hui heureusement disparu et les sciences sociales ont conquis leur autonomie.

Mais le discours darwiniste, parfois sous le masque du constat neutre et objectif, peut aussi trouver sa place au sein de ce que Nettle et Romaine nomment "la position de négligence bienveillante"<sup>24</sup>. Cette position consiste à considérer que l'évolution actuelle des langues et leur disparition massive est un effet certes déplorable mais qui découle d'un processus trop complexe et inévitable. Elle se couple à la vision plus moderne et "économiste" d'un marché des langues. Autrement dit les locuteurs sont vus comme un ensemble de personnalités rationnelles qui choisissent de parler et/ou de transmettre à leurs enfants les langues dont ils estiment qu'elles leur seront les plus utiles économiquement. Un tel regard omet naïvement que si l'on peut concevoir à la limite l'existence d'un "marché des langues", celui-ci est loin de connaître une "concurrence libre et non faussée". Nombre d'entre elles bénéficient de politiques de soutien sur la scène internationale, et de bagages historiques et symboliques très inégaux. L'anglais et le swahili non seulement ne charrient pas les mêmes avantages économiques lorsque l'on en use, mais portent aussi une charge affective et sociale complètement différente. L'autre argument, davantage généraliste, porté aussi par la position de négligence bienveillante est la même que celle dont on use concernant la protection de l'environnement pour les pays en voie de développement. Ainsi la protection des langues serait un luxe inutile face à la nécessité de s'intégrer au modèle de développement économique occidental<sup>25</sup>. Autrement dit il semble inévitable pour les Pays les Moins Avancés de suivre le chemin de l'industrialisation, de la constitution d'un Etat-nation et de connaître la disparition massive des langues régionales qu'a connue l'Europe aux XIXème et XXème siècles. La position de négligence bienveillante porte donc avec elle une position idéologique évidente. Autrement dit le comportement qui en découle, à savoir l'absence de politiques de prévention et de protection des langues, est déjà l'expression d'une vision politique. Le fait de ne rien faire, c'est déjà faire quelque chose, c'est déjà valider une conception de la langue où le bien-être économique subordonne la protection du patrimoine culturel et symbolique d'un peuple.

Si ce genre de concepts est amplement utilisé pour expliciter la position des peuples premiers dans le monde, elle peut aussi s'élargir à d'autres situations et c'est pourquoi nous nous permettons de l'évoquer. Ainsi à l'échelle française ou européenne, l'absence ou la faiblesse de politiques pour protéger la diversité linguistique peut déjà constituer une politique en soi. Si les politiques linguistiques françaises restent marquées du sceau de l'Etat jacobin, l'Europe reste plus ambivalente face à la diversité linguistique comme nous aurons l'occasion de le constater.

## Le rêve incessant de Babel

---

Pour prendre le contrepied de nos premiers propos, nous adopterons ici le rôle de l'avocat du diable. Les tentatives sont nombreuses à travers l'Histoire et au travers du monde pour "retrouver Babel". Imaginer une humanité où tous se comprendraient est un très vieux rêve qui n'a été discuté que très récemment, à partir de l'instant où la diversité linguistique a commencé à être perçue comme un atout et non une entrave. L'unification linguistique s'opère généralement en parallèle de conquêtes territoriales, et concernent tous les continents.

<sup>24</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *op. cit.*, p.165

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.168

Si nous nous intéressons au cas de l'Europe, la dislocation de la tour de Babel européenne s'observe réellement suite à la disparition de l'Empire romain d'Occident et à l'usage progressif des langues vernaculaires au Moyen-Âge. Le but n'est pas d'affirmer ici qu'il fut un temps où l'Europe possédait une langue unique parlée par tous puisque le concept d'Europe n'existait même pas. Mais force est de reconnaître que l'usage du latin se rapprochait d'une telle prétention en ce qui concernait une large partie du bassin méditerranéen. Le Moyen-Âge voit la langue latine se métamorphoser peu à peu en une langue des élites intellectuelles. Le Vocabulaire européen des philosophies<sup>26</sup> nous donne des renseignements extrêmement intéressants sur la constitution du latin médiéval. On y apprend ainsi que les lettrés se désignaient eux-mêmes par le terme "Nos latini", autrement dit "nous latins" et s'opposaient ainsi aux langues vernaculaires qualifiées de "linguæ alienæ" autrement dit de langues étrangères. Le latin médiéval jouait donc aussi le rôle d'un ciment identitaire et permettait, on le suppose, de se différencier de l'usage vulgaire et populaire des langues romanes. Autre information davantage intéressante, Gilles de Rome (1247-1316), philosophe italien, considérait que le latin constituait une "invention des philosophes". En effet le latin médiéval était qualifié de "grammatica", autrement dit d'invention artificielle et structurée. Elle l'est toujours auprès des linguistes qui observent qu'il s'agit d'un latin "modifié", mélangeant structures de l'Empire et de la République romaine, incorporant de nouveaux termes dans le vocabulaire de la langue et multipliant des usages et des innovations grammaticales inconnues jusqu'alors. Le latin médiéval se présente pourtant sous les atours d'une langue "authentique", qui sait dire ce qui est inexprimable pour les langues vulgaires, car il posséderait de par son essence noblesse, vertu et ordre. C'est la langue de culture qui s'oppose aux langues maternelles, l'unité contre le multiple, la langue universelle *idem apud omnes* (la même pour tous) contre le désordre.

C'est avec Dante que l'on perçoit les premiers changements. Reprenant les éloges du latin faites précédemment, il opère un premier tournant, affirmant finalement que "la plus noble est la plus vulgaire"<sup>27</sup>. Autrement dit la langue vernaculaire est supérieure car elle est "naturelle", découle de la langue des origines (la langue du paradis, ou langue "adamique"), tandis que le latin médiéval est qualifié de "produit de l'art". On connaît davantage la suite, Dante inaugure l'un des premiers chefs d'œuvre de la littérature italienne avec la *Divine Comédie*, rédigée en fait en langue vulgaire florentine au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faudra encore quelques années pour voir peu à peu les littératures nationales s'affirmer, parallèlement à l'émergence des premiers Etats modernes. C'est ainsi que le latin cède peu à peu le pas au français comme *lingua franca* à l'échelle européenne puis mondiale.

Si le Serment de Strasbourg de 842 est la première manifestation d'une langue romane séparée du latin en France, il faudra attendre les articles 110 et 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539<sup>28</sup> pour voir la langue française devenir la langue officielle de l'administration sous les ordres de François I<sup>er</sup>. La véritable expansion du français dans le monde européen s'opère réellement à partir de cette époque, et se trouve corrélé à la fois à la puissance militaire et démographique du pays, et à son influence dans les arts et les sciences, grandissante à partir de la Renaissance. Mais si le français est perçu peu à peu comme la langue de la diplomatie puis du droit international, c'est avant tout parce

---

<sup>26</sup> Barbara CASSIN (dir), *Vocabulaire Européen des philosophies*, Le Seuil/Le Robert, 2004, 1532p. pp682-683, entrée "Langue" section C. Un ouvrage exceptionnel puisqu'il constitue un rassemblement des principaux termes intraduisibles des philosophies européennes, de la "saudade" portugaise au concept allemand "Kunst" etc.

<sup>27</sup> DANTE, *De vulgari eloquentia*, I, 2-4

<sup>28</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot 1987, p.70

qu'il est une langue parlée par et pour les élites politiques et intellectuelles. Elle est d'abord une langue parlée au sein des cours européennes, en Angleterre, en Prusse, en Russie, ou aux Pays-Bas<sup>29</sup> ou en Scandinavie, et comme on l'affirme alors au XVIIème siècle, *"tous les étrangers qui ont de l'esprit se piquent de savoir le français : ceux qui haïssent le plus*

*notre nation aiment notre langue"*<sup>30</sup> Elle devient aux XVIIIème et XIXème siècles une langue majeure de la réflexion des Lumières européennes, puis se lie aux idéaux de la Révolution exportés belliqueusement par Napoléon. Sa position est telle que, même face à la concurrence déjà grandissante de l'anglais, on prend encore le temps de disserter sur "l'universalité de la langue française"<sup>31</sup> comme Rivarol qui affirmera aussi que *"ce qui n'est pas clair n'est pas français"*<sup>32</sup>, ou d'en défendre l'étendue du vocabulaire face à l'italien<sup>33</sup>, comme Voltaire. Les arguments sont nombreux pour justifier du remplacement du latin par le français. Si on lui reconnaît aussi des défauts, la langue française possède *"la clarté, l'ordre, la justesse, la pureté des termes (qui) distinguent le françois des autres langues, & y répandent un agrément qui plait à tous les peuples."*<sup>34</sup>

Enfin elle est avant tout la langue du deuxième plus grand empire colonial à partir de la fin du XIXème siècle. Or la France veille scrupuleusement à étendre sa sphère d'influence culturelle dans ses colonies, répondant ainsi à sa fameuse "mission civilisatrice" et au "droit des races supérieures" défendu entre autres par Jules Ferry devant l'Assemblée nationale en 1885 mais qui relaye une opinion alors couramment tenue. La politique coloniale française apparaît plus ambitieuse que celle du Royaume-Uni<sup>35</sup> et vise, selon les propres mots d'un inspecteur responsable de l'éducation dans les colonies en 1910 à

***"les attacher (les colonisés) à la Métropole par un lien psychologique très solide, contre le jour où très probablement leur progressive émancipation les mènera à une forme de fédération (...) pour qu'ils soient, et qu'ils restent, français de langue, de pensée et d'esprit."***<sup>36</sup>

Ce monsieur pensait bien, puisque la problématique de l'usage des langues des anciens colonisateurs reste la source d'un débat récurrent au sein des pays d'Afrique ou dans l'Union Africaine<sup>37</sup>. L'universalisme français et l'usage de l'école républicaine comme exportation d'une culture européenne reposent en grande partie sur la langue. Tout comme l'anglais en Inde, ou le portugais en Angola, elle reflète aussi l'esprit colonial, au sens où elle n'est la plupart du temps acquise que par une petite minorité autochtone, qui justifie ainsi sa position de négociation privilégiée avec les métropolitains. L'idée d'universalité de la

<sup>29</sup> Mireille HUCHON, *Histoire de la langue française*, Références, 2002, Paris, pp.197-198

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 196 citant "l'un des interlocuteurs des Entretiens d'ariste et D'eugène du P. Bouhours"

<sup>31</sup> "Discours sur l'Universalité de la langue française", accessible sur [tifq.ulaval.com](http://tifq.ulaval.com) consulté le 16.08.2012

<sup>32</sup> Mireille HUCHON, *op.cit.*, p.204

<sup>33</sup> VOLTAIRE, *Correspondance*, lettre 4432 (extrait), Lettre à M. Deodati de Tovazzi du 24 Janvier 1762 accessible sur [site-magister.com](http://site-magister.com) consulté le 16.08.2012

<sup>34</sup> Article "Langue française" de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Accessible sur [portail.atilf.fr](http://portail.atilf.fr) consulté le 16.08.2012

<sup>35</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic imperialism*, Oxford University Press, 2000, p.113

<sup>36</sup> **(je traduis) ASHBY E. 1966, *Universities: British, Indian, African. A Study in the Ecology of Higher Education*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press p.365 cité par Robert PHILLIPSON, *op.cit.* p.114**

<sup>37</sup> Voir à ce sujet l'Acte Constitutif de l'Union Africaine, qui recommande l'usage des langues africaines comme langues de travail à son article 25 mais a dû accepter de fait les langues des anciens colonisateurs.

communication linguistique est un oiseau de papier qui, en brûlant ses ailes, met en lumière la nouvelle stratification sociale du projet colonialiste. Or il s'agit d'une discrimination sociale, d'un "linguicisme" pour reprendre Phillipson<sup>38</sup> qui désigne ainsi le concept de racisme linguistique. La langue devient l'inverse de ce qu'elle prétend être, un facteur d'unification (dans la culture de la métropole), pour devenir un outil de division et de ségrégation qui privilégie le colon.

Grâce aux progrès des sciences du langage, le XIX<sup>e</sup> siècle voit au même moment naître en Occident un nombre alors jamais égalé de langues artificielles, dont notamment le projet de l'espéranto. On recense ainsi environ 145 projets élaborés entre 1880 et 1914<sup>39</sup> prétendant tour à tour être l'outil révolutionnaire d'une communication à l'échelle mondiale. Fait intéressant, si le souhait de voir le monde entier réuni autour d'une même langue semble avant tout être une obsession européenne, il existe toutefois certaines tentatives asiatiques ou africaines de langues artificielles véhiculaires évoquées par Marina Yaguello<sup>40</sup>. On peut à ce compte citer le *Frater* de Pham Xuan Thai élaboré à Saïgon en 1957, composé d'un vocabulaire grec et latin et d'une grammaire extrême-orientale<sup>41</sup>, ou *l'Afrihili Oluga* de Kumi Attobrah élaboré en 1973 et qui avait vocation à être une langue pour le continent africain. On remarque toutefois que celles-ci sont élaborées plus tardivement, n'ont pas forcément le monde comme horizon et prennent sans doute leur lignage dans la pensée tiers-mondiste. La fabrique de la langue artificielle fait suite au rêve de la langue originelle, qui occupa nombre de philosophes dont Leibniz<sup>42</sup> durant les siècles précédents. Mais qu'il s'agisse d'une langue passée ou à venir, l'idée est constante. Il fut, ou il y aura un temps, où tous les hommes parleront la même langue. La diversité des langues est un défaut, un accident de l'Histoire, comme l'exprime le mythe de Babel, et vient en porte-à-faux face à l'unicité naturelle de la divinité, de l'humanité ou de l'Etat. Pour exemple Elias Canetti, romancier suisse et prix Nobel de littérature, affirme : "*qu'il existe une multiplicité de langues est un fait, mais c'est la chose la plus inquiétante du monde*"<sup>43</sup> Que signifie une telle inquiétude ? Que confondant langue et essence humaine, il existerait ainsi une multitude d'humanités ? Or c'est bien par extension affirmer l'existence de différences systèmes de morales et surtout une absence de référence absolue. Cette absence d'unicité angoisse Canetti tout comme elle angoisse l'Occident, qui se donne ainsi comme mission de la réaliser.

## II. Adaptivité et plasticité : les langues à l'heure de la mondialisation

<sup>38</sup> Robert PHILLIPSON, *op.cit.*, p.57

<sup>39</sup> Marina YAGUELLO, *Les langues imaginaires*, Editions Seuil, 2006, France, p.113

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.110

<sup>41</sup> Paolo ALBANI & Berlinhiero BUONARROTI, *Dictionnaire des langues imaginaires*, Les Belles Lettres, 2001, France, à l'article "Frater"

<sup>42</sup> C'est la recherche d'une langue logique, mathématique et donc universelle par essence qui occupera Leibniz, ce qu'il exprime notamment dans sa *Dissertatio de arte combinatoria*

<sup>43</sup> Elias CANNETTI, *Le Territoire de l'homme*, Albin Michel, cité par René CENTASSI & Henri MASSON, *L'homme qui a défié Babel*, Ramsay, 1995, Paris, p.17

Durant des millénaires et jusqu'au néolithique la majorité des sociétés humaines ne se constituaient que de petits groupes mobiles, connaissant une faible hiérarchisation sociale et faisant de la langue un usage exclusivement oral. Les premières formes d'écriture naissent aux alentours du IV<sup>ème</sup> millénaire av. J.-C. mais restent réservées à une élite instruite et relèvent la plupart du temps du champ religieux ou politique. C'est donc à partir du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles que l'alphabétisation des masses prend peu à peu son envol, couronnant les rapports entre Etat moderne, pouvoir et langue. Si nous ne prenons que peu à peu conscience de la profondeur de cette transformation, l'émergence des nouvelles technologies de communication nous obligent déjà à supputer de futurs changements tout aussi intenses. Elle nous oblige aussi à ébaucher leurs conséquences sur les politiques linguistiques à l'échelle globale.

## La langue et la nation

---

C'est avec la constitution des Etats modernes puis de l'Etat-nation que la langue devient un enjeu politique. Elle voit son statut changer définitivement à partir de l'instant où elle est devenu un instrument au service d'un pouvoir puis de la cohésion nationale. Autrement dit on constate que parallèlement à l'histoire de l'Etat, le besoin se fait sentir tout d'abord d'**encadrer** l'usage de la langue, au travers de l'apparition des premières grammaires et de la naissance des sciences du langage. Cette approche est conditionnée ici par l'idée entendue que leurs développements, la classification et la fixation des langues servent l'action publique. Puis l'exercice du pouvoir linguistique de l'Etat devient au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles un exercice de contrôle des masses au travers de la généralisation de l'alphabétisme, des réformes grammaticales et de la répression des formes linguistiques "dissidentes" à savoir les langues régionales. Il s'agit donc cette fois d'**imposer** et de **réprimer**. On tentera ainsi de comprendre les mécanismes d'utilisation politique de la langue sur un territoire, que ce soit un Etat indépendant (comme la France), ou une région (comme le Québec). Ces actions correspondent donc à l'émergence de ce que l'on nommera politique linguistique et planification linguistique. La politique linguistique se voit définie par Louis-Jean Calvet comme "*l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale*"<sup>44</sup>, elle est la plupart du temps liée à l'Etat. La planification linguistique, elle, concerne tout simplement une politique linguistique appliquée.

Concernant l'élaboration de la grammaire et la structuration de la langue, on peut travailler bien évidemment sur ce que l'on connaît le mieux, à savoir le français. Mais il convient de savoir que la première grammaire moderne d'une langue européenne a été le fait des rois espagnols. En 1492, la même année que la découverte des Amériques, la reine Isabelle la Catholique décide de codifier la langue castillane avec l'aide d'Antonio de Nebrija au travers de sa fameuse *Gramática castellana*<sup>45</sup>. Selon ses propres mots "*la langue sera toujours la compagne de l'empire, et toujours sera son alliée*"<sup>46</sup>, et devant la reine de reprendre que la langue constitue "*un outil de conquête à l'étranger et une arme pour supprimer tout discours inculte dans la nation*"<sup>47</sup>. Il est difficile de mieux résumer les bénéfices qu'entrevoient les jeunes Etats européens dans le contrôle de la langue. Quant

<sup>44</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques op.cit.*, pp.154-155

<sup>45</sup> Accessible librement sur [antoniodebrija.org](http://antoniodebrija.org), consulté le 17.08.2012 (en espagnol)

<sup>46</sup> "la lengua siempre es la compañera del imperio y siempre será su aliada", cité par Robert PHILLIPSON, *op.cit.*, p.31

<sup>47</sup> "a tool for conquest abroad and a weapon to suppress untutored speech at home", *Ibid*, p.31

à l'année de son élaboration, elle reste éminemment symbolique et signe ainsi l'entrée de l'Europe dans le monde moderne par la géographie, mais aussi par la linguistique ! Si son usage officiel est consacré avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 la langue française voit plus de temps passé avant sa codification progressive, et doit attendre la fondation de l'Académie française par le cardinal de Richelieu en 1635. Il y est ainsi affirmé clairement dans ses *Statuts*, notamment à l'article XXIV que sa principale fonction "*sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences*". Dans les faits la bataille sera rude entre partisans d'une orthographe phonétique et ceux d'une langue pure et fidèle à son étymologie, au profit finalement de ces derniers. Cette codification entraîne une complexification de la langue pour la rendre plus esthétique. On peut citer parmi les exemples les plus connus la décision d'orthographier le mot "doigt" avec un -g en référence au mot latin *digitus*, alors que l'habitude avait été prise de l'écrire "doit" voir "doi". On voit ici combien la formation d'une langue ne répond que peu à des motifs de simplicité et d'accessibilité de la langue, notions sans doute trop contemporaines. Comme la plupart des langues européennes d'usage national elle est élaborée par la classe intellectuelle dominante et pour son propre usage. De même elle répond aussi à des critères différents de rayonnement international. Si aujourd'hui on loue l'anglais pour sa prétendue simplicité, le français était censé se distinguer par son "ordre", sa "clarté" et sa "rigidité"<sup>48</sup>, les motifs de justification de la supériorité d'une langue sur les autres changent avec le temps.

Mais on constate surtout en observant l'histoire de la constitution du français, de l'anglais ou de l'espagnol qu'en souhaitant chercher une hypothétique pureté de ces langues on en vient à les "artificialiser", c'est à dire à leur porter des modifications d'ordre conscientes et volontaires<sup>49</sup>.

Dernier exemple d'une recherche sans commune mesure dans la pureté de la langue, ce sont les réformes de la langue turque, qualifiées même de "révolution linguistique" d'Atatürk, ou *Dil Devrimi*<sup>50</sup>. Caractérisé par son ampleur et sa courte durée, elle bouleverse de nombreux traits de la langue autrefois parlée dans l'Empire Ottoman. Son aspect le plus visible reste le passage à l'alphabet latin, mais on ignore plus souvent les campagnes massives d'alphabétisation d'adultes qu'elle a provoquées et surtout l'épuration dans son vocabulaire d'une multitude de termes d'origines arabes ou persanes<sup>51</sup>, héritages d'une époque avec laquelle Atatürk entend couper court. Pour remplacer les mots absents, on emprunte à d'autres langues turcophones, on crée des néologismes ou bien l'on emprunte aux langues occidentales. La langue turque atteint ainsi un degré tel de "nouveau" qu'Atatürk doit restreindre un temps ses ardeurs sous peine de ne plus être compris par ses concitoyens dans ses discours. Enfin la politique turque, dans un souci d'unification linguistique et de répression de toute volonté séparatiste, s'illustre dans l'interdiction pure et simple de l'usage de la langue kurde en 1924 puis turquifie noms de famille et noms de lieux de la région du Kurdistan, allant jusqu'à remplacer le nom de la région par le terme

<sup>48</sup> Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, 1783 *op. cit.*

<sup>49</sup> On voit ici combien les notions d'authenticité et d'artificialité sont vaines, la langue étant création humaine comment y distinguer ce qui relèverait d'un mouvement spontané (mais donc logiquement porté vers une aisance plus grande dans la langue) d'une modification arbitraire ?

<sup>50</sup> Voir à ce sujet et sur bien d'autres points portant sur les politiques linguistiques dans le monde, l'excellent site du professeur Leclerc, socio-linguiste et ancien professeur à l'Université Laval du Québec : [tlfq.ulaval.ca](http://tlfq.ulaval.ca)

<sup>51</sup> Section 4 de la rubrique portant sur "La révolution linguistique de Mustafa Kemal Atatürk", sur [tlfq.ulaval.ca](http://tlfq.ulaval.ca) consulté le 16.08.2012

Güney Dogu, littéralement *sud-est*, terme évidemment beaucoup moins susceptible d'être utilisé politiquement<sup>52</sup>.

## Le retour des langues oubliées

---

En contrepartie, les politiques d'homogénéisation et de centralisation linguistique voient apparaître face à elles des mouvements de conservation et de protection des langues minoritaires. Qu'il s'agisse des langues régionales pour l'Europe, plus anciennement la langue québécoise pour le Canada, ou celles issues du renouveau indigène en Amérique latine, des stratégies de sauvegarde et de revitalisation des langues voient le jour à un niveau global. De tels mouvements naissent avec une conscience renouvelée de la localité, à l'heure de la mondialisation et du renouvellement des identités. Au moment où certains dénoncent les processus de mélanges et d'uniformisations culturels, le retour du local est aussi un "symptôme" de la mondialisation. On s'appuiera ici notamment sur l'article de Laponce<sup>53</sup>, qui met en exergue les rapports entre langue dominante et langue minorée. Ces rapports provoquent une exacerbation de la conscience identitaire chez les locuteurs de langues minoritaires, et influent donc sur le contenu plus politique et polémique que ceux-ci donnent à la langue qu'ils parlent. Les langues minoritaires sont ainsi qualifiées de "langues gauchères" à la personnalité spécifique, contre des langues dominantes "droitières" à la personnalité généralisée. Cette analyse est intéressante car elle se rattache à la paradoxale neutralité que prétendent défendre par exemple les tenants du tout-anglais, comme nous le verrons par la suite. Elle est intéressante aussi parce qu'elle met en avant la double dimension du langage, outil et émotion. Ainsi le locuteur de langue "droitière" perçoit mal la dimension normative que sa propre langue peut avoir sur sa pensée, il l'envisage comme un pur outil. Il en vient même à ne pas comprendre pourquoi tout le monde ne parle pas sa langue<sup>54</sup>. A contrario les acteurs qui vont revitaliser, protéger et favoriser l'usage de langues menacées voyent davantage cet aspect affectif dans la langue qu'ils défendent, et la perçoivent parfois comme porteuse d'identité de façon intrinsèque. En ressuscitant une langue, ils ressuscitent aussi un ensemble d'émotions, de manières d'être qui y sont liées. Or il se peut souvent qu'en croyant reprendre un chemin passé on en prenne un tout nouveau...

Au titre des langues oubliées qui refont surface, la langue hébraïque a tenu un rôle particulièrement étonnant au cours du dernier siècle. Certes il s'agit d'un cas très spécifique, tant l'hébreu se distingue de par son histoire et du rapport qu'il entretient avec l'occident. Mais il reste toutefois bien l'un des premiers exemples de résurrection d'une langue à l'ère de la mondialisation. Si la langue compte aujourd'hui plus de cinq millions de locuteurs, principalement en Israël, celle-ci a été littéralement ressuscitée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

notamment par la figure de Ben Yehuda et par de nombreux *maskilim*<sup>55</sup> dans l'optique d'affermir l'émergence d'une véritable nation juive. Pour faire revivre une langue qui n'est plus utilisée que pour la liturgie et manque donc cruellement de relief et de vocabulaire

<sup>52</sup> Une telle politique fait penser, non sans raison, à la création et à la nomination des départements sous la Révolution française destinées à casser les solidarités provinciales, tout comme on renomma un temps certaines villes de France (comme Lyon en "Commune-Affranchie") trop rétives aux idées révolutionnaires.

<sup>53</sup> J. LAPONCE « Retour à Babel », in *Revue française de science politique* 3/2001 (Vol. 51), pp. 483-493. p.492

<sup>54</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *op.cit.*, p.24. Le cas raconté par le linguiste danois Louis Hjelmslev de cet Américain qui ne comprend pas l'utilité du finnois est emblématique.

<sup>55</sup> Ce terme désigne les juifs que l'on pourrait qualifier de "libéraux", fortement empreints des idées des Lumières. On les désigne aussi souvent par le mouvement dit de la "Haskala".

pour la vie quotidienne, Ben Yehuda doit non seulement effectuer un gigantesque travail de recherche d'étymologie et de lexicographie, s'inspirant de l'hébreu biblique, médiéval, de l'araméen du Talmud, mais il est lui-même contraint d'inventer des centaines de termes<sup>56</sup>. Il tente malgré tout de les faire passer pour les plus naturels possibles ou en s'inspirant des langues sémitiques et notamment de l'arabe. Un tel embrouillamini entre les notions de naturalité et d'artificialité laisse songeur, surtout lorsque l'on sait que Zamenhof et Ben Yehuda, tous deux juifs ashkénazes, naquirent à une année d'écart, et tous deux en Europe orientale. A l'inverse de Ben Yehuda, l'inventeur de l'espéranto renonça aux idéaux sionistes et étendit sa volonté d'unification linguistique à l'humanité toute entière.

Autre aspect de la protection ou de la revitalisation d'une langue minoritaire, c'est la problématique de l'autorité qui prétendra structurer et encadrer la langue. On retrouve ici la même situation apparente que dans le cas d'une langue nationale, sauf qu'elle se mélange cette fois à un discours de la minorité face à la norme dominante. Le québécois tient une place particulièrement intéressante de par la résistance qu'il doit offrir contre deux normes dominantes distinctes. Il s'agit tout d'abord, elle est la plus identifiable, de celle portée par l'anglais canadien ; mais elle concerne aussi la difficulté à se positionner face à la norme du français standard international, souvent identifié avec le français de France, voire pour reprendre Lionel Meney, avec le "français de la bourgeoisie parisienne"<sup>57</sup>. Face à ce problème de positionnement, les débats font rage pour définir la langue québécoise en tant que telle, et s'y rajoute ainsi un troisième rapport de domination entre élites intellectuelles et nation québécoise. En effet comment savoir quel est le québécois le "mieux" parlé, en s'appuyant sur quel usage et quelles normes ? Et surtout, on peut se demander si la politique de l'Etat du Québec représente véritablement la volonté de ses citoyens<sup>58</sup>, si elle doit la représenter ou protéger le peuple québécois de lui-même.

Plus au sud de l'immense continent américain, il est aussi possible de voir renaître des langues dont le déclin semblait inexorable. Qu'il s'agisse des Karajas, des Hawaïens ou des Shuars<sup>59</sup> la protection des peuples autochtones et les mouvements de revalorisation de l'héritage amérindien portent parfois leurs fruits. Pour prendre l'exemple des Karajas, peuple se situant le long du fleuve Araguaia au Brésil, notamment dans le Mato Grosso et dont on estime aujourd'hui la population à environ 3000 locuteurs<sup>60</sup> le renouveau véritable de la langue karaja s'est fait à partir des années 70. Cette période correspond en effet à la mise en place de lois sur le bilinguisme et l'accès à l'éducation au niveau fédéral brésilien<sup>61</sup>. Ainsi une éducation adaptée à la langue et au contexte locaux ainsi qu'un intense travail de collecte et de valorisation de la culture orale karaja en partenariat avec la FUNAI<sup>62</sup> et SIL<sup>63</sup>

<sup>56</sup> Claude HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, op.cit., p.314

<sup>57</sup> Lionel MENEY, *Main basse sur la langue, idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Editions Liber, 2010, Québec, p.10

<sup>58</sup> Lionel Meney reprend ainsi un sondage de l'Office québécois de la langue française de 2005 qui témoigne d'un fort consensus au sein des Québécois sur la nécessité d'enseigner avant tout le français international Lionel MENEY, op. cit., p.486

<sup>59</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, op. cit., pp.196-197

<sup>60</sup> sorosoro.org consulté le 16.08.2012

<sup>61</sup> Par la loi n°6.001 du 19 décembre 1973 sur le statut de l'Indien, notamment son article 49 (je traduis) : "L'alphabétisation des Indiens se fera dans la langue du groupe auxquels ils appartiennent, et en langue portugaise, sauvegardant l'usage de la première". Accessiblesur [www2.camara.gov.br](http://www2.camara.gov.br) consulté le 16.08.2012 (en portugais)

<sup>62</sup> Fundação Nacional do Índio, ou Fondation Nationale de l'Indien, organisme étatique brésilien en charge des questions indigènes



ont permis à la langue de se maintenir face à l'usage grandissant du portugais qui touche les communautés amérindiennes adjacentes.

On peut enfin évoquer à ce compte la rédaction récente, en 1996, d'une "Déclaration universelle des droits linguistiques"<sup>64</sup> à Barcelone, sous l'égide de l'Unesco et qui tente de clarifier à un niveau juridique et politique les différentes voies de protection des langues minoritaires. Elle tente de définir les termes de *communauté linguistique* notamment dans son article 1, mais aussi des droits linguistiques inaliénables (article 3) ou le droit de choisir sa propre langue (articles 12 et 13) et couvre des champs larges qui vont de l'enseignement, des traitement des noms de lieux aux médias. Toutefois, contrairement à son homologue européenne, elle ne bénéficie pas d'une reconnaissance officielle par les Etats de la communauté internationale, puisqu'elle a été principalement élaborée par des ONG tel le PEN Club International, puis soutenue par un certain nombres de personnalités (un certain nombre de prix Nobel, le Dalaï-Lama ou encore Noam Chomsky...). Si elle semble plutôt relever d'un vœu pieu, elle a tout du moins le mérite de tracer les contours de ce que serait une politique linguistique au niveau mondial qui respecterait les langues minoritaires.

## L'effet web : une chance à saisir ?

---

La mondialisation se manifeste aussi au travers des mutations profondes qu'elle opère sur les modes de communications, nouveaux outils dont internet reste le symbole. Les études se font de plus en plus nombreuses sur la place des différentes langues sur la toile. Elles ont été par exemple le sujet d'un ouvrage très complet coordonné par le réseau Maaya<sup>65</sup>, paru récemment. On a vu aussi Google mettre en place, en coordination avec l'Unesco, une plate-forme en ligne de collecte de données<sup>66</sup> accessible à tout internaute.

La mondialisation, désignée comme coupable de la disparition massive de la diversité linguistique, pourrait-elle s'avérer être le remède au poison qu'elle sécrète ? La révolution des NTIC<sup>67</sup> bouleverse de façon inattendue la nature des rapports entre collectif, pouvoir de l'information et accès au savoir. Evidemment il ne s'agit pas de jouer les utopistes de salon, il est évident que les NTIC jouent surtout des rôles de catalyseur et d'accélérateur de l'action humaine. Malgré les dires de certains, on ne fait pas la révolution par Facebook ou Twitter, il faut encore descendre dans la rue.

Ici la problématique de la présence des langues en voie de disparition sur la toile est le premier sujet qui nous vient à l'esprit. L'ouvrage que nous avons cité précédemment l'évoque sous la plume de Maik Gibson<sup>68</sup>, spécialiste en socio-linguistique. Le rêve d'une communication au niveau mondial, par le biais de nouveaux systèmes de traduction instantanée mais aussi par le développement toujours croissant des NTIC remettent au goût du jour l'idée d'une communication globale et instantanée entre tous les peuples de la

<sup>63</sup> Summer Institute of Languages, déjà évoqué précédemment. L'une des premières traductions en langue karaja de cet Institut sera notamment la Bible...

<sup>64</sup> Accessible sur [unesco.org](http://unesco.org) consulté le 16.08.2012

<sup>65</sup> H. LE CROSNIER, L. VANNINI (dir), *Net.Lang réussir le cyberspace multilingue*, C&F Editions, 2012

<sup>66</sup> Accessible sur [endangeredlanguages.com](http://endangeredlanguages.com) consulté le 16.08.2012

<sup>67</sup> Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

<sup>68</sup> M. GIBSON, "Préserver l'héritage des langues éteintes ou en danger", in H. LE CROSNIER, L. VANNINI (dir), *Net.Lang réussir le cyberspace multilingue*, C&F Editions, 2012, pp.78-93

terre. Au lieu d'une langue globale, la technologie se substituerait à celle-ci et serait le filtre miraculeux qui permettrait d'une part à chaque communauté de conserver son patrimoine linguistique dans cette gigantesque base de données que constitue le web, mais jouerait aussi un rôle dans la mise en avant de la diversité linguistique voire la revitalisation des langues aujourd'hui minoritaires ou en voie de disparition.

La réalité apparaît bien évidemment plus complexe et moins enthousiasmante. Dans son article, Maik Gibson cherche à comprendre comment le cyberspace peut soutenir la préservation de ces langues ; après un bref rappel de la difficulté pour les linguistes à qualifier une langue de minoritaire ou en voie de disparition, il établit trois scénarios non exhaustifs quant aux possibilités données par le net pour aider la diversité linguistique.

Le scénario de la langue sarde (parlée en Sardaigne) est le plus favorable. Avec une population encore importante de locuteurs (plus d'un million), un bon niveau d'éducation et un large accès à internet, l'usage du web permet et renforce "la conscience linguistique des locuteurs"<sup>69</sup>. On voit ici que l'usage d'internet se destine, c'était prévisible, à des populations déjà favorisées dans l'espace mondialisée.

Maik Gibson étend son analyse aux peuples amérindiens d'Amérique du Nord, qui bénéficient aussi d'un niveau d'éducation élevé et d'un large accès internet mais représentent cette fois des groupes plus restreints de locuteurs et pour lesquels l'écart entre l'anglais et leur propre langue est plus important qu'entre sarde et italien. L'usage du réseau s'opère ainsi cette fois de façon plus stratégique avec un soutien tout d'abord donné à l'apprentissage de la langue et une mise en avant primordiale de la culture communautaire. L'anglais est utilisé sur les sites que ces communautés utilisent car les nouvelles technologies servent davantage de passerelles ; elles permettent ainsi par exemple d'organiser des camps d'été linguistiques où les enfants de ces communautés peuvent se retrouver et perpétuer l'usage de la langue (ici langues amishinaabemowin et potawatomi). C'est un exemple typique de la façon dont paradoxalement l'usage de grandes langues véhiculaires peut permettre de perpétuer l'existence des plus menacées.

Enfin Maik Gibson prend l'exemple de groupes plus défavorisés de chasseurs-cueilleurs d'Afrique, où aucun des facteurs positifs mentionnés ci-dessus n'est présent. La préservation et l'usage de langues locales présupposent ainsi l'intervention de tierces personnes, mais aussi de développer déjà un système d'écriture pour les langues orales et la constitution de matériaux écrits pour augmenter le prestige social de la langue menacée (souvent dépréciée pour les langues en voie de disparition). Autrement dit d'élaborer tout un travail de "psychologie de groupe" pour valoriser et mettre en avant des différences autrefois honteuses.

Cet été aura aussi été l'occasion de voir naître un nouveau projet de protection des langues en danger. Nous l'avons déjà évoqué, Google met en place en partenariat avec l'ALD (*Alliance for Linguistic Diversity*, ou Alliance pour la diversité linguistique) un projet coopératif de collecte de données sur les langues du monde en danger<sup>70</sup>. Il s'inspire des systèmes de wiki, où chacun peut apporter des documents écrits, audios ou vidéos pour compléter les données disponibles sur une langue. Si nous analysons un tel projet à la lumière de l'article de Maik Gibson, nous aboutissons à des conclusions similaires. Un tel projet sera davantage porteur pour les communautés bénéficiant déjà d'un haut niveau d'éducation ou tout du moins d'un accès internet facile. Il reste toutefois que les

<sup>69</sup> *Ibid* p.85

<sup>70</sup> Aurélie CHAMPAGNE, "Le web, sauveur et bourreau des langues en danger", Rue89, article du 11.07.2012 accessible sur

avancées du web 2.0 permettent aujourd'hui de se détacher en partie de l'outil écrit par la multiplication des supports audio et vidéo. Une telle évolution ne peut être que bénéfique pour des langues n'ayant pas encore été retranscrites textuellement. Mais à long terme, elle ne dévie pas de la tendance à la conservation décrite plus haut. Ainsi conserver n'est pas encourager. Si les données sur la langue sont sauvegardées, l'absence de politiques directes d'encouragement à l'usage de la langue chez les locuteurs n'empêchera pas cette dernière de disparaître.

Autre fait notable à l'échelle de l'internet, et qui concerne davantage les grandes langues véhiculaires, c'est la baisse croissante de l'usage de l'anglais sur le web selon les mots de Daniel Prado<sup>71</sup>, secrétaire exécutif de l'ouvrage Maaya. Ainsi on estime que la langue de Shakespeare couvrait 75% du contenu du web en 1998, qu'elle n'était déjà plus qu'à environ 43% de son contenu en 2003<sup>72</sup> pour être aujourd'hui estimée à environ 30% de l'ensemble. L'équilibre des langues présentes sur la toile se modifie et semble ainsi rejoindre en termes statistiques les chiffres observés pour la production littéraire. Pourquoi de tels mouvements ? En terme de locuteurs cela s'explique simplement par le fait que les langues autres que l'anglais rattrapent leur retard, notamment les langues asiatiques avec en tête de proue le chinois. Mais il convient aussi de ne pas oublier ce que Laurent Vannini et Daniel Prado nomment la "productivité d'une langue". Il s'agit de la capacité à produire un contenu dans la dite langue, et explique ainsi que la Wikipédia néerlandophone ou polonaise se trouvent être parmi les plus prolixes en terme d'articles<sup>73</sup>, devant l'encyclopédie en hindi ou en swahili. Si seulement encore 5% des langues parlées au monde sont d'usage sur le web, le franchissement des barrières techniques (écritures, traduction etc) s'opère peu à peu. Encore en 2005, Google ne reconnaissait pas l'usage du swahili ou de l'hindi pour effectuer des recherches, à l'inverse de l'islandais. Curieux phénomène quand on sait que l'islandais ne compte qu'environ 300 000 locuteurs.

On le constate donc, le web a longtemps été un reflet des rapports de forces qui existaient entre langues du monde. Il continue à l'être mais c'est désormais l'activité des internautes qui peut modifier de tels équilibres. Quant à l'anglais, langue de l'informatique par excellence, il n'a plus sur la toile une position qui pouvait le voir se qualifier de *lingua franca* du web, même si comme le souligne David Crystal<sup>74</sup> son usage initial l'a sans doute fortement aidé à continuer à se renforcer au niveau global.

### III. Langues et soft power : pourquoi la langue est devenue une arme

Nous avons précédemment défini la façon dont les politiques internes des Etats avaient contribuées à forger une norme nationale de la langue dans des visées de construction

<sup>71</sup> "Les langues de l'internet" *Place de la toile*, sur France Culture, Emission de Xavier de la Porte du 03.03.2012 consulté le 16.08.2012

<sup>72</sup> Observatoire du Net, sur journal-internet.com, 2003, cité par Roland BRETON, Krystyna MAZOYER (cartographie), *Atlas des langues du monde*, Editions Autrement/Courrier International, 2012, p.63

<sup>73</sup> Environ 1 062 000 pour la première, contre 910 000 pour la seconde. Accessible sur meta/wikimedia.org consulté le 17.08.2012

<sup>74</sup> David CRYSTAL, *English as a Global Language*, Cambridge University Press, 2003, Cambridge, p.121

identitaire et d'unification. Celles-ci s'effectuent au travers de rapports de forces, et sont aussi le reflet de structures sociales. Mais une nation s'affirme et se construit aussi face à un "autre". De même une langue ne se façonne jamais en circuit interne, elle influe et subit l'influence de ses semblables. Tout l'art des théoriciens des relations internationales est d'avoir tenté de décrire cette influence et de la mettre au service de la puissance étatique.

## Pourquoi l'anglais ?

---

Une telle question mériterait sans nul doute qu'on lui consacre en soi tout un mémoire. Car l'utilisation de l'anglais comme langue dite "internationale" n'est issue d'aucun mouvement ou concertation officiels, d'aucune réflexion véritable, ni d'aucun choix rationnel. Il est tout aussi intéressant d'analyser les discours des acteurs politiques et institutionnels, voire des individus, qui affirment sans cesse que l'anglais serait une "langue facile"<sup>75</sup>, justifiant par une voie plus rationnelle la position de cette langue. Les origines d'un tel discours font partie de mécanismes de pouvoirs complexes où se mêlent jeux de persuasion et d'influence, à l'échelle internationale et sociale.

Mais pour l'introduire, il convient déjà d'explicitier le chemin qu'a parcouru la langue anglaise au cours du siècle dernier pour passer du statut de langue bâtarde à celui de langue mondiale, à l'influence jamais égalée par n'importe quelle langue véhiculaire au cours de l'histoire humaine. Le dernier ouvrage de Claude Hagège<sup>76</sup> dépeint de façon claire et instructive un historique de la montée de la langue anglaise et de sa lutte de longue date avec la langue française et les institutions qui défendaient son utilisation. Point d'entrée d'une multitude d'influences continentales, l'anglais possède une histoire particulièrement mouvementée qui se constate directement dans ses structures. S'il prend ses racines dans les langues celtiques, la langue s'est ensuite mêlée au latin et aux langues germaniques au gré des invasions et se fonde surtout avec le franco-normand apporté par Guillaume Le Conquérant<sup>77</sup> en 1066. L'anglais intègre ainsi quantité de vocabulaire du français médiéval notamment dans le domaine de l'abstraction et de la rhétorique<sup>78</sup>, et devient une langue à forte polysémie, où le sens de mots comme *suit* ou *to claim*, voient de nouvelles significations ajoutées au sens originel français<sup>79</sup>. Quant à sa prononciation et sa lecture, elle était encore récemment jugée comme la langue d'Europe la plus ardue à apprendre par le *New Scientist*<sup>80 81</sup>. Nous le constatons, comme toute langue naturelle forgée par les peuples et l'Histoire l'anglais possède une structure complexe et irrégulière pour un étranger. Son usage global aujourd'hui s'explique donc, pour reprendre Crystal<sup>82</sup>, par des facteurs historiques et socio-culturels, et non par des qualités qui seraient intrinsèques à la langue.

<sup>75</sup> M. PAGEL, The History, rate, and pattern of World linguistic evolution. in C KNIGHT, M. STUDDERT-KENNEDY, and J. HURFORD (eds), *The Evolutionary Emergence of Language*, Cambridge University Press, pp 391-416.

<sup>76</sup> Claude HAGÈGE, *Contre la pensée unique*, Odile Jacob, 2012

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.20

<sup>78</sup> *Ibid.*, p.31

<sup>79</sup> *Ibid.*, p.36

<sup>80</sup> James RANDERSON, English is toughest European language to read, in *New Scientist*, Article du 4.09.2001 accessible sur newscientist.com consulté le 17.08.2012

<sup>81</sup> Claude HAGÈGE, *Contre la pensée unique*, *op. cit.*, p.142. A titre d'exemple, comment distinguer à l'écrit les cinq prononciations différentes du son "ou" anglais, entre *through*, *rough*, *bough*, *four* et *tour* ?

<sup>82</sup> David CRYSTAL, *op. cit.*, p.29

Si l'usage de l'anglais s'étend peu à peu au détriment des langues gaéliques dans les Îles Britanniques durant tout le Moyen-Âge, il doit attendre le XVI<sup>ème</sup> siècle et la conquête des Amériques pour se tailler une place respectable au sein des langues européennes. L'affirmation de la Grande-Bretagne comme puissance coloniale mondiale donne un premier coup d'accélérateur à sa langue nationale, pour ensuite prendre véritablement son envol en parallèle des révolutions industrielles et à l'extension du libre-échange qui favorisent l'économie britannique au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois on pourrait arguer du fait que tel scénario reste assez similaire à celui de l'extension du français. La France constitue le deuxième plus grand empire colonial du monde à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et connaît aussi les effets des deux révolutions industrielles sur son économie (industrie textile, charbon et acier, multiplication des voies ferrées sous le II<sup>nd</sup> Empire etc). Le Royaume-Uni devient certes la locomotive de l'Europe, mais la langue française bénéficiait en contre-partie d'un fort passif en terme de légitimité. Comment alors expliquer que l'usage des deux langues ait connu un tel différentiel au cours du XX<sup>ème</sup> siècle ? La réponse est contenue dans l'évènement du Traité de Versailles de 1919, souvent présenté comme le début officiel de la suprématie de l'usage de l'anglais dans les relations internationales. Mais si le traité est rédigé en anglais et en français, ce n'est pas tant en raison de la présence de messieurs les Anglais que de leurs cousins américains. La puissance montante des Etats-Unis permet à Wilson de tenir le haut du pavé face aux puissances européennes déclinantes. Le renforcement de la langue anglaise au XX<sup>ème</sup> siècle tient donc à un deuxième facteur : le relais que prennent les Etats-Unis au Royaume-Uni dans les politiques d'influence et de défense de la langue.

À ce relais, on doit ajouter pour le XX<sup>ème</sup> siècle l'héritage du colonialisme puisqu'à partir des années 1960, la plupart des anciennes colonies de la Couronne britannique prennent leur indépendance. En l'absence fréquente d'une langue autochtone qui pourrait le remplacer, l'ancienne langue coloniale continue d'être utilisée bon gré mal gré. Les institutions internationales comme l'ONU se retrouvent donc avec une pléthore de pays anglophones dans leurs assemblées, à une époque où la communication mondiale n'est plus occasionnelle mais devient une exigence permanente. Au niveau internationale les partisans de l'anglais peuvent donc prétendre à un nombre de locuteurs important (même si en vérité une grande partie des populations d'Afrique anglophone par exemple ne parle pas l'anglais) ; mais aussi à un grand nombre d'Etats sachant que les institutions internationales comptent aussi sur le principe un Etat une voix comme à l'Assemblée des Nations Unies.

Nous l'avons indiqué, les Etats-Unis, en particulier avec l'émergence de la Guerre Froide, mènent à la suite du Royaume-Uni une politique mondiale d'encouragement de l'usage de la langue anglaise. Les accords Blum-Byrnes de 1946 sont fréquemment utilisés en France pour témoigner de la stratégie de "conquête des esprits" des USA. Ces accords prévoyaient une entrée sans restriction des produits cinématographiques étatsuniens en France en échange des aides à la reconstruction. De même des aides pour la presse anglophone comme *Times*, *Reader's Digest* ou *Life* étaient accordées par le gouvernement américain pour soutenir ces publications dans l'Europe d'après-guerre<sup>83</sup>. L'usage du cinéma d'Hollywood reste toujours un facteur clef de la politique d'influence des Etats-Unis au niveau international<sup>84</sup>. De telles techniques sont toujours utilisées, notamment dans les aides au développement accordées aux pays du Tiers-Monde en échange de la promotion de l'usage de l'anglais dans les écoles, les universités et la recherche<sup>85</sup>. Des associations américaines

<sup>83</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.60

<sup>84</sup> Voir à ce titre notamment Toby MILLER & George YÚDICE, *Cultural policy*, SAGE Publications, 2002, 247 p.

<sup>85</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.11

comme Peace Corps, ou l'US Agency for International Development créées dans les années 60 et 70 continuent ainsi à entretenir de tels échanges. On peut aussi citer le cas du SIL, ou Summer Institute of Linguistics, dont nous avons utilisé les chiffres de sa revue "Ethnologue" sur les langues du monde. Si les chiffres donnés sont connus pour leur fiabilité, les buts de cet institut sont souvent plus critiqués car portés par le prosélytisme protestant, notamment en Amérique latine. Les intérêts portés par la CIA à cette association apparaissent être d'ailleurs un secret de Polichinelle<sup>86 87</sup>, de par l'intérêt des informations qu'elle délivre et de par son insistance à intégrer les peuples indigènes aux modèles de développement occidentaux.

Nous citons ici les liens entre politiques de développement et promotion de l'anglais, mais ils ne sont pas l'apanage des Etats-Unis. Les anciennes métropoles européennes gardent des liens importants avec leurs anciennes colonies sur le plan culturel. Pour l'anglophonie toujours, le Royaume-Uni opère au travers du British Council, lié au Commonwealth. Initialement créé pour contrecarrer les campagnes de propagande allemandes et italiennes des années 30, le British Council promeut aujourd'hui l'enseignement de la langue anglaise dans le monde et définit les normes de cette enseignement, notamment dans les anciennes colonies britanniques. La Francophonie n'est pas en reste, et le Haut Conseil de la Francophonie consacre une part conséquente de son budget à la promotion du français au sein des médias et des systèmes éducatifs de ses pays membres<sup>88</sup>. On imagine sans grandes difficultés que de tels systèmes existent aussi pour des pays comme l'Espagne ou le Portugal.

Dans le cas de l'anglais enfin, il est intéressant de signaler les conflits portant sur l'anglais qu'il faut promouvoir. Faut-il considérer que l'anglais américain est l'anglais global par excellence ou bien s'agit-il toujours de l'anglais britannique ? Comment le Royaume-Uni, au travers du British Council, pourrait-il légitimement prétendre encadrer et définir une langue désormais davantage parlée en nombre par les membres de ses anciennes colonies que par les Britanniques ? Ces interrogations sur la norme de l'anglais à enseigner se sont retrouvées au cours du XXème siècle dans la démarche originale de certains acteurs anglophones. Ainsi la création du *Basic English* par Ogden dans les années 30, et beaucoup plus récemment du *Globish* en 2004 par Jean-Paul Nerrière sont autant de tentatives pour simplifier une langue dont on reconnaît la complexité mais dont on sait aussi que l'on ne peut s'en passer. Ces tentatives raisonnées signent l'émergence d'un anglais international simple, qui aurait perdu ses spécificités pour faciliter des communications basiques et rudimentaires entre nationaux non-anglophones du monde entier. Dans les faits le "globish" (au sens cette fois d'anglais mondialisé) existe déjà notamment dans les publications scientifiques ou dans les entreprises multinationales. L'usage de termes simples, de structures directes est recommandé pour éviter toute erreur d'interprétation, et la simple lecture d'un article de médecine scientifique permet de constater que les structures usées se rapprochent de celles recommandées par Jean-Paul Nerrière<sup>89</sup> (limitation du vocabulaire, structures grammaticales élémentaires etc).

A un niveau plus théorique, il reste intéressant de constater que l'anglais international n'est déjà plus tout à fait la langue parlée par les Britanniques ou les Etatsuniens. Il s'agit d'un paradoxe fréquemment utilisé par les défenseurs de l'apprentissage de l'anglais : on incite

<sup>86</sup> *Ibid.*, p.32

<sup>87</sup> Claude HAGÈGE, *Contre la pensée unique*, op. cit., p.53

<sup>88</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.33

<sup>89</sup> Site de promotion du Globish, accessible sur [jpn-globish.com](http://jpn-globish.com) consulté le 17.08.2012

à apprendre l'anglais car elle permettrait de s'ouvrir sur le monde et serait devenu neutre par son usage global. Mais de l'autre côté on affirme que la langue permet de s'ouvrir avant tout au monde anglo-saxon... Il s'agit sans doute d'une contradiction qui n'est qu'apparente, et répond plus profondément à des mécanismes profonds qui sont autant d'accélérateurs des politiques linguistiques des Etats anglophones. On peut citer par exemple la dite règle du "maximin" décrite par Van Parijs<sup>90</sup>. Ainsi, un groupe de locuteurs chercheraient non pas à s'exprimer forcément dans la langue la plus "facile" ou la plus "belle", mais dans la langue dont le plus grand nombre de locuteurs a une connaissance minimum. Van Parijs mêle à ce premier constat l'existence de ce qu'il nomme un apprentissage probabiliste et opportuniste<sup>91</sup> chez ceux apprenant l'anglais. C'est à dire que non seulement l'anglais peut être utilisé dans un contexte international, mais aussi pour pénétrer nombre de cultures anglo-saxonnes. C'est a priori l'avantage des langues naturelles sur les langues artificielles, car celles-ci donnent aussi accès à des cultures nationales.

## La langue comme outil de puissance et de rayonnement international

---

Comment et par quels mécanismes la langue est devenue un outil des politiques internationales ? Et à partir de là, quelle conception, quels usages, les Etats entretiennent-ils de la langue ? Nous l'avons constaté, la langue est perçue comme outil de pouvoir bien avant l'élaboration du terme de *soft power* par Joseph Nye, terme que l'on pourrait traduire par "puissance douce" ou "politique d'influence". Le concept qu'il a forgé nous aide désormais (tout comme il aide les diplomates) à y voir plus clair en se définissant comme la capacité à obtenir ce que vous voulez par votre attrait plutôt que par la contrainte<sup>92</sup>. Autrement dit il s'agirait de la capacité qu'aurait un acteur A sur un acteur B à lui faire croire que les intérêts de A sont aussi ceux de B sans l'usage de la force ou de l'argent (appelés aussi *carrots and stick policy*, politique du bâton et la carotte)<sup>93</sup>. Elle concerne notamment l'influence culturelle qu'aurait un pays sur les autres, et qui amènerait ces derniers à penser le particulier comme universel. Autrement dit, la culture d'un pays, qu'il s'agisse des USA ou de la France, propre à un univers, un territoire, en viendrait à s'universaliser au travers de son adoption par d'autres peuples. On le sait, la langue constitue un véhicule culturel privilégiée, véhicule que l'Etat moderne s'est approprié en prétendant le codifier à l'échelle nationale. Un tel usage de la langue fait donc désormais parti d'un jeu global, et concerne tout Etat qui se trouve un jour contraint de se poser la question de la défense de sa ou de ses langues à l'échelle internationale, mais aussi d'orienter dans telle ou telle direction sa politique interne en terme d'éducation aux langues étrangères par exemple.

Le *soft power* linguistique s'articule sur différents champs, à la fois dans l'action et dans le discours politique. Nous avons évoqué notamment l'action du British Council, ou la promotion du cinéma étatsunien. Mais cela ne peut prendre racines sans un profond travail opéré en amont. Ce travail, c'est tout l'outillage argumentatif présenté face à l'Etat ou à l'individu rationnel qui cherche à maximiser l'investissement de l'apprentissage d'une langue étrangère, ou de l'orientation d'une politique nationale en faveur d'une langue spécifique. Attention, les mécanismes précédents que Van Parijs décrit concernaient des processus de groupes et de choix individuels. Ici, on décrit les bases d'un discours sur la langue

<sup>90</sup> Philippe VAN PARIJS, *Linguistic Justice for Europe and for the World*, Oxford, 2001, New York, p.13

<sup>91</sup> *Ibid*, p.12

<sup>92</sup> Joseph NYE, *The future of power*, Public Affaires, 2011, p.93

<sup>93</sup> Conférence de Joseph Nye "*Joseph Nye on global power shifts*" de juillet 2010 accessible sur ted.com au 17.08.2012

sciemment orienté. Par exemple Phillipson, pour expliciter les types de pouvoirs liés à l'usage de l'anglais, reprend certaines structures élaborées par Galtung<sup>94 95</sup>, lisible au travers des arguments énoncés ci-dessous :

Innate power (pouvoir inné)	being-power (pouvoir-être)	English is (Ce que l'anglais est)	English-intrinsic (intrinsèque à l'anglais)
Resource power (pouvoir des ressources)	having-power (pouvoir-avoir)	English has (Ce que l'anglais a)	English-extrinsic (externe à l'anglais)
Structural power (pouvoir structurel)	position power (pouvoir de position)	English does (Ce que l'anglais fait)	English-functional (lié à la fonction que tient l'anglais)

Tableau 1. Types de pouvoirs et arguments en faveur de l'anglais selon Galtung et Phillipson<sup>96</sup> (je traduis)

Que peut-on lire sur un tel tableau ? Tout d'abord pour la première ligne, on y voit les argumentations reposant sur la nature d'une langue. Elles sont liées au "caractère" que nous lions, la plupart du temps de façon totalement ethnocentrique<sup>97</sup>, à une langue, sur sa logique, sa beauté ou l'étendue de son vocabulaire par exemple. Typique des discours de la fin du XIXème siècle où l'on confondait hiérarchie des races et des langues, ces arguments continuent pourtant de circuler, se confondent avec le sens esthétique, la poésie que des auteurs vont créer en usant du langage. Ces mêmes arguments peuvent promouvoir, dans le cas de l'anglais par exemple, le penchant "naturel" qu'il aurait à pouvoir devenir la langue du monde (par exemple par sa supposée simplicité d'apprentissage).

La deuxième ligne concerne les arguments portant sur les ressources que l'usage de l'anglais va charrier avec lui. Il est un argument clef lorsqu'un Etat va devoir décider quelles sont les langues qu'il va favoriser dans ses politiques linguistiques<sup>98</sup>. Son usage permettra d'accéder ainsi à l'ensemble des ressources immatérielles que le monde anglophone peut transmettre dans l'éducation, la recherche ou la culture.

Enfin notre dernière ligne d'arguments concerne ce que l'anglais peut faire. Par exemple son usage comme langue nationale officielle par un Etat africain aux centaines de langues autochtones sera vu par ce dernier comme une garantie d'unité nationale, même s'il s'agit de la langue de l'ancien colonisateur. L'usage de l'anglais (ou de toute grande langue véhiculaire, nous le répétons) sera aussi souvent conçu comme un facteur de développement, en permettant d'arrimer le pays à l'économie mondiale. Autrement dit ce que Galtung nomme *structural power*, ou pouvoir structurel, porte sur une vision de long terme des supposés bénéfiques économiques d'une langue.

On peut dès lors affirmer que le degré de ces différents types de pouvoir atteint des niveaux vertigineux pour l'anglais et pour les pays à large population anglophone.

<sup>94</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.271

<sup>95</sup> GALTUNG J, *The True Worlds. A Transnational Perspective*, New York : Free Press, 1980, p.62

<sup>96</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.273

<sup>97</sup> Car celui qui prétend que sa langue est la meilleure du monde prétend de fait connaître toutes les langues existantes pour avoir pu en effectuer la comparaison...

<sup>98</sup> A l'image du Rwanda qui aura quitté la Francophonie pour rejoindre le Commonwealth en 2009.



Ce *linguistic power*, ou pouvoir linguistique, crée désormais une différence de potentiel qui divise chez les linguistes quant aux politiques à adopter pour les Etats non anglophones. Elles consistent généralement en une promotion d'un multilinguisme plus ou moins ambitieux, mais critiquent rarement le choix d'enseigner avant tout l'anglais, voire considèrent son usage comme une bénédiction<sup>99</sup>. Ainsi Crystal, face au différentiel de pouvoir créé en faveur des pays anglophones, incite<sup>100</sup> les Etats à rendre les enfants bilingues le plus tôt possible, suivant le principe de "*the earlier the better*", c'est à dire "le plus tôt est le mieux". La maîtrise de la langue de son pays s'ajoutant à une connaissance aigüe de la langue de Shakespeare, les autochtones seraient à long terme favorisés face aux anglophones monolingues. Mais cet exercice de prospective possède lui-même d'immenses incertitudes comme il le reconnaît lui-même, qu'il s'agisse des dépenses d'enseignement en jeu ou de la possibilité de favoriser une petite minorité<sup>101</sup> aisée au sein de la nation.

Il reste enfin à nuancer des propos où la langue ne serait vue que comme outil au service d'une politique de puissance. Telle vision repose sur une croyance, celle évoquée par Calvet en la *planificabilité* de la langue<sup>102</sup>. En effet le pouvoir peut croire que la langue est un outil qui ne lui échapperait pas. Et ce n'est pas par hasard si c'est un linguiste qui critique cette vision limitée. Calvet, qui occupe son temps à décrire les langues et non à les orienter, sait que la langue évolue, se transforme, à la fois sous l'effet de politiques linguistiques, mais aussi par des processus sociaux beaucoup plus larges qui restent insaisissables. On peut donc planifier, tenter d'étendre l'usage de sa propre langue à l'échelle mondiale, mais une part d'inconnu persiste dans les effets et dans l'étendue de l'action politique. Nous l'avons déjà constaté en évoquant la question du *globish*, comme d'un anglais déformé qui ne correspondrait plus à l'anglais américain ou britannique et poserait même des problèmes de compréhension aux anglophones de langue maternelle. Mais c'est ici la question du pouvoir symbolique qui rentre en jeu. Tout d'abord la très grande majorité des anglophones persistent à affirmer que c'est leur langue, et non un quelconque *pidgin* qui a statut de langue privilégiée au niveau mondial. Et de plus, l'image du *globish*, dont d'ailleurs les usages et les versions sont aussi nombreuses que ses locuteurs, constitue une image dépréciée de l'anglais, et pourrait aboutir aux mêmes rapports constatés entre langues européennes et créoles, longtemps mis à la marge. Enfin force est de constater que depuis la naissance des industries culturelles, et avec l'apparition des nouveaux moyens de communication, la langue tend à s'uniformiser. Si par exemple on constate des différences entre le portugais parlé au Brésil et au Portugal, les échanges culturels entre les deux pays font penser que si une quelconque innovation linguistique apparaît dans l'une des deux nations, les locuteurs lusophones du monde entier seront très rapidement mis au courant de son usage. On le constate donc aujourd'hui, un grand Etat qui posséderait un minimum d'influence sur ses médias pourrait bien plus influencer sur l'usage d'une langue qu'il ne lui aurait été possible auparavant, et peut-être donner tort à l'approche de Calvet.

<sup>99</sup> Voir à ce titre Crystal, mais aussi Fishman ou Graddo. Phillipson critique sévèrement Crystal : "for him English has become global because the language happened to be at 'the right place at the right time', an assessment which detaches it from inequality and injustice" Robert PHILLIPSON, "Linguistic Imperialism", in Thomas RICENTO (ed.), *Ideology, Politics and Language Policies, focus on English*, John Benjamin Pub Co, 2000, pp 87-106, p.105

<sup>100</sup> David CRYSTAL, *English as a Global Language*, op. cit., p.16

<sup>101</sup> *Ibid.*, p.17. L'argument de Crystal selon lequel un tel système fonctionne aux Pays-Bas, au Danemark ou en Suède est par contre, il faut l'avouer, à la limite du consternant. C'est ignorer les particularités éducatives, culturelles et avant tout linguistiques de ces pays...

<sup>102</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, op. cit., p.159

## Le futur des langues : vers des guerres linguistiques ?

---

Les principales perspectives faites en matière linguistique s'appuient sur l'évolution du nombre de locuteurs des principales langues du monde. On sait déjà qu'à un strict niveau européen, l'anglais devrait bien peu à peu perdre sa position dominante au profit d'un retour de l'allemand, et d'une consolidation du statut du français (au détriment toujours de l'espagnol ou de l'italien). Le russe lui-même devrait aussi se voir plus accepté sans obtenir pour autant de reconnaissance au niveau institutionnel<sup>103</sup>. De façon globale, les prévisions à l'horizon 2050<sup>104</sup> prédisent un doublement du nombre de locuteurs natifs en anglais pour atteindre les 500 millions. Ce nombre restera toujours très inférieur à celui des locuteurs chinois, estimés à 1,4 milliard, et sera aussi dépassé par le nombre d'hindiphones. De façon générale les langues des pays émergents progressent très rapidement, qu'il s'agisse du portugais, du bengali ou du malais. L'arabe et l'espagnol rattrapent quasiment l'anglais, toujours en termes d'évolution démographique. Le français reste stable (en grande partie grâce aux populations africaines francophones) tandis qu'allemand, russe et japonais déclinent. Quels enseignements tirer à partir de ces données, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit que de prévisions et que bien des événements historiques peuvent impacter sur l'usage d'une langue ? Force est de constater tout simplement que le développement des langues semble suivre et refléter la répartition des pôles de pouvoirs pour le siècle à venir.

Attention, nous n'affirmons pas que la puissance d'un Etat ou de sa langue sont uniquement liés à sa démographie. Il s'agit ici d'observer les rapports entre langues, et non pas l'une après l'autre. Dans son nouveau rapport de perspectives pour les années 2030<sup>105</sup>, la CIA table majoritairement sur un retour de l'instabilité des puissances, un monde polycentrique sans véritable puissance hégémonique. Ce rattrapage des puissances émergentes permet de supposer aussi une plus grande concurrence à l'anglais, tout du moins à l'échelle régionale (Extrême-Orient, Asie du Sud, Amérique latine et Afrique), et additionnerait la multiplication des modalités d'échanges aux prédictions de tensions géopolitiques croissantes. On peut imaginer par exemple qu'à l'image du français qui déclinait dans l'Europe du XIXème siècle face à l'émergence des nationalismes et l'éducation de masse, l'anglais pourrait décliner face à la structuration de grands ensembles régionaux à l'échelle globale. Ces possibilités n'empêchent pas le Royaume-Uni de toujours considérer l'anglais comme l'une de ses meilleures ressources, une ressource plus *"importante que le pétrole de la mer du Nord"*<sup>106</sup>, pour reprendre les mots du président du *British Council*. De même on peut supposer que de grandes langues véhiculaires comme l'anglais, le français, l'espagnol ou le portugais continueront à voir leur usage favorisé au sein des anciennes colonies, encourageant certains comme Galtung à parler de "néo-néo-colonialisme"<sup>107</sup>. Dans une lecture Centre/Périphérie inspirée de Braudel, Galtung affirme que si autrefois l'exploitation de la périphérie nécessitait la présence physique d'exploitants, les NTIC permettraient d'avoir une prise directe sur la conscience et les représentations de

<sup>103</sup> Laboratoire Européen d'Anticipation Politique, "Quelles langues parleront les Européens en 2025 ?", 29.10.2007, article de prospective accessible sur [leap2020.eu](http://leap2020.eu) consulté le 17.08.2012

<sup>104</sup> D. Graddol, *The Future of English*, *The British Council*, Londres, 1997 cité par BRETON, MAZOYER (cartographie), *Atlas des langues du monde*, op. cit., p.62

<sup>105</sup> Accessible sur [gt2030.com](http://gt2030.com) consulté le 17.08.2012

<sup>106</sup> (je traduis). Chairman du British Council, *British Council Annual Report*, 1983. *"Our language is our greatest asset, greater than North Sea Oil, and the supply is inexhaustible (...)"* cité par Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit. pp.144-145

<sup>107</sup> *Ibid.*, p.53

la Périphérie, par le biais de ce que Phillipson nomme lui "impérialisme linguistique"<sup>108</sup>. Cet intrusion d'une langue davantage favorisé sur un nouveau territoire (qu'il soit d'ailleurs une ancienne colonie ou non) s'observe pour Calvet au travers de la notion de glottophagie<sup>109</sup>, qui décrit le processus linguistique d'absorption d'une langue minoritaire dans un plus grand ensemble, autrement dit le processus de mort d'une langue.

Comme on le voit la prospective s'avère être un exercice difficile. Si l'émergence des conflits mondiaux ayant pour unique objet la langue reste peu probable, l'apparition de conflits linguistiques internes est par contre tout à fait envisageable et s'observe déjà, comme nous l'avons évoqué en introduction. Si guerres linguistiques il y a, ce seront avant tout des guerres civiles<sup>110</sup>. De grands Etats pluri-ethniques comme la Chine ou la Russie se trouvent déjà en prises avec la question linguistique de leurs minorités (Caucase, Ouïgours etc) qui s'entremêle aux intérêts économiques et politiques, les conservateurs américains se montrent craintifs face à la montée de l'usage de l'espagnol dans les Etats du sud... De même nous ne ferons pas ici l'exposé de toute la crise politique belge, mais l'on sait qu'au-delà du conflit entre Flamands et Wallons se calque un conflit économique entre nord et sud du pays, tout comme l'Italie et sa ligue Lombarde, ou bien l'Espagne pour le cas de la Catalogne.

Ces conflits parfois violents trouvent en la langue un terreau favorable à notre époque, époque où s'amoncelle critique de la modernité et nouveau reflux identitaire. Tout d'abord parce qu'elle s'inscrit dans une critique renouvelée de l'Etat centraliste et régulateur en réexaminant son héritage historique. C'est le ressentiment des néerlandophones vis à vis de l'Etat belge, c'est la faiblesse de la construction nationale italienne, le renouveau amérindien aux Amériques ou le positionnement ambigu des Etats africains face à l'anglais ou le français. Parallèlement, cette même critique s'appuie sur la recherche permanente de nouveaux objets de construction identitaire, dans un monde post-moderne. Un monde où l'engagement politique s'est fragmenté et complexifié après la Guerre Froide, où religions, régionalismes et nouvelles communautés sont autant de tentatives de reconstruire des identités vécues comme menacées par une mondialisation qui uniformiserait et aplanirait toute velléité de distinction. Enfin cette complexification du monde se retrouve dans un changement de la nature même du concept d'identité. Autrefois d'avantage monolithique, elle se révèle aujourd'hui plurielle, mille-feuilles d'appartenances qui questionnent les concepts d'unicité et de pureté portés par les langues nationales. La notion de pureté de la langue se trouve ainsi relativisée<sup>111</sup>, tout simplement parce qu'une telle notion porte en elle des premières formes de racisme linguistique ou de mépris social. Dire que telle forme de la langue serait meilleure, dégagée par exemple des influences étrangères, c'est affirmer qu'il y aurait un mauvais usage de la langue. En réaction, la mission éducative des Etats devrait être désormais non pas de dénigrer mais de permettre à ses élèves de maîtriser les passages entre niveaux de discours et communautés de paroles<sup>112</sup>.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p.59

<sup>109</sup> Développée dans Louis-Jean CALVET, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Petite Bibliothèque Payot, 1979, Paris

<sup>110</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques, op. cit.*, pp.180-181

<sup>111</sup> *Ibid.*, p.193

<sup>112</sup> " *En linguistique, on distingue des « niveaux de langue ». Vous ne parlez pas de la même façon quand vous faites une belote au bistrot et quand vous participez à une conférence internationale. Donc nous sommes tous « plurilingues » : l'important est de pouvoir choisir notre langue en fonction des circonstances. (...)Le principal souci de l'école ne devrait donc pas être d'empêcher les jeunes de parler le verlan, mais bien de leur donner - aussi - les moyens de parler différemment.*" Entretien avec Louis-Jean

Ainsi pour reprendre Phillipson et conclure cette partie : *"If war is the continuation of politics by others means, then the conduct of linguistic policy is the civil form of the battle between languages, in which case the linguist needs to strive for the maximum amount of democratic control of all aspects of language policy"*<sup>113</sup>. Autrement dit il convient avant tout aux acteurs de la société civile, citoyens et spécialistes, de s'inquiéter des usages faits de la langue, car c'est la langue qui reste la première garante d'un système démocratique efficient.

Calvet, Olivier PASCAL-MOUSSELARD, *Louis-Jean Calvet : "Les politiques sont plurilingues ..."*, Article du 31.12.2008 accessible sur [telerama.fr](http://telerama.fr) consulté le 17.08.2012

<sup>113</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism, op. cit.*, p.101 (Je traduis) *"Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, alors l'usage des politiques linguistiques est la forme civile d'une bataille entre les langues, où le linguiste doit essayer d'obtenir le maximum de contrôle démocratique sur tous les aspects d'une politique de la langue"*.

## Partie II. Quand l'unité fait mal à la diversité : dérives du système européen et typologie des solutions proposées

Le processus d'intégration politique et économique du continent européen reste inégalé et ce à plus d'un titre. Nous ne ferons pas ici de récapitulatif de son fonctionnement économique ou institutionnel, ou si brièvement. Ce qui nous importe ici, c'est davantage la façon dont se touchent la densité culturelle de l'Union et le projet politique européen. L'UE ne comporte pas un nombre exceptionnel de langues si on la compare à de grands Etats multiethniques comme l'Inde ou la Russie. Mais ce qui la différencie c'est que les langues que l'on y parle ont souvent bénéficié d'une diffusion à l'échelle mondiale au cours des siècles passés. Ainsi non seulement les Etats de l'Union ont à résoudre le problème de l'usage d'une langue véhiculaire sur le continent, mais mêlent cela aux intérêts que chacun porte à voir sa ou ses langues utilisées dans leurs sphères d'influence privilégiées.

### I. De l'idéalisme au pragmatisme

Il s'agira dans un premier temps d'évoquer les racines de la construction européenne et son histoire depuis la naissance de la CECA et de la CEE en 1957 jusqu'à aujourd'hui. Ensuite nous irons décrire le fonctionnement des institutions elles-mêmes sur le plan linguistique face aux objectifs théoriques qu'elles se donnent. On établira notamment en premier lieu le lien entre construction démocratique volontaire et respect des cultures et des langues nationales, dans le passage progressif d'une Europe des 6 à une Europe des 27, dans une institution. Nous mettrons en avant la pluralité des langues de l'Union européenne, expliciterons cette volonté délibérée de mettre toutes les langues à égalité, leurs liens avec une identité européenne et les difficultés progressives causées par l'entrée de nouveaux Etats dans l'Union.

#### Un rêve européen

---

L'Europe, continent fameux aux limites indéfinissables, possède aujourd'hui 209 langues réparties en 6 souches différentes<sup>114</sup> parlées par plus de 700 millions de locuteurs. L'Histoire du continent, intimement lié au processus de construction national et aux tentatives impérialistes de son unification, a vu un nombre considérable de ses langues mourir au cours des derniers siècles. En effet, en comparaison l'Asie du Sud et du Sud-Est compte encore 1400 langues divisées en 10 souches, ou l'Afrique 1995 langues en 20 souches si l'on se fie aux données de Daniel Nettle. Ce processus de disparition n'est pas encore terminé et il est très probable que des langues comme l'aragonés pour l'Espagne ou le franco-provençal en France auront disparu au siècle prochain. A contrario les grandes

<sup>114</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAIN, *op. cit.*, p.42

langues nationales européennes auront tenté tour à tour d'occuper la place principale au sein de l'espace européen. Latin et grec, influence de l'italien dans les arts de la Renaissance, puis rêve d'un grand Empire français réunissant le continent ou d'une Europe à l'heure allemande, pour aboutir à l'usage inégalé de l'anglais d'aujourd'hui. La constitution d'une Europe de la paix est une réponse directe à ces tentatives d'unification violentes. Petite-fille de Briand et de Stresemann, fille de la guerre et des totalitarismes, elle ne peut plus se reposer sur d'antiques formes d'impérialisme culturelle et linguistique et doit ménager toutes les identités européennes. Si la langue la plus parlée en son sein est l'allemand, avec 90 millions de locuteurs natifs soit 18% de la population de l'UE, anglais, français et italien sont pour chacun d'entre eux parlés par 12 à 13% de natifs dans l'UE. Le nombre d'Etats francophones reste le plus important avec notamment la France, la Belgique ou le Luxembourg, mais aussi... la Roumanie ou la Bulgarie. A contrario enfin l'anglais est désormais la langue la plus parlée comme langue étrangère, avec des dernières estimations où environ 38% de la population de l'Union<sup>115</sup> prétendait pouvoir tenir une conversation dans la langue de Shakespeare et d'Hemingway.

Concernant ses valeurs, "Unis dans la diversité" est la devise que l'Union Européenne s'est choisie en 2000 pour fêter les cinquante ans de la déclaration Schuman. Ce choix se révèle intéressant dans l'apparente oxymore qu'il constitue, car il est tout aussi représentatif de la difficulté qu'ont les observateurs internationaux pour qualifier le système européen. Est-ce un Etat (et dans ce cas une véritable "union") ? Ou bien une simple confédération (et donc une addition de diversités) ? Véritable OINI (Objet Institutionnel Non Identifié)<sup>116</sup> il convient de rappeler quelles valeurs l'Union européenne prétend refléter à travers ses traités, car ce sont celles-ci qui vont justifier ses politiques linguistiques.

C'est seulement avec le Traité de Rome de 1957 qu'il est enfin dit mot sur le régime linguistique de la toute nouvelle Communauté Economique Européenne. Dans son article 217<sup>117</sup>, le traité renvoie au Conseil européen le soin de définir celui-ci. La Cour de justice, elle, possède son propre règlement de procédure où l'exigence première est la possibilité pour les juges et les justiciables de se faire comprendre dans sa propre langue. Par le règlement n°1 "portant fixation du régime linguistique de la Communauté Economique Européenne" du 15 avril 1958, le Conseil européen détermine pour la première fois les langues officielles des institutions en construction, qui seront alors le français, le néerlandais, l'italien et l'allemand. Etendues au fil des adhésions, celles-ci sont désormais au nombre de 23. Egalité des langues et multilinguisme institutionnel sont la règle, les textes de portée générale tout comme les règlements doivent être rédigés dans toutes les langues officielles (article 4), et le Journal officiel de l'Union européenne doit donc aussi suivre ce régime. Il est intéressant toutefois de constater que dès l'élaboration de l'article 6 de ce règlement certaines nuances sont apportées. Celui-ci laisse ainsi les institutions communautaires libres "*de déterminer les modalités d'application de ce régime linguistique dans leurs règlements intérieurs*". S'il semble évident qu'il était impossible pour le Conseil européen de régenter tous les aspects du plurilinguisme, on peut aussi considérer ce premier appel à l'aménager comme la reconnaissance qu'il ne peut être viable en tout lieux et toutes situations. Il s'agit concrètement d'une première distinction entre langue officielle et langue de travail, même si celle-ci est opérée de façon peu claire dans le droit européen. La langue officielle sera celle avec laquelle l'Union va communiquer avec le citoyen sur les

<sup>115</sup> Commission européenne, *Sondage Eurobaromètre spécial 243*, TNS Opinion & Social, 2006

<sup>116</sup> On parlera plus sérieusement d'association *sui generis*, c'est à dire de son propre genre, n'admettant pas la classification.

<sup>117</sup> "*Le régime linguistique des institutions de la Communauté est fixé, sans préjudice des dispositions prévues dans le règlement de la Cour de justice, par le Conseil statuant à l'unanimité*" Art.217 du Traité de Rome

aspects qu'elle juge capitaux ; et les langues de travail, les langues effectivement utilisées au sein de ses institutions pour y communiquer plus efficacement. Par la suite le Traité de Maastricht, puis le Traité d'Amsterdam viennent eux compléter les dispositions en faveur du multilinguisme intégral, d'une part en étendant le régime multilingue au troisième pilier "Justice et affaires intérieures"<sup>118</sup> en 1992, et d'autre part confirme en 1999 le droit pour tout citoyen européen de communiquer avec ses institutions dans sa propre langue<sup>119</sup>.

Avec six Etats fondateurs, dont trois francophones en totalité ou en partie, et quatre langues officielles on peut imaginer que si le plurilinguisme pouvait déjà paraître ambitieux, il n'était pas pour autant insurmontable. En comparaison la Suisse compte trois langues officielles, et quatre nationales (si l'on prend en compte le romanche). Dans les faits, et avec la présence de la France, de la Belgique et du Luxembourg, le français reste plus utilisé que les autres langues de l'Union, jusqu'à l'entrée en 1973 du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark. Le français, et désormais l'anglais, prennent la tête au détriment de l'allemand qui réclame un traitement plus équitable en tant que langue de travail dès septembre 1984<sup>120</sup>. Les élargissements progressifs équilibrent la balance entre Etats de langues romanes (Portugal et Espagne en 1986) et de langues germaniques (Autriche et Suède en 1995, si l'on met à part le cas spécifique de la Finlande). Les élargissements à 25 puis à 27 en 2004 et 2007 changent davantage la donne puisqu'ils portent le nombre de langues officielles au sommet inégalé de 23 avec de nombreuses langues slaves dont la connaissance parmi les autres locuteurs de l'Union reste faible. Il favorise de plus la position de l'allemand et du russe au détriment du français, des langues davantage connues en Europe centrale et orientale.

## L'utopie institutionnelle

---

C'est ici le fonctionnement des institutions européennes, de leur régime linguistique officiel qui nous intéresse et la recherche de solutions trouvées pour parer à l'obligation d'un multilinguisme intégral. Au niveau budgétaire les sommes consacrées à la traduction et à l'interprétation restent massives et l'efficacité concrète des politiques multilingues au sein des institutions reste discutable. En effet, à l'heure actuelle si l'Union européenne compte 23 langues officielles, cela signifie déjà qu'en termes de traductions il convient d'avoir environ 500 modes de traductions pour opérer le passage de chaque langue à une autre directement, par exemple pour passer du grec au slovène ou du portugais au suédois, etc. Au niveau économique, les dépenses concernant l'administration et le fonctionnement des institutions européennes est estimé à environ 6% du budget total de l'Union<sup>121</sup> (qui s'élevait à environ 142 milliard d'euros pour 2011). A l'intérieur de cette même part, 500 millions d'euros sont utilisés par les institutions pour leurs services de traduction et d'interprétation<sup>122</sup>.

<sup>118</sup> "Tous les textes relatifs à la politique étrangère et de sécurité commune qui sont présentés ou adoptés lors des sessions du Conseil européen ou du Conseil ainsi que tous les textes à publier sont traduits immédiatement et simultanément dans toutes les langues officielles de la Communauté." Déclaration relative au régime linguistique dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune annexée au Traité de Maastricht

<sup>119</sup> Modification de l'article 21 du traité instituant la Communauté européenne par le Traité de Maastricht.

<sup>120</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.34

<sup>121</sup> Voir "Budget" accessible sur [europa.eu](http://europa.eu) consulté le 17.08.2012

<sup>122</sup> Frédéric SIMON, "Multilingualism MEP : 'We're having difficulty recruiting English people'". Entretien avec Miguel Angel Martinez Martinez, député européen en charge du multilinguisme au Parlement Européen. Article accessible sur [euractiv.com](http://euractiv.com) consulté le 17.08.2012

Le Conseil européen et les réunions ministérielles du Conseil sont dans leur ensemble réalisées en régime multilingue intégral, autrement dit par une traduction instantanée dans toutes les langues utilisées, système le plus lourd existant. Elle permet de placer tous les chefs d'Etats et les ministres à égalité, et se lie finalement à un principe d'égalité stricte entre Etats. Le COREPER, ensemble des ambassadeurs chargés par les Etats auprès de l'Union Européenne pour résoudre les points plus techniques du Conseil européen, voit son régime linguistique fonctionner sur trois langues de travail : anglais, français et allemand.

Le Parlement européen connaît, avec le Conseil européen, un système se rapprochant aussi au mieux du multilinguisme intégral. Ainsi l'article 146 du Parlement européen reconnaît explicitement le droit à tout député de pouvoir suivre et s'exprimer dans sa langue aux séances de l'assemblée. Il prévoit toutefois la possibilité de restreindre le nombre de langues pour des réunions de commissions ou de délégations hors "des lieux habituels de travail" et avec l'accord unanime des députés. Ici, de la même façon, il apparaît déplacé d'exiger des députés européens des compétences linguistiques pour lesquelles ils n'ont pas été élus prioritairement. Commissions et réunions de travail demandent de fait une logistique huilée pour permettre sans cesse à tout élu d'accéder aux documents de travail et aux débats de leurs confrères. Pour 2011, la part du budget du Parlement européen pour sa politique d'information et de communication était ainsi estimé à 23% du total<sup>123</sup>.

La Commission européenne, elle, possède un régime multilingue réduit, cantonné à l'usage de l'anglais, du français et de l'allemand comme langues de travail, même si le règlement intérieur de la commission reste muet sur la question linguistique. Dans les faits seuls les textes législatifs et ceux ayant une portée jugée suffisamment importantes sont traduits dans toutes les langues de l'Union. La majorité des documents de travail internes à la commission sont eux rédigés aujourd'hui de façon très majoritaire en anglais, utilise encore le français, mais l'allemand lui l'est de façon très parcellaire. Ainsi pour 2008, 72% des textes produits l'étaient en anglais, 12% en français, 3% en allemand, et 13% dans d'autres langues<sup>124</sup>. On voit ici combien l'allemand se voit sous-représenté alors qu'il constitue la langue maternelle la plus parlée au sein de l'Union.

Le français possède aussi sa chasse gardée, au sein de la Cour de justice de l'Union européenne<sup>125</sup>. Le fonctionnement linguistique de la Cour de justice se base sur le plurilinguisme quant à la langue de procédure, qui peut donc être l'une des vingt-trois langues officielles de l'Union. Une fois la langue déterminée lors de l'engagement de la procédure, celle-ci doit être utilisée tout du long, à la fois par écrit et par oral. La langue du délibéré est quant à elle le français, qui servira donc de langue de travail pour la constitution des dossiers internes. Cet usage du français est fait sans que l'on y trouve une justification autre que celle de la "tradition"... A l'inverse, la Banque centrale européenne communique principalement en anglais. Un simple regard sur le site officiel de l'institution permet de le constater. Si la présentation de la BCE et explicatifs des pièces et monnaies (...) sont disponibles en vingt-trois langues, les publications, statistiques, et explicatifs de la politique monétaire, qualifiés d'intéressants pour "les spécialistes" ne sont disponibles qu'en anglais, tout comme les offres d'emploi de l'institution.

<sup>123</sup> Détail du budget accessible sur [europarl.europa.eu](http://europarl.europa.eu) consulté le 17.08.2012

<sup>124</sup> Commission Européenne, Direction Générale de la Traduction, *Etudes sur la traduction et le multilinguisme. La traduction à la commission : 1958-2010*, 2009, p.102. Accessible sur [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu) consulté le 17.08.2012

<sup>125</sup> Voir "Régime linguistique de la Cour de justice de l'Union européenne", accessible sur [curia.europa.eu](http://curia.europa.eu) consulté le 17.08.2012



Nous le constatons, au sein des institutions européennes il est souvent nécessaire d'effectuer un grand écart permanent entre idéaux européens dont l'exigence ne se combine qu'avec les réunions de travail les plus officielles, et un travail de fond dont l'efficacité et le pragmatisme s'accommodent mal de l'usage de vingt-trois langues. Paradoxalement le principe d'égalité des langues semble être une valeur sur laquelle l'Union européenne a du mal à transiger. A la fois parce que l'on imagine qu'il lui faut à tout prix éviter de passer pour le grand méchant loup dans le viseur des nationalismes croissants des pays de l'Union, mais aussi parce que le multilinguisme est au cœur d'un équilibre complexe. Si un jour hypothétique l'on décidait que seuls l'anglais le français et l'allemand seraient les langues officielles de l'Union, le nombre de petits et moyens pays de l'Union dont ce n'est pas la langue suffirait à contrebalancer un tel projet. Cet équilibre instable à vingt-trois favorise par défaut la seule langue dont l'usage majeur à l'extérieur de l'Union peut sembler être un gage de neutralité, à savoir l'anglais.

## **II. Protestations et double discours**

Nous avons pu l'observer, si les valeurs dans lesquelles se drapent l'Europe paraissent nobles, il est parfois difficile de tenir des engagements aussi ambitieux sans reconnaître la difficulté, voire l'impossibilité de les mettre en œuvre. Le discours en faveur du multilinguisme apparaît parfois comme trop consensuel pour être honnête. En considérant toutes les langues sur un pied d'égalité, elle valide la vision d'un "marché des langues" défendue par certains<sup>126</sup>, où le choix des langues à apprendre se ferait par l'intermédiaire d'un individu libre et rationnel. Or un individu opère aussi à des choix stratégiques, comme nous l'avons signalé, en décryptant les arguments de l'utilisation de l'anglais. Enfin pour filer la métaphore économiste, le marché est loin d'être "libre et non faussée".

### **Faillite du multilinguisme, faillite du trilinguisme ?**

---

Lorsqu'on étudie des ouvrages de linguistes, d'intellectuels soucieux des langues, il n'en est pas un qui ne défende cette idée, tellement large et creuse qu'elle en est devenue vide de sens. Tous se disent pour la défense du multilinguisme, pour la défense de la diversité des langues et leur promotion. C'est à peine si parfois l'utilité de cette diversité est remise en cause par quelque linguiste provocant. Un tel consensus est encore plus perceptible dans la classe politique européenne. Le multilinguisme apparaît dès lors comme étant ce que le développement durable est à l'écologie : une notion tellement englobante qu'elle met tout le monde d'accord. Qui serait pour interdire aux individus de parler leur langue maternelle ? Tout comme le développement durable (et puisque certains parlent aussi d'écologie des langues), c'est sur les moyens que les divergences apparaissent rapidement. Si les politiques nationaux entendent promouvoir la diversité culturelle et linguistique, notamment à l'échelle européenne, force est de constater également que cela ne les empêche pas au niveau d'international d'allouer des moyens à la défense et à l'usage de leur propre langue nationale (Instituts français, Instituts Cervantés, Goethe, etc).

La difficulté du multilinguisme fait peu de doutes et transparaît déjà en l'évoquant. Quant aux données concernant l'usage des trois principales langues de travail de l'Union européenne, elles sont moins connues et méritent réflexion. Nous les avons évoqués en

---

<sup>126</sup> Le sociolinguiste Ronald Wardaugh notamment, cité par Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.99

surface précédemment, les chiffres démontrent la baisse notable de l'usage du français et de l'allemand au sein des institutions européennes depuis les années 80. Concernant les chiffres de la commission européenne, un des principaux pôles de pouvoir de l'Union, voilà ce que l'on obtient :

Année	Anglais	Français	Allemand
1986	26	58	11
1991	35	48	6
1996	44	38,5	5,1
2000	55	33	4
2004	62	26	3
2008	72	12	3

Tableau 2. Langues de rédaction d'origine des documents de la Commission (en %).  
Source : Commission européenne

Les données manquantes concernent les documents produits dans les autres langues de l'Union. On observe ici combien français et anglais se croisent, signalant à la fois une baisse d'influence de la France au sein de l'Union, et l'arrivée d'une multitude de pays de l'Est n'ayant que l'anglais en commun avec leurs confrères de l'ouest. On constate dans les faits que le trilinguisme de travail de la Commission se transforme peu à peu en un usage monolingue de l'anglais, le plurilinguisme servant avant tout à la communication avec les pays membres et à la publication des documents les plus officiels et/ou jugés importants. On se demande ici comment la Commission juge de l'importance d'un document...

De façon générale, l'anglais s'impose progressivement au niveau institutionnel, mais aussi dans la communication et les relations qu'entretient l'Europe avec ses concitoyens, atteignant parfois des phénomènes régulièrement dénoncés de discrimination linguistique au profit des "*English natives*" (citoyens de langue maternelle anglaise).<sup>127</sup> Au niveau économique, on dénonce aussi une multiplication des appels d'offres en anglais effectués par les structures européennes auprès d'entreprises de l'Union. De tels pratiques sont accusés de créer une distorsion de concurrence favorisant les entreprises anglophones<sup>128</sup>.

Hors des institutions, l'Union et la Commission européenne recommandent depuis des années la solution "une langue maternelle plus deux langues étrangères"<sup>129</sup>. Concrètement il s'agit le plus souvent pour les systèmes éducatifs européens d'encourager la maîtrise de la langue anglaise et d'une seconde langue étrangère. Ainsi, et sans rentrer dans le détail des chiffres<sup>130</sup>, l'anglais figure, et de loin, au palmarès de la langue la plus enseignée au sein de l'Union Européenne, suivi de loin par le français puis l'allemand. Espagnol, italien et russe quant à eux se voient surtout enseignés dans des pays limitrophes. Les effets

<sup>127</sup> Voir pour exemple la Question écrite du 2.07.2003 posée par Paul Rübig (PPE-DE) et Harald Etti (PSE), députés européens, à la Commission ayant pour objet la "Discrimination linguistique dans les avis de vacance". Accessible sur [europarl.europa.eu](http://europarl.europa.eu) consulté le 18.08.2012

<sup>128</sup> Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union Européenne, *Rapport d'information sur la diversité linguistique dans l'Union européenne*, n°902, enregistré le 11.06.2003. Voir Troisième Partie, I, B, 2, b) portant sur "La multiplication des appels d'offre en langue anglaise". Accessible sur [assemblee-nationale.fr](http://assemblee-nationale.fr) consulté le 18.08.2012

<sup>129</sup> Conseil européen de Barcelone, *Conclusions de la Présidence*, les 15 et 16 Mars 2002, §44. La Commission européenne a suivi depuis les recommandations du Conseil européen.

<sup>130</sup> Pour cela voir EACEA ; Eurydice ; Eurostat, *Chiffres clefs de l'enseignement des langues à l'école en Europe*, Commission européenne, Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture", 2008, Bruxelles, 134 p.

des politiques éducatives ne sont pour l'instant pas immédiatement perceptibles. Si l'on interroge directement les Européens via les eurobaromètres<sup>131</sup>, on constate qu'en 2005, dans six Etats membres, c'est encore une majorité qui affirme ne pas connaître d'autres langues que sa langue maternelle. Or on y compte le Royaume-Uni, l'Italie ou encore l'Espagne. Dans l'ensemble des répondants européen, on en dénombre 44%<sup>132</sup>. Concernant l'usage de l'anglais comme langue étrangère, 38% estiment en avoir une connaissance suffisante pour tenir une conversation dans cette langue. Si l'on rajoute à ce pourcentage le nombre d'anglophones de naissance, on obtient environ 51% de la population européenne qui serait familière avec l'anglais. Un tel nombre porte à réflexion. A la fois fort et faible, dans l'hypothèse de l'usage unique de l'anglais au sein des institutions, cela supposerait toujours d'exclure linguistiquement la moitié de ses citoyens. Mais ce nombre dépasse de loin les mêmes pourcentages additionnés pour l'allemand (32%) ou le français (26%). Enfin vis à vis des politiques linguistiques à mener, si les Européens soutiennent globalement le multilinguisme et reconnaissent les bienfaits de l'apprentissage d'une langue étrangère, ils apparaissent plus mitigés sur l'objectif de l'Union de maîtriser deux langues hors sa langue maternelle. 50% soutiennent une telle initiative alors que 44% se prononcent contre. On peut supposer que les sondés rechignent à l'investissement en temps et en argent d'un tel objectif, mais il est curieux de constater que parmi les plus rétifs à une telle proposition se trouve les Allemands (36%) et les Français (31%). On y voit donc davantage un souci stratégique, les locuteurs de grandes langues ne voyant pas l'intérêt d'élargir leurs compétences au-delà d'une langue se révélant la plupart du temps être l'anglais.

Si la politique du multilinguisme tente bon gré mal gré de tenir au sein des institutions, elle reflète aussi des équilibres de force entre des Etats défendant leurs intérêts nationaux. Comment imaginer son évolution dans le cas d'une Union plus intégrée, où la confusion entre intérêts européens et nationaux serait grandissante ? L'usage en croissance de l'anglais ne serait-il pas d'ailleurs déjà le signe d'un tel mouvement ? Quant aux opinions publiques européennes, la promotion d'un véritable multilinguisme y trouve rapidement ses limites, et montre qu'avant d'être ambitieux il s'agit surtout d'être pragmatique...

## Les langues régionales à l'assaut

---

Expression qui va et vient, l'Europe des régions traduit une place croissante donnée au local et aux cultures régionales au sein du continent. Elle est somme toute la conséquence logique d'une Europe que l'on voudrait la plus diverse et multiple possible, y compris au travers de ses langues. Elle complexifie encore davantage les objectifs déjà ambitieux de l'Union évoqués précédemment, et révèle cette fois des divergences de points de vues nationales sur la façon de concevoir les rapports entre nation et langue. L'élaboration de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et les différentes traditions politiques qu'elle révèle est tout à fait emblématique de ce choc des cultures linguistiques.

Elaborée cette fois avec l'aide du Conseil de l'Europe, elle dépasse le cadre de l'UE et concerne aussi des pays comme la Russie, la Suisse ou la Norvège. Elle a toutefois été rédigée en collaboration avec le Parlement et la Commission européenne<sup>133</sup>. Elle se lie aux tentatives évoquées dans notre sous-partie sur "le retour des langues oubliées"

<sup>131</sup> Commission européenne, *Sondage Eurobaromètre spécial 243, op. cit.*, 2006

<sup>132</sup> A la question D48b-d "Quelles sont les langues que vous parlez suffisamment bien pour participer à une conversation exception faite de votre langue maternelle ?"

<sup>133</sup> Hervé ABALAIN, *Le français et les langues historiques de la France*, Editions Jean-Paul Gisserot, 2007, p.137

en ce qu'elle vise la protection mais aussi la promotion des langues régionales et dites minoritaires. Si la langue régionale se laisse facilement définir, la langue minoritaire est, elle, conçue comme une langue parlée par une minorité numérique au sein d'un Etat non incluse dans les langues officielles du même Etat. Pourtant elle "n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'Etat, ni la langue des immigrants" (article 1). La charte se gardera bien ensuite de définir ce qu'est un "dialecte", ou un "immigrant"... De façon concrète, celle-ci encourage à leur promotion dans l'espace public, dans des domaines aussi divers que la justice, l'enseignement, la culture ou les services publics, au travers d'une série de mesures dans lesquels l'Etat s'engage à en appliquer au minimum 35. Elle peut concerner entre autres l'enseignement d'une langue régionale, la possibilité de mener des procédures juridiques dans ces langues ou son usage au sein de l'administration ou des assemblées.

Si sa signature et sa ratification ont posés peu de problèmes dans des Etats plurilingues comme l'Espagne ou le Royaume-Uni, après l'avoir signé en 1999 la France ne l'a toujours pas ratifié notamment en raison d'un avis contraire du Conseil constitutionnel qui juge qu'elle ne respecte pas l'article 2 de la Constitution proclamant que "la langue de la République est le français". La question de savoir s'il fallait protéger les langues nationales a ainsi fait débat au cours des présidentielles de l'année 2012<sup>134</sup>, opposant protecteurs du patrimoine culturel et défenseurs d'une France "une et indivisible".

Ce refus de ratification est emblématique dans un pays qui a longtemps réprimé sévèrement et violemment l'usage de ses langues régionales. Jusqu'à la Révolution le français reste une langue étrangère pour une très grande majorité des habitants du territoire. Selon les signalements de l'abbé Grégoire, trois millions de francophones sont ainsi dénombrés sur un territoire abritant vingt-sept millions d'individus<sup>135</sup>. Ce même abbé resta célèbre pour ses appels à détruire les idiomes de France, à étendre la "langue de la liberté" contre un multilinguisme jugé rétrograde et monarchique. Ainsi si l'Assemblée Constituante et la Ière République effectuent à leurs débuts un important travail de traduction, cette première politique linguistique davantage fédéraliste est rapidement abandonnée. On s'emploiera par la suite à procéder au travail d'uniformisation linguistique du territoire contre ce que l'on qualifie désormais de "patois" par le biais de l'école et des administrations publiques. Elle s'accompagne de mesures coercitives et humiliantes qui marqueront des générations de locuteurs occitans, bretons, alsaciens ou corses, mais aussi créoles. La situation s'est depuis assagie depuis l'élaboration de la loi Deixonne, en 1951, première loi à autoriser l'enseignement des langues régionales. La Charte montre toutefois qu'esprit jacobin et méfiance des régionalismes n'est pas prêt de s'éteindre. Enfin, et c'est là un point important, c'est qu'il est désormais reconnu que les processus d'éradication des cultures régionales qu'ont connus la France, mais aussi le Royaume-Uni, furent un prélude aux discours et aux politiques coloniales du XIXème siècle<sup>136 137</sup>. Elles font aussi inévitablement penser plus largement aux politiques d'assimilation forcées des Amérindiens aux USA ou aux "générations volées" d'Australie. Il s'agit alors toujours de corriger, d'humilier et de détruire une culture indésirable, jugée archaïque et nuisible à l'individu lui-même. A contrario ces politiques prétendent former un "citoyen nouveau",

<sup>134</sup> Carole BOINET, "Pour ou Contre la Charte des langues régionales", 31.03.2012 sur rue89. Accessible sur rue89.com consulté le 18.08.2012

<sup>135</sup> Un rapport de la Convention resté célèbre depuis, le "Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, 16 prairial an II - 1794", cité par Hervé ABALAIN, *op. cit.*, p.111

<sup>136</sup> *Ibid.*, p.113

<sup>137</sup> Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *op. cit.*, p.153

dont le comportement, la culture et la langue seront vus comme intégrés à la communauté nationale et comme une absence de menace pour son unité.

Au niveau européen, l'élaboration de cette Charte constitue une base propice à l'élaboration de nouvelles formes de multiculturalisme, où les langues régionales ne sont pas conçues comme une menace pour les cultures nationales<sup>138</sup>. Elle se lie aussi aux recommandations de la Commission européenne d'alors, qui estimait que la multiplicité des langues au sein de l'Union européenne était à considérer comme une chance, et d'affirmer que "les langues ne séparent pas, elles relient"<sup>139</sup>. Pourtant il est un autre argument, économique celui-ci, utilisé par les adversaires de la Charte, et qui considère dans une logique tactique que l'apprentissage des langues régionales est un surcoût à une époque où l'apprentissage de l'anglais deviendrait prioritaire. On peut citer Georges Sarre en 1999 "Est-il encore nécessaire de renforcer l'enseignement de langues inutiles économiquement ?", ou Claude Allègre qui en 2001 déclarait : "la France a besoin de fabriquer des informaticiens parlant anglais et on va fabriquer des bergers parlant breton et occitan". Outre le curieux usage du verbe "fabriquer" que fait Allègre et les aspects peu engageants de telles déclarations, la question reste posée. Si l'UE exige de voir ses citoyens parler deux langues étrangères dans un futur proche, comment un tel objectif, déjà ambitieux, pourra se joindre sans heurts à une promotion de ses langues régionales ? De même, si les langues régionales se voient admises au sein du groupe des langues étrangères que l'UE espère voir parler par ses citoyens, ne vont-elles pas indirectement inciter au pragmatisme et à l'apprentissage de la seule langue anglaise à leurs côtés ? Des questions aussi complexes portant sur les stratégies de millions d'acteurs sur des territoires linguistiques variés trouvent difficilement des réponses claires...

## L'anglais, grand gagnant

---

***"Quand on parle de langues, pour dire les choses simplement, il s'agit toujours aussi d'autre chose. La langue n'est pas seulement un instrument de communication (...) Les systèmes symboliques ne sont pas simplement des instruments d'expression de la réalité, mais ils contribuent à la construction du réel (...) Et il faut réfléchir (...) pour voir si et comment il est possible d'accepter l'usage de l'anglais sans s'exposer à être anglicisé dans ses structures mentales, sans avoir le cerveau lavé par les routines linguistiques"***<sup>140</sup>

Nous le constatons, le multilinguisme est à la fois la force et le talon d'Achille de l'Union. Si l'usage croissant de l'anglais est un fait, comment réagissent les acteurs européens ? Cet extrait d'un écrit de Bourdieu traduit avec lui la peur qu'il peut y avoir à se retrouver "anglicisé", d'accepter un "système symbolique" de représentation du monde qui nous dépassera et nous avalera. Elle exprime aussi finalement cette angoisse de la perte d'identité linguistique, une angoisse qui n'était jusqu'alors connue en Europe que par les locuteurs de langues minoritaires et par les immigrés.

<sup>138</sup> Robert PHILLIPSON, *Linguistic Imperialism*, op. cit., p.95

<sup>139</sup> Rapport de présentation de la Charte en 1988 par M. Herbert Kohn, cité par Hervé ABALAIN, op. cit., p.138

<sup>140</sup> Pierre BOURDIEU, Abram DE SWAAN, Claude HAGÈGE, Marc FUMAROL et Imanuel WALLERSTEIN: "Quelles langues pour une Europe démocratique ?", in *Raisons politiques* 2, 2001 pp. 41-64, cité par François GRIN, Rapport n° 19 pour le Haut Conseil de l'Éducation : *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, septembre 2005 p. 79

Ces peurs face à l'anglais reposent sur des faits, déjà maintes fois évoquées : déséquilibre des investissements dans l'apprentissage des langues entre pays, discriminations en faveur d'anglophones natifs, hégémonie culturelle, facteur d'inégalités de position lors de débats et de conversations, "provincialisation" des autres langues européennes au sens d'infériorisation culturelle et psychologique de leurs locuteurs etc. Pourtant, nombreux sont les spécialistes arguant du caractère inéluctable de l'hégémonie de la langue. Il s'agit au fait aussi d'un débat "caché" de notre mémoire, récurrent, qui porte sur l'influence qu'ont les acteurs étatiques, individuels, supranationaux, sur l'usage des langues. Cette influence affronte le caractère systémique de l'usage d'une langue, cette addition des comportements individuels qui aboutissent à des usages collectifs inattendus et incontrôlables, et fait ainsi dire à Calvet que la planification d'une langue internationale comme l'espéranto n'est pas possible<sup>141</sup>, que l'usage des langues tient davantage à des facteurs sociolinguistiques plus qu'à la politique<sup>142</sup>. Mais arguer d'un tel état de fait doit-il pour autant inciter chacun à baisser les bras ? Non sans doute, et cela n'empêche d'ailleurs pas les Etats de défendre leurs langues. La situation des langues dans le monde est emblématique d'un monde globalisé, peuplé d'actions à l'allure incohérente et anarchique, où même ne pas réagir est déjà une politique. La situation actuelle charrie avec elle la nécessité d'un double travail de la pensée : peut-on trouver des alternatives plus équitables que l'usage de l'anglais au niveau européen et global, et si cela n'est pas possible, comment faire pour que la généralisation de l'usage de l'anglais soit la plus équitable possible ?

Philippe Van Parijs, sociologue et économiste belge, a ainsi cherché davantage dans la seconde direction, et s'est retrouvé à devoir briser un certain nombre de tabous qui pèsent sur les politiques linguistiques européennes, parfois de façon très osée. Une des bases de sa réflexion est la suivante : la langue est un bien public<sup>143</sup>, et de fait elle appartient à tout le monde. Une telle vision n'est sans doute pas la plus partagée au monde, car en sa qualité de marqueur identitaire, une langue est la plupart du temps jugée appartenir à ses locuteurs de langue maternelle. Mais elle est aussi salutaire, au sens où finalement elle affirme que la langue est avant tout un outil de communication avant d'être un ensemble de règles à respecter scrupuleusement. De même, si celle-ci est le vecteur de cultures nationales particulières, il tient aussi à ses nouveaux locuteurs d'y imprimer aussi leur marque et de "teinter" ainsi la langue de leurs propres idées. Ce comportement est le premier recommandé face à l'accusation faite à l'anglais d'être un vecteur d'hégémonie culturelle. Van Parijs incite pour contrer un tel défaut à saisir cette même langue comme un "haut-parleur" et de l'utiliser justement pour critiquer ces mêmes idéologies (interventionnistes, néolibérales, etc) dont on accuse l'anglais d'être porteur.

Concevoir l'existence de l'anglais comme langue commune et bien public permettrait aussi une incitation officielle à la demande d'efforts de la part des pays anglophones, qui pourraient aller jusqu'à compenser leur position privilégiée par des taxes, des transferts économiques en faveur des Etats les plus défavorisées linguistiquement. Une telle possibilité reste toutefois peu probable, comme le reconnaît lui-même Philippe Von Parijs<sup>144</sup>. Mais cela ne semble pas poser pour lui de véritable problème puisqu'il considère qu'à long terme les plus désavantagés par l'usage de l'anglais seraient les anglophones eux-

<sup>141</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, op.cit. p.280

<sup>142</sup> C'est d'ailleurs ce qui avait amené Calvet à critiquer l'hypothèse de la novlangue d'Orwell, entièrement construite par et pour une idéologie totalitaire. Il est intéressant de signaler que Calvet a depuis nuancé davantage son opinion.

<sup>143</sup> Philippe VAN PARIJS, *Linguistic Justice for Europe and for the World*, op. cit., p.51

<sup>144</sup> *Ibid.*, p.100

mêmes, coincés dans leur unilinguisme... De même, celui-ci en appelle finalement à s'appropriier l'anglais, à user notamment de sa dimension distributive et favoriser les revues de recherches en anglais, à encourager l'usage du sous-titrage et enseigner la langue le plus tôt possible. Le cas des revues scientifiques et de l'usage du web qu'il préconise est typique, puisque si l'on accuse régulièrement le monde anglophone de "piller" les idées des non-anglophones de naissance en encourageant l'usage de leur langue et en les rendant ainsi accessibles, l'inverse est aussi vrai permettant aux non-anglophones de naissance d'accéder aux publications de leurs confrères anglophones.

Enfin, pour éviter une "contamination" et un rapport chaotique entre langue véhiculaire mondiale et langues locales, Van Parijs recommande la défense du principe de territorialité linguistique<sup>145</sup>, autrement dit la mise en place de politiques coercitives à l'échelle d'un territoire, en faveur de l'usage stricte de la langue locale dans l'administration publique et l'éducation. Il prend pour cela les exemples connus de défense du français au Québec, ou du néerlandais pour la Flandre belge. Il est donc intéressant de noter que si Van Parijs promeut très activement l'usage de l'anglais au niveau international, cette même promotion ne peut se faire que dans un esprit de protection des autres langues et la nécessité de définir clairement et strictement le bilinguisme qu'il recommande. On constate, et cela est vrai autant pour la promotion du plurilinguisme que de l'anglais (voire de l'espéranto si son usage était encouragé) que c'est souvent l'absence de règles, la difficulté de briser certains tabous qui créent des situations d'inégalités entre locuteurs. La règle, la politique, l'action humaine intervient pour établir une "justice linguistique" dans le champ de ses possibles. Van Parijs, dans une optique que l'on pourra juger au choix restrictive, pragmatique ou pessimiste, considère ce "champ des possibles" réduit et limité à l'anglais et possède une tendance à minorer le poids symbolique et identitaire d'une langue au profit d'une vision davantage "économiste". Si l'on peut être en désaccord avec ses propositions (et les raisons de l'être sont nombreuses) et son orientation idéologique (Van Parijs se dit libertarien de gauche), il reste toutefois que son analyse et ses réflexions en terme de justice permettent d'aborder avec lucidité le scénario le plus probable de ces prochaines années.

### **III. Les futurs de l'Europe**

Quelle évolution est-il possible de prédire pour les langues d'Europe ? Le rayonnement culturel d'un pays et de sa langue sont en partie fonctions de sa position économique et de sa position dans le concert des nations. S'il s'agit déjà d'une gageure de prédire l'avenir politique et économique de l'Union européenne, rappelons-nous qu'elle n'est pas non plus assimilable à un Etat. C'est sans doute là la variante capitale qui jouera sur l'évolution linguistique du continent. Elle se mêlera aussi à la capacité du continent et de ses nationaux à mesurer leurs intérêts sur le long terme. Si l'UE se dirige vers un système davantage cohésif et fédéraliste, elle devra réfléchir de front à la question de ses langues : est-il vraiment possible aujourd'hui d'inventer un nouveau type d'organisation supranationale efficace, démocratique et multiculturelle ?

#### **"La langue de l'Europe c'est la traduction" Umberto Eco**

---

<sup>145</sup> *Ibid.*, p.133

Comment répondre le plus fidèlement à la devise européenne, autrement dit comment garantir le jeu démocratique à l'échelle supranationale tout en respectant les identités les plus diverses ? Nous l'avons vu, la position multilingue reste la plus souhaitée par les acteurs de l'Union, tout du moins dans le discours. Mais nous avons constaté aussi que des politiques multilingues maladroites ou incohérentes possédaient une faible efficacité et tendent même à occulter la croissance de l'usage d'une grande langue comme l'anglais. En réaction, les recherches faites dans des modalités de compréhension originales sont nombreuses. Dans de nombreux travaux, les chercheurs proposent des solutions souvent innovantes pour tenter de dépasser la vieille problématique de la langue commune. Il peut s'agir d'aménagements bilingues tenant compte de l'usage privé ou public de chaque langue<sup>146</sup>, mais aussi de l'intercompréhension, utilisé pour que deux locuteurs de langues proches puissent se comprendre et parler chacun dans leur propre langue. Au niveau de l'action politique, le multilinguisme trouve aussi ses partisans et on l'observe notamment par le récent appel de 2008<sup>147</sup> lancé en sa faveur et nommé "A plus d'une langue"<sup>147</sup>. Cet appel faisait suite aux Etats généraux du multilinguisme organisé alors à la Sorbonne à l'occasion de la présidence française de l'Union, et il constitue également un véritable plaidoyer en faveur de la traduction. Ainsi elle "doit être au cœur de l'espace public européen qu'il incombe à tous de bâtir", l'appel en appelant à une "véritable politique européenne de la traduction". Loin de considérer l'exercice de la traduction comme un outil coûteux et réhibitoire à la communication, il estime qu'il pourrait au contraire enrichir et caractériser pleinement une identité européenne en manque de repères. Dans le même temps, les Assises européennes du plurilinguisme ont aussi donné naissance à une Charte européenne du plurilinguisme<sup>148</sup>, un texte quelque peu similaire à l'appel cité précédemment mais qui détaille davantage les politiques plurilingues qu'il appelle à mener dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la citoyenneté européenne ou du droit du travail. Ces déclarations sont autant de tentatives pour valoriser une pluralité des langues souvent vue comme source de désordre et d'inefficacité dans la culture classique occidentale comme le rappelle le mythe de Babel. Myriam Suchet, lors de récentes conférences à l'Université populaire de Lyon<sup>149</sup> et signataire de l'Appel "à plus d'une langue", préfère ainsi substituer au mythe babélien celui des Dogons, peuple du Mali. Le mythe dogon de la création du monde présente une forme apaisée et valorisée du plurilinguisme, où c'est l'invention des langues et leur pluralité qui permettent à l'homme de passer du stade de poisson à celui d'humain. La différence est donc vue ici non pas comme une entrave mais comme un enrichissement et un facteur élémentaire de l'identité humaine.

Outre un appel à encourager l'apprentissage des langues étrangères et user de la traduction, les arguments des "plurilinguistes" citent aussi l'intercompréhension comme instrument de communication. On nomme par intercompréhension une méthode de dialogue où chacun des interlocuteurs parle sa propre langue, et comprend celle de l'autre sans l'avoir intégralement apprise mais par déduction et analogie avec des langues qui lui sont connus (y compris avec sa langue maternelle). Il s'agit donc pour l'apprenant de saisir en quoi les langues européennes se distinguent ou se ressemblent plutôt que d'en avoir une connaissance approfondie. Le développement des méthodes d'intercompréhension a donné naissance à de multiples programmes d'apprentissages en partie financés

<sup>146</sup> Jean LAPONCE, "Retour à Babel", in *Revue française de science politique* 3/2001 (Vol. 51), pp. 483-493, p.490-491

<sup>147</sup> Accessible sur liberation.com consulté le 18.08.2012

<sup>148</sup> Cette charte est notamment disponible sur le site de l'Observatoire européen du plurilinguisme, sur plurilinguisme.europe-avenir.com consulté le 18.08.2012

<sup>149</sup> Myriam SUCHET, "Imaginer Babel heureuse et postcoloniale". Enregistrement de la conférence disponible sur univpoplyon.fr



par l'UE<sup>150</sup>. Si une telle approche permet de réviser les conceptions classiques de l'enseignement d'une langue, on peut toutefois rester très sceptique sur sa précision et son usage pour des conversations plus officielles. De plus le souci de l'intercompréhension est qu'il ne peut bien fonctionner qu'entre familles de langues, romanes, germaniques, ou slaves (le basque ou les langues finno-ougriennes en seront pour leurs frais). Or la caractéristique de la construction européenne, et plus généralement de la mondialisation, c'est bien de mettre en contact des individus qui n'ont pas forcément les mêmes bagages culturels en commun. L'intercompréhension semble plutôt se positionner sur le même plan que la traduction automatique aujourd'hui<sup>151</sup> : attractifs pour leur faible coût et le moindre effort qu'elles permettent, elles se caractérisent aussi par une faible qualité et une absence de nuance dans l'information transmise.

La promotion du multilinguisme et le rappel incessant des racines du projet européen ont une fonction salubre. On peut toutefois se demander si la promotion et l'augmentation des investissements alloués à ces domaines seront suivies par l'UE en ces temps de vaches maigres. Pour rappel, la Commission européenne avait déjà annoncé une réduction du nombre de ses traducteurs de 33% peu après l'élargissement à 25 pays<sup>152</sup>. Quand à l'élaboration du projet de Constitution européenne de 2005, il avait multiplié des erreurs de traductions parfois très importantes<sup>153</sup>. Si les demandes faites pour replacer le multilinguisme au cœur de l'identité européenne paraissent se justifier, n'est-il pas nécessaire d'aborder justement le problème de la communication en Europe de façon moins monolithique, et d'imaginer la coexistence claire de différents systèmes ? La traduction est la plus équitable des solutions, mais elle n'est pas toujours la plus efficace. On peut aussi reprocher à bon nombre d'intellectuels faisant la promotion du multilinguisme une certaine forme d'idéalisme non empreinte, peut-être, d'élitisme. En effet si parler deux langues peut être un but atteignable par le système éducatif, il suppose aussi par la suite d'entretenir la connaissance de ces mêmes langues. L'eurobaromètre de 2006 nous décrit ainsi l'européen multilingue comme "plutôt jeune, (avec) un bon niveau d'études, (...) (qui) utilise les langues étrangères pour des raisons professionnelles"<sup>154</sup>. Peut-on imaginer que l'Européen multilingue pourra également être le paysan du fin fond de la Chartreuse ? Renforcer l'usage des langues doit être conçue avant tout pour améliorer un système démocratique européen aujourd'hui brinquebalant, autrement dit doit privilégier l'accessibilité au plus grand nombre, l'efficacité et la facilité dans la communication. On peut apprendre les langues avant tout pour l'amour de leurs sonorités et leur beauté, et c'est sans doute l'attention la plus louable, mais peut-on exiger à un demi-milliard de personnes de partager cette même passion ? Vouloir une population trilingue à l'échelle d'un continent est un objectif qui peut paraître utopique, mais peut-être est-il tout autant utopique de vouloir faire parler un anglais parfait à 500 millions de personnes ou d'utiliser une langue artificielle

<sup>150</sup> On peut citer par exemple le programme Euromania, financé à hauteur de 280 000 euros par la Commission européenne. Ce programme connecte des universités et centres de recherches de langue romane (Italie, Espagne, Portugal, France et Roumanie). Détail du programme accessible sur [euro-mania.eu](http://euro-mania.eu), consulté le 18.08.2012

<sup>151</sup> Pour la traduction automatique, sujet passionnant au demeurant, voir notamment l'article de Jean Véronis, linguiste et informaticien, "Traduction : Systran ou Reverso ?" du 08.01.2006, disponible sur [blog.veronis.fr](http://blog.veronis.fr) au 12.08.2012

<sup>152</sup> Question au Parlement européen de María Ester Herranz García du 16 Février 2006 à la Commission européenne ayant pour objet le multilinguisme au sein de l'Union européenne et de ses institutions.

<sup>153</sup> Jean VÉRONIS "Traduction : Constitution trahie ?", article du 13.05.2005 accessible sur [blog.veronis.fr](http://blog.veronis.fr) consulté le 18.08.2012

<sup>154</sup> Commission européenne, *Sondage Eurobaromètre spécial 243*, TNS Opinion & Social, 2006 p.6

inventée par un juif polonais il y a un siècle... Finalement le futur linguistique de l'Europe est aussi une bataille des utopies, une bataille dont le fracas ne doit pas faire oublier qu'elle repose aussi sur une confrontation de valeurs.

### Les trois futurs linguistiques de l'Europe.

---

Le rapport Grin<sup>155</sup> se verra ici consacrer une large partie. En effet, ce rapport commandé par le Haut conseil de l'Education, organisme consultatif du ministère de l'Education, expose de façon claire et synthétique les différentes politiques linguistiques qui pourraient avoir cours au sein de l'Union européenne, et donc influencer sur les politiques éducatives françaises. Comme nous l'avons déjà évoqué en introduction, ce rapport a le mérite d'évoquer la solution de l'espéranto aux côtés de celle de l'usage exclusif de l'anglais, de celle des trois langues de travail et d'une multitude de scénarii distincts en faveur du plurilinguisme<sup>156</sup>. Il s'agit donc d'entrer en détail sur les problématiques d'économie et de puissance que soulèvent ces trois principaux modèles. Le rapport de François Grin, économiste suisse travaillant à l'Université de Genève, se distingue notamment par une analyse poussée en terme de dépenses publiques, même s'il ne cache pas que certains aspects des politiques linguistiques sont difficilement quantifiables (aspect symbolique, externalités positives, politiques à long terme etc).

La description des avantages et défauts de ce que serait un passage à un "tout à l'anglais" au niveau européen (institutions et apprentissage) est jugé très sévèrement. Elle se rattache au scénario dit "monarchique", au sens où une seule des vingt-trois langues nationales officielles serait utilisée pour tous les échanges communicationnels à l'échelle européenne. L'anglais tendant actuellement à cette position, c'est donc lui qui est étudié, et il semble intelligent de la part de l'auteur de ce rapport de signaler à plusieurs reprises que ce n'est pas l'anglais en lui-même qui est critiqué mais bien l'usage qu'il en est fait, évitant ainsi les accusations d'américanophobie.

C'est tout d'abord le problème de l'équité qui se trouve présenté. A l'heure actuelle en termes économiques les gains représentés par la position actuelle de la langue anglaise sont estimés entre 10 et 17 milliards d'euros par an pour le Royaume-Uni<sup>157</sup>. Les estimations restent prudentes et varient selon la prise en compte ou non des effets multiplicateurs et de ce que François Grin nomme "effet de légitimation". Parmi les effets multiplicateurs pensées, il faut noter par exemple que le Royaume-Uni économise environ 574 millions d'euros<sup>158</sup> en terme d'apprentissage des langues étrangères et de gains de communication vis à vis de ses homologues européens. Cet argent sera donc investi dans d'autres domaines et produira une richesse supplémentaire. Pour simplifier, il faut imaginer par exemple que l'écolier anglais, pour lequel apprendre une langue étrangère n'est plus obligatoire, utilisera le temps qu'il aurait mis à apprendre allemand ou français à développer des compétences dans d'autres domaines. Les chiffres donnés augmenteraient donc encore considérablement, on l'imagine, si l'anglais bénéficiait d'un soutien institutionnel explicite. Quant à ce que François

---

<sup>155</sup> GRIN F., *Rapport n° 19 pour le Haut Conseil de l'Education : L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, septembre 2005

<sup>156</sup> Accessible en Annexe 5.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p.96

<sup>158</sup> *Ibid.*, p.96

Grin nomme "effet de légitimation"<sup>159</sup>, et qui n'est pas directement quantifié dans les données citées, il s'agit des gains indirects obtenus par les locuteurs d'une langue dominante (ici l'anglais), ce que Grin nomme aussi "*la position indue de supériorité dans les situations de négociation et de conflit*". Cela peut aussi être considéré par exemple dans les gains que peut obtenir l'industrie culturelle d'un pays parce qu'elle voit sa langue promue au rang de "langue mondiale".

En contrepartie de tel scénario, et malgré l'assentiment qu'il peut trouver au sein même de l'administration française<sup>160</sup>, le rapport y oppose dans ses recommandations la mise en place de véritables politiques en faveur du plurilinguisme, et se risque même à l'évocation de l'usage de l'espéranto au sein de l'Union européenne sur le long terme. Il convient de souligner l'audace portée par un tel rapport. Les mesures et recommandations faites au nom de l'espéranto restent rares au niveau administratif, notamment en France, et on peut facilement les rattacher au risque de ridicule et de refus immédiat qu'encourt son auteur.

Ce rapport se montre également sévère vis à vis des politiques plurilingues actuellement menés en Europe, et regrette leur manque d'ambition et leurs façons consensuelles. Il est ainsi recommandé un plurilinguisme qui posséderait ses garde-fous et porterait au plus haut niveau la nécessité de normes linguistiques claires. L'exemple est pris notamment sur l'Afrique du Sud, pays qui compte onze langues officielles à son compteur<sup>161</sup>, et possédant une politique multilingue ambitieuse. Elle revient à exclure dans des systèmes de rotations les langues les plus hégémoniques et d'obliger ainsi en contrepartie les services de l'Etat, ou de la communauté, à recourir périodiquement à des langues moins favorisées. Une des mesures proposées indique de fait que :

***"il faut que les locuteurs natifs des langues privilégiées, et surtout de la plus privilégiée de toutes, l'anglais, soient confrontés à des situations où ils doivent utiliser d'autres langues"***<sup>162 163</sup>

A noter toutefois qu'un tel système n'empêche pas l'Afrique du Sud de dériver vers un monolinguisme anglais de plus en plus fort de la part de sa population<sup>164</sup>. Si un tel système demande un investissement conséquent, il existe aussi des mouvements systémiques dans les modèles multilingues qui ne les rendent pas toujours stables<sup>165</sup>, même si de plus récentes études ont montré que la proximité de deux langues peut à l'inverse éviter une telle situation (voir à ce niveau le cas de la Catalogne par exemple).

A plus long terme, la proposition est lancée d'utiliser l'espéranto comme langue véhiculaire à l'échelle européenne, sur une échelle de vingt à vingt-cinq ans. Pourquoi être favorable à ce que le rapport nomme "régime synarchique" ? Tout d'abord parce qu'en

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.74

<sup>160</sup> Claude THÉLOT, *Pour la réussite de tous les élèves. Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole présidé par Claude Thélot*, La documentation française, 2004, Paris. Ce rapport préconise à l'inverse l'enseignement obligatoire de "l'anglais de communication internationale"

<sup>161</sup> L'article 6 de la Constitution sud-africaine signale ainsi que " les langues officielles de la République sont le sepedi, le sotho, le tswana, le swati, le venda, le tsonga, l'afrikaans, l'anglais, le ndébélé, le xhosa et le zoulou."

<sup>162</sup> François GRIN, *op. cit.*, p.104

<sup>163</sup> ***Intéressant de constater aussi qu'une telle proposition aurait pour effet de faire vivre aux locuteurs de langues dominantes la situation fréquemment rencontrée par des minorités linguistiques.***

<sup>164</sup> Section Afrique du Sud/La politique linguistique du multilinguisme accessible sur [tfq.ulaval.ca](http://tfq.ulaval.ca) consulté le 18.08.2012

<sup>165</sup> François GRIN, *op. cit.*, p.61

ne favorisant aucune nation (tout du moins aussi nettement que l'anglais), il éviterait les transferts de ressources que nous avons évoqués précédemment. C'est l'argument souvent évoqué par les espérantistes de sa "neutralité", c'est à dire d'être externe aux nations et donc de n'en favoriser aucune. C'est l'argument aussi repris par Umberto Eco en 1997, qui affirme ainsi que :

**"le sentiment de la dignité nationale risque de constituer justement une force explosive : face au risque que dans une future union européenne puisse prévaloir la langue d'une seule nation, les Etats qui ont peu de possibilités d'imposer leur langue et qui craignent la suprématie de celle d'autrui (donc tous moins un)**

**pourraient commencer à soutenir l'adoption d'une LIA** <sup>166</sup> <sup>167</sup>.

Dans la même série d'arguments, a lieu donc aussi la suppression de *l'effet de légitimation* que l'on avait décrit pour l'anglais.

Autre fait mis en avant et très fréquemment cité dans la rationalité qu'il y aurait à choisir l'espéranto, c'est la facilité de l'apprentissage de cette langue. Pour reprendre Flochon, également cité :

**"l'institut de pédagogie cybernétique de Paderborn (Allemagne) a comparé les durées d'apprentissage de plusieurs groupes d'élèves francophones, de niveau baccalauréat, pour atteindre un niveau dit "standard" et comparable dans quatre langues différentes : l'espéranto, l'anglais, l'allemand et l'italien. Les résultats sont les suivants : pour atteindre ce niveau, 2000 heures d'études de l'allemand produisaient un niveau linguistique équivalent à 1500 heures d'étude de l'anglais, 1000 heures d'étude de l'italien et... 150 heures d'étude de l'espéranto. Sans**

**commentaire"** <sup>168</sup>.

De façon générale les études font florès sur la rapidité d'apprentissage de la langue artificielle et mettent souvent aussi en avant la grande valeur propédeutique de celle-ci. On nomme par là la facilité plus grande qu'elle permet pour apprendre de nouvelles langues étrangères <sup>169</sup>.

François Grin reste toutefois bien conscient de l'infaisabilité d'une telle proposition, tout du moins à court terme, car elle devrait déjà en soi impliquer l'ensemble des Etats de l'Union Européenne. On voit mal d'un coup les Etats de l'UE s'accorder pour changer de façon claire et massive leurs politiques linguistiques, même à très long terme (qui plus est vers l'espéranto...). On peut par contre imaginer, et cela semble déjà plus réaliste, voir au minimum deux poids lourds de l'Union (par exemple la France et l'Allemagne) opter pour une telle solution et entraîner derrière eux d'autres pays.

<sup>166</sup> *Langue Auxiliaire Internationale*

<sup>167</sup> *Umberto ECO, La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne, Editions du Seuil, 1997 pp.378-379*

<sup>168</sup> *Bruno FLOCHON, "L'espéranto", in Guy GAUTHIER (dir), Langues: une guerre à mort, Panoramiques. 2000 4e trim. 48: 89-95. cité par François GRIN, op. cit., p.81*

<sup>169</sup> En vérité, toute langue possède cette valeur propédeutique. Mais elle est davantage notable dans l'espéranto car la langue puisent son vocabulaire d'une multitude de sources. Elle permet donc logiquement d'avoir une première connaissance implicite de nombreuses langues européennes.

# Partie III. La proposition de l'artificiel : l'espéranto face à l'Europe

L'évocation à demi-mots de l'usage de l'espéranto au sein de l'Union Européenne par quelques études et rapports sur les politiques linguistiques du continent excite l'imagination. Quel imaginaire et quel historique une telle langue peut-elle porter ? Si l'espéranto est une langue sans nation, on peut se demander de quelle façon il renverse la vision classique que nous tenons de l'usage des langues par les Etats dans le jeu international. De même, on s'interrogera sur la prétention à la neutralité et à l'universalité de cette langue artificielle, ainsi que sur l'existence d'une communauté espérantiste et espérantophone dont l'apparition rediscute les notions de nationalismes et de communauté linguistique. L'espéranto se teinte de tout un bagage symbolique et politique qui va aussi impacter sur le comportement des acteurs internationaux et de la société civile dans sa promotion.

## I. Origine et constitution. La première langue européenne ?

Pour comprendre l'espéranto, ses buts et ses valeurs, il faut connaître son créateur, savoir ce que le fameux Docteur Zamenhof a souhaité y placer. Il faut saisir ce que l'espéranto dit de son époque, et sur quelles conceptions de la société et du monde cet outil et la communauté qui le porte s'appuient pour justifier de son usage.

### Une utopie du XIX<sup>e</sup> siècle ?

---

En 1887 télégraphie et téléphonie relient les principales capitales occidentales, et Jules Verne a déjà rédigé son "Tour du monde en 80 jours". Ce tour du monde devient peu à peu réalité grâce aux progrès techniques de la fin du siècle, de l'extension des réseaux ferrés et des liaisons maritimes entre grandes villes du monde. La planète connaît ainsi sa "première mondialisation", selon les propres mots de Suzanne Berger<sup>170</sup>. La baisse des coûts du transport, la multiplication des accords de libre-échange, la naissance des marchés financiers s'opèrent parallèlement à la constitution des Etats-nations, et accentuent avec eux des échanges culturels autrefois réservés à une petite élite.

C'est dans ce contexte qu'explorent les tentatives de créations de langues internationales artificielles. Car l'espéranto n'est ni la seule langue artificielle alors créée, ni l'unique. Après plusieurs siècles à avoir glosé sur la langue des origines, tenté de construire des systèmes de langues philosophiques, le XIX<sup>e</sup> siècle opère un changement de perspective. La langue idéale se trouve dans le futur, autrement dit elle reste encore à construire, même si l'idée d'une préexistence de racines universelles (liées à la langue

---

<sup>170</sup> Suzanne BERGER, *Notre première mondialisation, leçons d'un échec oublié*, Seuil, 2003, Introduction

originelle) persiste<sup>171</sup>. Accompagnant les progrès des sciences du langage, les langues artificielles créées se naturalisent de plus en plus. On passe ainsi de langues construites "a priori", à des langues à structures mixtes ou "a posteriori". Comme langue "a priori" on peut citer le Spokil du docteur Nicolas<sup>172</sup> qualifié de langue à phonèmes symboliques. Il s'agit d'une langue artificielle dont les racines utilisées ne correspondent pas à de racines connues ou "naturelles", ce qui lui donne un aspect totalement inconnu. Le fameux volapük de Schleyer, créé en 1879, apparaît d'avantage comme un système mixte, inspiré notamment des langues germaniques mais possède encore une importante part d'invention dans la création de ses radicaux. Enfin l'espéranto est une langue dite "a posteriori", dont vocabulaire et grammaire sont très largement inspirés des langues indo-européennes, ce qui explique aussi son succès.

Créé en 1879, le volapük constitue la première langue artificielle à connaître un réel succès. Dix ans après sa création elle voit déjà créée une "Académie internationale de volapük", des centaines de sociétés volapükistes à travers le monde et de méthodes d'apprentissage, traduites en 25 langues<sup>173</sup>. Et pourtant, la création de Schleyer s'éteindra aussi vite qu'elle n'est apparue. Pour illustrer son abandon, on cite le plus souvent le congrès de 1883 de Munich<sup>174</sup> organisé par les soutiens du volapük. La salle des congrès remplie de volapükistes, il sera pourtant impossible de trouver quelqu'un parlant correctement la langue. A tel point que les congrès suivants se tiendront... en allemand. La personnalité de Schleyer lui-même est aussi souvent évoquée pour expliquer l'échec de sa langue, l'ayant considérée comme sa propriété et se refusant à toute modification ou simplification. Mais la leçon qu'en tirera avant tout Zamenhof, c'est que la dimension orale avait tout simplement été éludée. Séduisant à l'écrit et dans sa structure, le volapük était impossible à parler clairement<sup>175</sup>... De même, Zamenhof en déduit que sa future langue artificielle, dont il fera paraître sa première méthode en 1887, devra éviter lourdeur et posséder une dimension esthétique propre. Il fait donc sien l'aphorisme suivant : "l'euphonie de la phrase avant tout"<sup>176</sup>.

Autre fait, symboliquement marquant, c'est le choix en 1885, deux ans avant sa présentation publique, de nommer non pas l'espéranto "langue universelle" comme Zamenhof l'avait prévu initialement, mais "langue internationale". De façon globale, le pragmatisme touche peu à peu la manière de concevoir les relations internationales. Comme le signale Marina Yaguello<sup>177</sup> ce n'est sans doute pas un hasard si dans la même période naît la Croix-Rouge (en 1863), ou la Société des Nations après 1914. Si ces institutions restent marquées par un idéalisme fort, elles reconnaissent toutefois que l'on ne peut s'attendre à un mouvement spontané des Etats ou des individus pour résoudre les conflits ou sauver leurs victimes. De même, face à l'émergence et à la reconnaissance des nationalismes, l'espéranto est conçu davantage comme une "langue internationale

<sup>171</sup> Et de fait finalise la séparation avec la démarche scientifique en linguistique lorsque la Société linguistique de Paris décide en 1866 d'exclure toute communication sur un langage originel ou une langue artificielle.

<sup>172</sup> Marina YAGUELLO, *Les langues imaginaires*, op. cit., p.111 Voici l'extrait qu'en donne Marina Yaguello pour exprimer le "Notre Père" : "Mael nio, kui vai o les zeal ; aepseno lezai tio mita. etc".

<sup>173</sup> *Ibid.*, p.108

<sup>174</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *L'homme qui a défié Babel*, op.cit., p.70

<sup>175</sup> *Ibid.*, p.70. Comment en effet espérer différencier à l'oreille des termes tels que "bap, pab, pap, päp, pep, päb, peb etc".

<sup>176</sup> *Ibid.*, p.71

<sup>177</sup> Marina YAGUELLO, op.cit., p113

auxiliaire", n'ayant pas vertu à remplacer les autres langues. Le docteur Zamenhof nomme donc sa langue "la langue internationale", ou *internacia lingvo*, car selon ses mots elle "ne veut supplanter aucune langue nationale, mais seulement être une langue que les différentes nations emploieront dans leurs relations "inter-nationales"<sup>178</sup>".

Le début de la langue internationale du Docteur Esperanto sera aussi marqué par un débat clef sur sa politisation ou non, lié au concept de *interna ideo*, ou idée interne. Elle oppose Cart et Beaufront, espérantistes français, à Zamenhof, tout particulièrement lors du congrès de Genève de 1906. D'une part, Cart, dans un souci pédagogique mais aussi pour faire taire les critiques accusant l'espéranto de vouloir remplacer les langues maternelles, présente la langue comme étant un simple outil dépourvu de tout contenu idéologique<sup>179</sup>. Il n'a donc pas vocation à s'opposer, et encore moins à remplacer les autres langues. Zamenhof, face à cela grince des dents. Il voit sa langue toute entière teintée de ses idéaux pacifistes comme il l'affirme à Genève, lors de son allocution : "*Cette idée, vous tous le sentez bien, c'est fraternité et justice entre tous les peuples*". Face à ceux qui ne veulent considérer l'espéranto que comme une langue et rien d'autre, il s'écrie "*avec un pareil espéranto, qui doit servir exclusivement à des fins commerciales et d'utilité pratique, nous ne voulons avoir rien de commun*". Une telle déclamation a le mérite de la clarté, et répond non seulement à Cart mais aussi à Beaufront (un des futurs pionniers de l'ido, un dérivé de l'espéranto) qui craignait de voir les mouvements espérantistes dériver vers une "nouvelle religion".

Ce rapprochement entre religion et espéranto peut être surprenant mais est loin d'être injustifiée. En effet Ludwik Zamenhof avait un penchant pour certaines formes de mysticisme, ou tout du moins pour ce que Gaston Waringhien nous décrit comme une "*mystique fondée sur "l'amour de l'homme" avec des nuances de pacifisme, d'internationalisme et de religion*"<sup>180</sup>. Zamenhof fait fréquemment allusion dans sa correspondance privée aux doctrines de l'Hillélisme et de l'Homoranisme, dérivées de courants juifs ashkénazes décrivant une sorte de "religion des religions", promotion d'un œcuménisme à l'échelle de toutes les religions. Zamenhof reste toutefois discret sur ces questions, et apprend peu à peu à se restreindre lui-même. Sous la pression des laïcs français, et dans l'atmosphère tendue de la promulgation de loi de séparation des Eglises et de l'Etat, il évitera de lire une prière publique à Boulogne-sur-mer en 1905<sup>181</sup> (premier congrès international), et plus globalement prendra soin de séparer son rôle d'initiateur de l'espéranto de ses réflexions spirituelles. Cela n'empêche pas, comme nous l'avons signalé précédemment d'observer combien les idéaux de pacifisme et d'universalisme ont fortement présidé aux débuts de la langue et à cimenter les premières communautés espérantophones.

## Survivre au ridicule

---

Le ridicule ne tue pas... et heureusement ! Sans quoi l'espéranto serait mort depuis longtemps, cité à tour de bras depuis un siècle comme l'exemple de l'entreprise utopique qui n'a aucune chance de fonctionner. Fustigé par des pléthores d'académistes, de défenseurs

<sup>178</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *L'homme qui a défié Babel*, op.cit., p.71

<sup>179</sup> *Ibid.*, p.198

<sup>180</sup> Gaston WARINGHIEN, *El paĝoj de historio*, cité par René CENTASSI & Henri MASSON, op.cit. p.216

<sup>181</sup> Annexe 3.

de la naturalité de la langue et même par De Gaulle<sup>182</sup>, l'espéranto a pourtant survécu et n'a jamais été autant utilisé<sup>183</sup>. Il semble donc nécessaire d'aborder plus profondément ce point, car il a été aussi un élément important de mes recherches et de la rédaction de ce mémoire. Si Claude Piron évoque notamment un blocage psychologique<sup>184</sup>, on pourra y voir aussi une conséquence de la promotion multiséculaire de la naturalité des langues nationales. En relisant Piron, on observe en effet que les deux aspects sont liés. Plusieurs caractéristiques de l'espéranto portent ainsi soit à la moquerie, soit à des postures de rejet voire de dégoût face à un système linguistique qui sort du cadre habituel.

Elles s'expliquent tout d'abord par un manque clair d'information, l'espéranto étant vu comme une langue qui a "raté". Tout est question de point de vue, la langue a certes échoué à s'imposer comme langue internationale auxiliaire, mais en contrepartie elle reste la seule langue artificielle à n'avoir jamais réellement fonctionné, existe depuis plus de cent ans et a rassemblé une communauté considérable qui la soutient. Mais c'est avant tout son artificialité qui rend méfiant. Claude Piron reprend ici la métaphore d'un professeur de langues américain<sup>185</sup> pour lequel :

***"Les langues artificielles sont répugnantes et grotesques, comme les hommes dotés de jambes ou de bras métalliques ou ayant un régulateur de rythme cousu dans leur cœur. Le Dr Zamenhof, comme le Dr Frankenstein, a créé un monstre fait de pièces et de morceaux vivants (...)"***

Claude Piron lie ainsi de telles réactions et de tels écrits à "la charge affective de la langue"<sup>186</sup> : premier instrument de compréhension du monde pour l'enfant, elle est aussi la principale structure le reliant à sa communauté de naissance. Ce qui nous intéresse davantage, et ce sur quoi Piron poursuit, c'est que l'école ne fait qu'accentuer un tel rapport à la langue. Elle la présente comme un héritage précieux à préserver et lui confère l'aura du sacré. Aussi le fait de tordre les langues et de faire naître ce "Frankenstein linguistique" serait de la part de Zamenhof la destruction d'un tabou. L'espéranto apparaît comme une menace face à la charge affective dont est porteuse la langue maternelle, et par extension face à l'identité nationale et/ou collective dont on a chargé les langues au cours de ces derniers siècles.

Quant elle n'est pas liée aux postures décrites précédemment, la moquerie dont on peut entourer l'espéranto peut aussi être rattachée au caractère jugé désuet du projet espérantiste. Nous l'avons vu en nous intéressant à son émergence, l'espéranto se teinte des arguments pacifistes et universalistes du début du XXème siècle, et certains espérantistes ont encore la fâcheuse prétention de le présenter comme la solution unique aux conflits du monde. Lorsque le petit-fils de Zamenhof préface la biographie de son grand-père, celui-ci ne peut s'empêcher de rappeler que :

---

<sup>182</sup> Ainsi lors d'une conférence de presse à L'Elysée, le 15/05/1962 De Gaulle dira : "*Dante, Goethe, Chateaubriand, appartiennent à toute l'Europe dans la mesure où ils étaient respectivement et éminemment Italien, Allemand et Français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et s'ils avaient pensé, écrit en quelque espéranto ou volapük intégrés...*"

<sup>183</sup> Les estimations fourmillent à ce sujet, mais estiment en général le nombre de locuteurs parlant correctement la langue entre cent mille et un million dans le monde.

<sup>184</sup> Claude PIRON, *Le défi des langues, du gâchis au bon sens*, L'Harmattan, 1994, Paris, p. 210-213

<sup>185</sup> *Ibid.*, p.211

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 213



**"(...) l'idée première de Zamenhof fut de penser que, depuis Babel, l'incompréhension mutuelle avait toujours été à la source de toutes les haines et de toutes les animosités, tant entre les êtres eux-mêmes qu'entre les peuples." <sup>187</sup>**

Hélas il semble peu réaliste de supposer que l'absence de dialogue interculturel serait l'unique et seule raison de tous les conflits sur la Terre. On comprend que le caractère parfois utopique ou maladroit des valeurs corrélées à l'espéranto ait pu rebuter, jusqu'à qualifier parfois la langue de "sectaire et abstraite"<sup>188</sup>.

Si l'espéranto peut faire rire aujourd'hui, il est toutefois important de signaler qu'il a autrefois soulevé l'ire de régimes totalitaires comme l'Allemagne nazie ou la Russie soviétique. A son époque, le judaïsme de Zamenhof a rapidement soulevé la méfiance dans une Europe marquée par le racisme et l'antisémitisme, et sa langue est directement citée par Hitler dans *Mein Kampf* <sup>189</sup>, qui la voit comme la langue typique du complot juif international. Dès l'arrivée des nazis au pouvoir toutes les associations faisant la promotion de la langue internationale seront interdites et les espérantistes persécutés. Si Zamenhof meurt en 1917, témoin alors de la folie nationaliste, trois de ses enfants, comme des millions de juifs polonais, seront eux fusillés ou morts en camps d'extermination<sup>190</sup> durant la Seconde Guerre Mondiale de la main des nazis. D'abord poursuivis par l'Empire tsariste<sup>191</sup>, l'espéranto connaît un bref âge d'or dans la Russie soviétique, car vu comme un outil de lutte puissant contre tout nationalisme et pour l'unification du prolétariat mondial. Mais l'orientation totalitaire du régime de Staline vers la promotion des cultures nationales porte un coup d'arrêt sanglant à son développement lors des purges de 1937 avec l'exécution d'Ernest Drezen, secrétaire général de l'Union des espérantistes soviétiques<sup>192</sup>, mais aussi par l'arrestation d'environ 30 000 espérantistes et l'exécution de 2000 d'entre eux<sup>193</sup>. Hors Europe la répression existe aussi, on peut ainsi évoquer le cas du Japon, où en 1913 on pend seize espérantistes accusés d'anarchisme<sup>194</sup>.

Au niveau des démocraties occidentales, c'est la France qui prend la tête des actions visant à disqualifier l'usage de l'espéranto au niveau international. En 1920, par le biais de Gabriel Hanotaux, académiste français et délégué de la France à la SDN, elle est l'unique à s'opposer à un projet de résolution déposé par onze pays pour l'adoption de l'espéranto comme langue de travail. Il n'est guère difficile par la suite de comprendre ce qui se cache derrière l'esprit de Hanotaux lorsque celui-ci affirme qu'il faut promouvoir à l'inverse une langue qui "a un passé", "utilisée par de grands écrivains et qui est connue au travers du

<sup>187</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.16

<sup>188</sup> Ecouter notamment la chronique de Franck MATHEVON qui s'emploie à démythifier les préjugés portant sur la langue, dans la Matinale de France Inter du 09.10.2008, accessible sur [esperanto-jeunes.org](http://esperanto-jeunes.org) consulté le 18.08.2012

<sup>189</sup> "Tant que le juif n'est pas devenu le maître des autres peuples, il faut que, bon gré mal gré, il parle leur langue ; mais sitôt que ceux-ci seraient ses esclaves, ils devraient tous apprendre une langue universelle (l'espéranto par exemple), pour que, par ce moyen, la juiverie puisse les dominer plus facilement", Adolf HITLER, *Mein Kampf*

<sup>190</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.231

<sup>191</sup> *Ibid.*, p.130

<sup>192</sup> Marina YAGUELLO, *op.cit.*, p.119

<sup>193</sup> Ulrich LINS, *La Dan ĝ era lingvo*, Bleicher Eldonejo,1988, p.394 (en espéranto)

<sup>194</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.317

*monde*<sup>195</sup>. En décrivant la langue française, Hanotaux tente par opposition de dénoncer le caractère artificiel de l'espéranto. Effrayé par la possibilité de voir le français disparaître à son profit, à partir de 1922 la France interdit même l'usage de la langue de Zamenhof au sein des écoles de la République<sup>196</sup> avant de l'autoriser de nouveau sous le Front Populaire. De façon générale le mouvement espérantiste connaît un coup d'arrêt net sous la Seconde Guerre Mondiale bien plus important qu'après 1918. La guerre froide tourne à l'affrontement culturel entre les deux blocs, un affrontement où l'espéranto n'a pas sa place, où la langue anglaise et la langue russe tentent chacune de s'imposer dans leurs sphères d'influence.

## La question de la communauté

---

On a fréquemment reproché à l'espéranto d'être une langue "sans culture", corollaire typique de l'accusation d'artificialité. Si la question de l'existence d'une culture proprement espérantiste sera abordé, toujours est-il que l'existence d'une communauté, ou tout du moins d'un mouvement espérantiste est difficile à ignorer si l'on se penche un tant soit peu sur la question. Les indices d'une communauté active sont légion sur internet, mais aussi au travers de médias telles que journaux, voire télévision<sup>197</sup> ou radios<sup>198</sup>. Celle-ci possède des caractéristiques très particulières, et s'affiche comme extrêmement internationaliste. Paradoxalement, l'émergence d'un tel mouvement, et même de locuteurs natifs espérantistes, ne sont-ils pas un déni porté à l'ambition portée par l'espéranto de n'être qu'une simple langue véhiculaire ? Nous signalons que les termes de communauté, plus social, et de mouvement, plus politique, seront ici utilisés tour à tour tant il est difficile de les isoler et les délimiter.

Le mouvement espérantiste se forme très rapidement, dès la publication de la première méthode de Zamenhof, en 1887. Il essaime d'abord dans toute l'Europe puis rapidement dans le monde entier, par le biais de traductions, de fondations de sociétés et de magazines

espérantistes. Au travers des abonnés du journal *La Esperantisto*<sup>199</sup> se forme une première plate-forme internationale de communication entre partisans, mais c'est surtout les congrès espérantistes qui donneront une réalité concrète à une langue qui servait jusque là aux correspondances écrites. Le congrès de Boulogne-sur-mer de 1905, à l'occasion duquel l'Etat français offrit la légion d'honneur à Zamenhof, reste une date marquante pour le mouvement qui le présente comme le premier congrès international sans traducteurs<sup>200</sup>, et franchit l'épreuve d'une véritable communication orale entre ses membres, ce à quoi le volapük n'avait pas résisté. Les congrès internationaux, qui se succèdent jusqu'à aujourd'hui, deviennent des lieux de rassemblement annuels de promotion de la langue, menés notamment par la SAT et l'UEA.

<sup>195</sup> (je traduis) Roxane PANCHASI, *The Futur Tense, the Culture of Anticipation in France Between the Wars*, Cornell University Press, 2009 p.147

<sup>196</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.372

<sup>197</sup> Pour exemple la Chine et son journal télévisé "El popula Ĉinio" (La Chine populaire) émettent en espéranto. Accessible sur [esperanto.china.org.cn](http://esperanto.china.org.cn) consulté le 18.08.2012

<sup>198</sup> En général des radios libres. Pour les radios nationales on peut citer Radio Pologne, Radio Chine Internationale et même... Radio Vatican.

<sup>199</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.127

<sup>200</sup> *Ibid.*, p.161

Le congrès de Boulogne-sur-mer est lui l'occasion de l'élaboration de la "Déclaration sur l'espérantisme"<sup>201</sup> (le mouvement espérantiste, prenant exemple sur les organisations internationales, est très friand des grands déclarations) qui définit notamment le caractère et les buts de la langue. On y proclame notamment que "*le maître de la langue est le monde entier*" et que l'espéranto "*ne dépend d'aucun homme en particulier*". Le mouvement espérantiste, mais aussi Zamenhof, se déchargent ainsi de toute accusation qui le rendrait coupable de vouloir s'approprier la langue. De même si l'on recommande à tout débutant d'adhérer à une société espérantiste, on signale que cela n'a rien d'obligatoire. On retrouve ici la division évoquée précédemment entre ceux qui souhaitent donner un contenu politique explicite à la langue et ceux qui ne la voient que comme un simple outil. Calvet nous décrit un mouvement tiraillé entre neutralité et universalité<sup>202</sup>, où la notion d'universalité porte en elle une part idéologique immanquable et contradictoire.

Quant aux tentatives pour comptabiliser le mouvement, elles sont à elles-seules une source de disputes infinies tant l'identité de la communauté espérantophone contraste avec d'autres mouvements transnationaux. Calvet évoque celle-ci sous les traits d'une "diaspora linguistique"<sup>203</sup>, et l'utilisation de la langue est estimée à environ deux millions de locuteurs comme langue secondaire pour *The Ethnologue*<sup>204</sup>. Le mouvement espérantiste constitue lui tout un chapelet d'associations au travers du monde, des associations locales et nationales jusqu'au plus inattendues, de philatélie, d'aveugles ou de scoutisme<sup>205</sup>... C'est toutefois bien la multiplicité de ces associations et leurs actions qui compensent la dispersion du mouvement, et leur permettent de se démarquer et de bénéficier de reconnaissance de la part de l'ONU par le biais de l'Unesco<sup>206</sup>. Un premier recueil d'adresses est formé en 1905, l'*Adresaro*, pour permettre de mettre en réseau un mouvement disséminé à travers le monde. Il donnera naissance notamment au *Pasporta Servo*, en fonction depuis 1974 et à l'origine du concept de couch-surfing. Il permet, en usant désormais d'internet, de voyager au travers du monde en se faisant héberger par un peu plus d'un millier d'espérantophones. Cette volonté caractéristique d'échanges et de contact est assez typique du mouvement, où l'on cherche à mettre à l'épreuve son apprentissage et à observer si l'espéranto peut fonctionner concrètement et quotidiennement. Le mouvement espérantiste va jusqu'à se voir qualifier de "peuple espérantiste" par Pierre Janton<sup>207</sup>, une expression loin d'être innocente.

Enfin Calvet remarquera aussi plusieurs caractéristiques originales au mouvement espérantiste<sup>208</sup>. Il se caractérise tout d'abord, c'était prévisible, par son prosélytisme linguistique. En effet il s'agit d'un profil de locuteur assez peu observé. Si les Etats ou les administrations tentent d'encourager l'usage d'une langue, il est beaucoup plus rare de rencontrer un français ou un chinois qui tenteraient de vous convaincre de parler sa langue

<sup>201</sup> Accessible en français sur fr.wikisource.org consulté le 18.08.2012. Annexe 2.

<sup>202</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, op. cit., p. 276

<sup>203</sup> *Ibid.*, p.276

<sup>204</sup> Données accessibles sur ethnologue.com consulté le 18.08.2012

<sup>205</sup> Pierre JANTON, *L'Espéranto (Que sais-je)*, P.U.F, 1994, p.114

<sup>206</sup> Les résolutions les plus connues pour l'Unesco restent celles de 1954 et 1985 reconnaissent l'utilité et les valeurs de l'espéranto et recommandent son usage.

<sup>207</sup> Pierre JANTON, *L'Espéranto (Que sais-je ?)*, op. cit., p.115

<sup>208</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, op. cit., p.277

et de la présenter comme la plus facile au monde. Louis-Jean Calvet observe aussi un mouvement qui s'appuie sans cesse sur une approche qui se veut scientifique et logique de la langue. Nous l'avons observé aussi, la quantité de textes, d'articles ou de livres tentant de montrer en quoi l'espéranto est un choix logique et rationnel constitue quasiment un genre en soi. On peut certes y voir jusqu'à une sorte "d'esprit de groupe parfois en contradiction avec la (même) volonté d'approche scientifique"<sup>209</sup>, mais lorsque l'argument (unique !) utilisé consiste en une citation tronquée<sup>210</sup> comme le fait Calvet, on reste sur sa faim. On peut par contre y lire davantage une forme de lassitude et un sentiment d'injustice compréhensible assez typiques des groupes défendant des idées minoritaires ou raillées.

Le problème d'un tel ensemble de définitions, c'est qu'elle s'approche de l'objet "communauté espérantiste" d'une façon très monolithique, considérant ce mouvement comme une communauté homogène. Or c'est sans doute une grave erreur comme l'indique avec justesse Claude Piron<sup>211</sup>. Et tout du long de notre réflexion il nous faudra veiller à ne pas tomber dans une généralité douteuse qui cacherait par là même la diversité et la pluralité des penseurs de l'espéranto. Si une partie des espérantophones peuvent être qualifiés de "prosélytes", il existe aussi nombre d'individus cultivant avant tout la curiosité pour cette invention linguistique, voire même qui préfèrent voir l'usage de la langue restreint à de petits groupes comme nous le verrons par la suite.

## II. Langue artificielle contre langue naturelle, langue véhiculaire contre langue vernaculaire, un débat éternel ?

Nous avons précédemment dressé un portrait détaillé de la langue du Docteur Zamenhof. Nous l'avons constaté, elle est loin d'être neutre, et porte avec elle une bonne partie de l'Histoire du continent européen pour ce dernier siècle. Si en général la langue s'est vue la plupart du temps ignorée ou raillée par les acteurs politiques, elle est aussi une véritable source de débat sur ce que doit être véritablement une langue véhiculaire et un instrument de communication efficace à l'échelle d'un pays.

### Critiques classiques et réponses lasses

---

Depuis un siècle l'espéranto n'a pas été épargné par les critiques de toutes ordres. Parfois naïves, ignorantes, elles permettent aussi souvent de réfléchir sur le concept de langue internationale, de remettre en question les présupposés et les idéaux des espérantistes. La communauté espérantiste a développé au cours des années un arsenal de réponses assez impressionnant. S'il n'est pas possible de reprendre l'ensemble des discussions portant sur la nature et la fonction de l'espéranto (certaines sont perceptibles à d'autres endroits de ce mémoire) on peut évoquer toutefois les accusations sur l'artificialité de la langue, sa faiblesse à exprimer des concepts étrangers, son "indo-européanité", son absence de socle culturel, l'idée qu'elle aurait échoué, etc.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p.277

<sup>210</sup> Il s'agit d'une citation d'Antoine Meillet que nous citons dans la sous-partie qui suit.

<sup>211</sup> Claude PIRON, op. cit., p.219

Corollaire de son artificialité, l'espéranto serait une langue sans culture. Nous l'avons évoqué précédemment, l'espéranto possède une littérature, des locuteurs de tout pays et existe depuis plus de cent ans. Il semble donc difficile d'y répondre plus avant à moins de questionner le concept d'artificialité lui-même. La culture traditionnelle occidentale (et plus particulièrement européenne) témoigne ainsi d'une horreur de l'artificiel, qu'elle lie à l'absence d'essence, voire d'âme. Alors que la langue naturelle aurait été forgée par des forces mystérieuses extérieures à l'humain, la langue artificielle est pêché d'orgueil, défi prométhéen voué à l'échec, car elle omet la dimension subjective ou philosophique d'une langue. Pour reprendre Umberto Eco, "*si les langues a priori étaient trop philosophiques, les langues a posteriori le sont trop peu.*"<sup>212</sup> Langue a posteriori, l'espéranto ne peut pas témoigner de la complexité de l'expérience humaine, alors que les langues naturelles, forgées par les siècles (et en vérité par des hordes de grammairiens), profitent vertement de cette confusion entretenue entre le verbe et l'émotion.

Ce tableau se trouve complété par la notion de "*relativisme linguistique*"<sup>213</sup>, souvent exprimé par le proverbe italien *traduttore traditore*. Si le traducteur est immanquablement un traître, toute langue internationale, aussi artificielle et optimisée qu'elle soit ne pourrait prétendre retranscrire avec exactitude des concepts culturels, et encore moins ses chefs d'œuvres littéraires. On peut laisser libre cours aux débats de linguistes sur la question de la traduction, mais cette critique aura été l'une des premières à laquelle les espérantistes se seront attelés, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Zamenhof lui-même consacre une large partie de son temps à procéder à des traductions, à la fois pour prouver que sa langue peut retranscrire n'importe quel discours, mais aussi pour la perfectionner et étendre son vocabulaire lorsqu'il constate l'absence de radicaux efficaces. Dès 1894 on crée une "*Bibliothèque de la Langue Internationale*"<sup>214</sup> et deux ans après le premier concours de nouvelles en espéranto original. Aujourd'hui la plupart des grandes œuvres traditionnellement reconnues par le corpus littéraire mondial ont leurs traductions, qu'il s'agisse du Coran, des textes grecs antiques ou des Lumières françaises<sup>215</sup>. De même la langue possède également sa propre littérature, ses courants et ses poètes<sup>216</sup>. Il semble donc aujourd'hui difficile de prouver un quelconque échec de l'espéranto pour tout ce qui concerne son usage écrit et oral ou sa flexibilité en matière de traduction. On est tenté, à l'image d'Antoine Meillet, de ne pas se perdre plus dans la discussion technique linguistique pour affirmer que "*toute discussion théorique est vaine : l'espéranto fonctionne*"<sup>217</sup>.

S'il y a discussion théorique, alors elle doit davantage prendre pied sur les liens entre la nature de la langue et ses prétentions (ou tout du moins des prétentions de la communauté qui la porte, puisqu'une langue pense rarement par elle-même). Dans *La recherche de*

<sup>212</sup> Umberto ECO, *op. cit.*, p.373

<sup>213</sup> Umberto ECO, *op. cit.*, p.373

<sup>214</sup> René CENTASSI & Henri MASSON, *op. cit.*, p.135

<sup>215</sup> A noter aussi un nombre non négligeable d'œuvres de pays d'Europe de l'Est à une époque où elles étaient encore peu accessibles.

<sup>216</sup> En dehors de sa carrière de traducteur Claude Piron a rédigé quantité d'œuvres. On pourra également citer l'écrivain et poète hongrois Julio Baghy (1891-1967), l'écrivain français Raymond Schwartz (1894-1973), et plus récemment le Japonais Miyamoto Masao ou la Britannique Marjorie Boulton.

<sup>217</sup> Antoine MEILLET, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot, 1918 p.278 Hélas il se trouve que la plupart des espérantistes relaient rarement la suite de cette citation. : "(...) il lui manque seulement d'être entré dans l'usage pratique"... Ce que nous rappelle Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques, op. cit.*, p.277

<sup>218</sup> *la langue parfaite*, Umberto Eco évoque par exemple le problème du caractère indo-européen de l'espéranto. Cette critique apparaît d'autant plus fondée aujourd'hui avec l'émergence des puissances d'Extrême-Orient qu'à l'époque de sa création, où l'on confondait encore allègrement le monde et l'Europe. Les réponses sont souvent de deux ordres. Le premier consiste à rétorquer frontalement que l'espéranto, malgré l'essentiel de son vocabulaire, se distingue fortement des langues occidentales qualifiées de flexionnelles<sup>219</sup> notamment par l'invariabilité de ses monèmes ou dans sa structure agrégative, dans un fonctionnement similaire au chinois ou à l'hébreu<sup>220</sup>. La deuxième se montre plus pragmatique. Elle affirme tout simplement que si ce n'est pas l'espéranto, c'est l'anglais qui prétend au statut de langue véhiculaire mondiale. Pour reprendre Umberto Eco<sup>221</sup> :

**"le point de faiblesse théorique peut devenir un point de force pragmatique. Si l'on décidait que le souhait d'une unification linguistique ne peut se réaliser qu'à travers l'adoption d'un modèle linguistique indo-européen (...), la décision serait appuyée par les faits : pour le moment les choses ne se passent pas différemment".**

Concernant notre mémoire, la question de l'universalité de l'espéranto, au sens de capacité à représenter chaque langue existante à égalité, pose moins de problème si on envisage son usage uniquement dans la sphère européenne. En effet par sa constitution la langue emprunte déjà aux langues germaniques, latines ou slaves mais prend aussi ses racines dans la langue grecque. La notion d'optimisation du vocabulaire fut jugée primordiale par son créateur. Ainsi lorsque Zamenhof constitue son vocabulaire, il compare les mots des diverses langues européennes et retient les racines les plus fréquemment utilisées. Lorsqu'une racine ne se dégage pas clairement ou pour éviter des homonymies, Zamenhof usera de langues moins représentées (langues germaniques ou grec notamment). On pourrait à la limite gloser sur l'absence de langues régionales européennes originales comme le basque ou les langues gaéliques dans le lexique espérantiste, mais l'argument pragmatique d'Umberto Eco pourrait tout autant y être appliqué. On note que leur absence dans l'œuvre de Zamenhof reste un reflet du poids que possédaient les grandes langues européennes lors de son élaboration (qu'il soit rationalisable lorsqu'il se réfère à un facteur démographique par exemple, ou d'ordre purement symbolique comme pour l'usage du grec).

## Remplacer les langues nationales ou ne pas les remplacer : "this is the question".

---

Il s'agit là d'une critique faite parfois à l'espéranto qu'il convient de clarifier et sur laquelle nous reviendrons au travers les débats par médias interposés qu'avaient eu en 2010 Michel

<sup>218</sup> Umberto ECO, *op. cit.*, p.373

<sup>219</sup> Claude PIRON, *op. cit.*, p.247

<sup>220</sup> Il n'est pas question de faire ici cours d'espéranto. Mais si l'on reprend Claude Piron (p.247) la structure de l'espéranto procède d'un radical qui ne varie jamais, par exemple "*infan*", qui se rattache à l'idée d'enfance, auquel on peut rajouter suffixes et préfixes et étendre ainsi de façon gigantesque le champ lexical. On aura ainsi *infano*, l'enfant, *infancxo*, le gamin (péjoratif), *infaneco*, l'enfance, *infana*, enfantin (adjectif), *infane*, puérilement, etc.

<sup>221</sup> Umberto ECO, *op. cit.*, p.374

Onfray et nombre d'intellectuels<sup>222</sup>. Il s'agit pour notre réflexion de savoir si les investigateurs de l'espéranto conçoivent l'utilisation de cette langue comme un moyen à long terme de remplacer les langues pré-existantes. Une telle possibilité, si elle est vivement critiquée par les espérantistes eux-mêmes, a pourtant souvent joué en leur défaveur.

La tempête de réactions qu'a provoqué l'article de Michel Onfray portait davantage sur la critique que ce dernier faisait des langues régionales, qu'il considérait lié à un projet xénophobe, une "*entreprise thanatophilique*" et un "*outil de fermeture sur soi*". Nous ne reviendrons pas sur ce point, car c'est davantage la vision de l'espéranto qui nous intéresse ici. Présenté comme une "*langue globale, vaste, cosmopolite, universelle*", elle trouve les faveurs de Michel Onfray l'athéiste, qui y voit l'occasion de briser la malédiction de Babel et de faire sans les dieux. Onfray n'appelle pas explicitement à la destruction des langues du monde, mais son mépris affiché des cultures régionales se conjugue à un appel à un retour à la langue adamique, la langue mythologique unique que parlaient les hommes avant Babel. Or ce conflit entre internationalité et universalisme, nous l'avons déjà évoqué précédemment, a été rapidement résolu au sein de la communauté espérantiste, et les mots de Zamenhof sont clairs à ce sujet, à la fois dans *Essence et Avenir de la Langue Internationale*<sup>223</sup> comme le rappelle François Viangalli, mais aussi aux multiples discours qu'avait tenus son créateur :

**“L’espérantisme est l’effort pour répandre dans le monde entier l’usage d’une langue humaine neutre qui, sans s’immiscer dans les affaires intérieures des peuples et sans viser le moins du monde à éliminer les langues nationales existantes, donnerait aux hommes des diverses nations la possibilité de se comprendre (...)” Zamenhof, Déclaration au Congrès de Boulogne-sur-mer, 1905**

A ce titre, l'usage de l'espéranto serait non pas, comme il a failli l'être en Russie soviétique, un instrument de destruction des langues, mais au contraire un outil issu de la "dignité nationale" évoqué par Eco pour protéger leurs propres cultures.

Pourtant pour reprendre Cavaillé, "*Les langues sont ce qu'en font leurs locuteurs et, en partie (d'où l'importance de ce que l'on nomme 'politiques linguistiques') de ce qu'ils veulent en faire (...)*"<sup>224</sup>. Aujourd'hui les espérantistes sont animés par un esprit de pacifisme et de dialogue entre les nations, mais l'encouragement à la diffusion de la langue ne peut-il pas a contrario devenir une arme dans des mains moins bien attentionnées ? Si l'on définit l'espéranto comme un outil de puissance sans la puissance, que se passerait-il si une puissance s'en emparait ?

On peut reprendre à ce titre les critiques de Van Parijs à propos de l'espéranto. Si certaines sont très classiques (caractère indo-européen etc) certaines portant sur la vocation à la neutralité ou à la simplicité de la langue méritent l'intérêt. Les espérantistes affirment ainsi souvent que l'avantage de leur langue est qu'elle n'est la langue maternelle

<sup>222</sup> Michel ONFRAY "les deux bouts de la langue", tribune dans *Le Monde*, 11/12.07.2010 et réponse de François VIANGALLI, "Michel Onfray et les langues du monde", *Le Monde* (version internet), 13.08.2010, accessible sur lemonde.fr consulté le 18.08.2012

<sup>223</sup> "Non seulement la langue internationale est par elle même incapable d'affaiblir les langues nationales, mais elle doit, au contraire, les affermir certainement et les amener à leur complet épanouissement." Paragraphe II de *l'Essence et Avenir de l'idée d'une langue internationale*, Ludwig Zamenhof

<sup>224</sup> Réponse de Jean-Pierre Cavaillé, "Michel Onfray, dévôt de la langue unique", dans *Le Monde* (version internet) du 14.07.2010 accessible sur lemonde.fr consulté le 18.08.2012

de personne, qu'elle est donc neutre au sens où elle ne représente aucune nationalité<sup>225</sup>. Ce point est à contredire, puisqu'il existe déjà un certain nombre d'enfants issus de couples mixtes qui apprennent la langue dès leurs premières années<sup>226</sup>. Or même si ce n'était pas le cas, cela deviendrait forcément réalité si l'usage de la langue de Zamenhof venait à se généraliser. L'espéranto commencerait donc à se "territorialiser" et à devenir un marqueur d'identité fixe. De même, il est évident que si son usage s'opérait officiellement au sein de l'Union Européenne, il deviendrait un constituant de son identité et serait teinté de ses valeurs et de sa politique officielle. Umberto Eco signalait même que :

**"elle (la langue) pourrait plutôt souffrir d'un durcissement dû à l'excès de contrôle structurel venant du haut (condition essentiel de son internationalité) et ne vivrait pas du parler quotidien"**<sup>227</sup> .

Curieux renversement de situation pour une langue qui voulait avant tout célébrer l'amitié entre les peuples... Pour reprendre Van Parijs : "*would their language retains its flavour and their community retain its warmth once appropriated by capitalists and bureaucrats ?*"<sup>228</sup>. Il est difficile de répondre à de tels arguments, car de tels risques d'appropriation sont finalement inhérents à toute langue, qu'elle soit artificielle ou naturelle. Il est d'autant plus grand pour l'espéranto au sens où la langue tend justement à être la plus appropriable qu'il soit.

### III. Une langue sans nation pour des nations sans langue

Le débat intellectuel sur une langue comme l'espéranto sait être intéressant lorsqu'il évite l'écueil des préjugés et qu'il se prête à une réflexion décomplexée capable de saisir à la fois la rigueur et l'utopie. Les espérantistes, en faisant l'expérience d'une communication internationale hors des cadres classiques, sont amenés à repenser la catégorisation nationale tout comme leurs attentes vis à vis des grandes instances supranationales.

#### Ce curieux anationalisme

---

<sup>225</sup> On peut d'ailleurs reprendre à ce titre une déclaration de Martinez Martinez, en charge des questions linguistiques au sein du Parlement européen : " *C'est une boutade, mais je dis parfois à des gens qu'on pourrait ne parler qu'une langue pourvu que chaque parlementaire soit obligé d'en parler une autre que la sienne. Parce que si je suis obligé de parler une langue qui n'est pas la mienne, il est évident que je ne vais pas la parler avec la facilité, la souplesse, le détail de ma langue maternelle. Donc moi, je dis à ceux qui pensent que l'anglais est la solution : "D'accord, mais à condition que les Anglais se mettent à parler en allemand !" Mais alors, il faudrait que tout le monde – pour ne plus parler la sienne – puisse en parler au moins deux.*" Les arguments qu'il utilise sont en réalité les mêmes que ceux des défenseurs de l'espéranto... Frédéric SIMON, "Multilingualism MEP : 'We're having difficulty recruiting English people'". Entretien avec Miguel Angel Martinez Martinez, député européen en charge du multilinguisme au Parlement Européen. Accessible sur euractiv.com consulté le 17.08.2012

<sup>226</sup> Estimés à environ un millier par le linguiste Jouko Lindstedt, voir "L'espéranto et les langues construites" sur sorosoro.org consulté le 18.08.2012

<sup>227</sup> **Umberto ECO, op. cit., p.380**

<sup>228</sup> (je traduis) "La langue conserverait-elle sa saveur et leur communauté sa chaleur une fois appropriée par les capitalistes et es bureaucrates ?" Philippe VAN PARIJS, op. cit., p.46



S'il est une association dont la dénomination est extrêmement intéressante en terme de réflexions sur le lien langue/nationalité, c'est bien la SAT, ou *Sennacieca Asocio Tutmonda*, ou mot à mot l'Association mondiale anationale, association créée en 1921 et lié originellement aux mouvements ouvriers internationalistes. Cette association existe toujours, elle compte des versions locales dont *SAT Amikaro* pour la France. Il s'agit d'associations espérantistes au sens premier du mot, ayant refusé la connotation "apolitique" d'associations mondiales comme l'UEA (Association Mondiale d'Espéranto). La SAT, même s'il ne s'agit pas de son idéologie officielle, entretient des relations étroites avec les anationalistes. Le terme d'anationalisme, forgé par Eugène Lanti ouvrier et intellectuel français du début du XXème siècle, exprime une idéologie de dépassement des cadres nationaux, voir un fort antinationalisme. Comme toutes les associations espérantistes, les rassemblements d'anationaux ont connu des hauts et des bas au long du siècle et semble aujourd'hui ne constituer qu'une fraction fortement politisée de la communauté espérantiste. Malgré cela le terme d'anationalisme, l'intérêt et les débats qu'il a pu porter, nous a semblé digne d'intérêt, dans la critique radicale du cadre national à laquelle il procède et à la même rareté d'un tel discours. Il nous permet surtout de faire un lien avec la question du rôle de la société civile et du contenu politique de l'espéranto, la question de la communauté ayant déjà été soulevée précédemment.

Hormis quelques maladroites tentatives pour territorialiser l'espéranto<sup>229</sup>, la communauté espérantiste ne se vit pas comme nation ou comme ethnie, mais d'avantage comme un mouvement ou une communauté d'idées. Le terme d'*Esperantujo*, qui désigne littéralement "la terre de l'espéranto" est communément admis comme ne désignant aucun lieu spécifique, car désignant le lieu où n'importe quel espérantiste peut se trouver. Nous l'avons vu, l'usage de la langue de Zamenhof se diffuse rapidement dès le début du XXème siècle, jusqu'à la proposition de son usage au sein de la SDN en 1922. Mais l'espéranto se diffuse également dans les classes populaires et ouvrières, et y opère un savant mélange avec les idéaux internationalistes du socialisme et du communisme. Vu par certains comme la future langue du prolétariat mondial, elle offre un outil qui permet de dépasser la contradiction du cadre national avec les idéaux universalistes du communisme. A ce titre, le Manifeste des Anationalistes, publié en 1931 par Eugène Lanti, permet de faire la mise au point sur un mouvement original, à la fois extrêmement socialiste dans les buts esquissés (une société mondiale et sans propriété privée)<sup>230</sup>, et possédant une dimension indubitablement anarchiste dans la critique radicale qu'elle fait de l'Etat et de l'idée nationale.

Eugène Lanti, espérantiste convaincu qui souhaitait la disparition des particularités nationales, souhaite aussi se distinguer des Internationalistes, dont il y compte notamment Jaurès et Lénine qui ne préconisaient pas la disparition des nations. Le socialisme est même considéré comme un apogée du nationalisme pour Otto Bauer par exemple, car la culture nationale devient "*propriété de tout un peuple*". Si l'Anationaliste reconnaît l'existence des nations, mais "*constater un fait ne signifie pas le justifier*", il tend à souhaiter ce que Lanti nomme "*la dénationalisation du monde*" au travers de l'usage d'une langue unique, et se rapproche explicitement du qualificatif de "*cosmopolitisme*". Si celui-ci critique vertement le colonialisme, il se montre aussi très pessimiste face aux réclamations d'indépendance des colonies dont il estime qu'elles n'aboutiront qu'à de nouvelles versions de l'exploitation

<sup>229</sup> On peut citer en exemple l'étrange cas du Moresnet Neutre. Petite zone territoriale déclarée neutre où régnait un conflit de souveraineté entre l'Allemagne et la Belgique jusqu'en 1919, les espérantistes tentèrent d'en faire le premier Etat officiellement espérantiste au monde...

<sup>230</sup> Et cite notamment Marx et Engels qui affirmaient que "les prolétaires n'ont pas de patrie" dans le *Manifeste du Parti Communiste*

du prolétariat. Eugène Lanti en appelle davantage à une coordination mondiale avec les frères prolétaires des colonies, dénonçant la mise en concurrence des ouvriers à travers le monde. Au niveau général, ce manifeste se caractérise notamment par un éloge de l'artificialité, par une croyance marquée dans les vertus de la raison, et sur la nécessité de mettre le mysticisme au service de cette dernière. Si le concept de nation est destiné à disparaître, l'uniformisation des individus n'est pas directement souhaitée puisqu'il est noté qu'à l'inverse "*les différences individuelles continueront à exister*" et promeut de nouvelles formes d'épanouissement individuel. Il est étrange qu'il ne soit pas paru à l'esprit de Lanti que parler une langue, voire une variante linguistique ou avoir un accent, ne pourraient être considérés comme une "différence individuelle"...

Le mouvement anational s'est depuis dégagé en partie de l'héritage de Lanti, en modérant notamment ses visées de destruction des cultures nationales. Si l'anationalisme existe toujours, globalement le courant espérantiste lui s'est davantage orienté dans une optique de protection des langues et des cultures locales et il n'est pas exceptionnel d'y retrouver des défenseurs des langues régionales. L'anationalisme de Lanti possédait presque une dimension futuriste, au sens esthétique du mot, où le génie humain était glorifié et appelé à agir plutôt qu'à subir. Inversement il est certain que cette joie de découvrir une nouvelle communauté mondiale à l'aide d'une invention humaine participe toujours énormément à l'entrain des nouveaux espérantistes.

## La société civile, un espoir ?

---

Quelles sont les actions opérées par la communauté espérantiste et les Etats de l'Union pour promouvoir l'espéranto au niveau européen ? Les espérantistes souhaitent-ils un usage officiel et généralisé de leur langue ? Avec la propagation des nouvelles technologies, l'accélération des communications à l'échelle globale et européenne, l'espéranto connaît une nouvelle jeunesse. Parallèlement, l'Union européenne se trouve actuellement à la croisée des chemins. Si celle-ci se dirige vers une plus grande cohésion, alors la question de son déficit démocratique se posera de façon encore plus aiguë et avec elle celle de sa politique linguistique. Cela pourrait être une occasion pour les usagers de l'espéranto de faire entendre leur voix à défaut de leur langue, et demander ainsi d'envisager plus sérieusement le recours à une langue artificielle.

Au niveau européen, le statut de l'espéranto varie en fonction des pays. S'il est possible de l'étudier au bac et à l'université en Hongrie, cela fait encore l'objet de pétitions en France<sup>231</sup>. Au niveau supranational le Conseil de l'Europe a reconnu son usage au sein du Cadre européen Commun de Référence des langues, et la recommandation de sa promotion par l'Unesco<sup>232</sup> est un fait connu depuis de nombreuses années. Toutefois, le rapport Grin reconnaissait lui-même que l'encouragement de la langue par les politiques publiques nécessiterait un travail de longue haleine qui s'étalerait sur des décennies<sup>233</sup>. Le mouvement politique "Europe Démocratie Esperanto", qui souhaite promouvoir l'usage de la langue dans l'Union Européenne, a fait parler de lui lors des élections européennes de 2004 et 2009. Si ses scores restent très limités (ce qui peut s'expliquer aisément avec

<sup>231</sup> Parrainé par Albert Jacquard et signé par plusieurs candidats aux présidentielles, elle demande l'admission de l'espéranto comme option possible au baccalauréat, voir [esperanto-au-bac.fr](http://esperanto-au-bac.fr) consulté le 18.08.2012

<sup>232</sup> Les deux résolutions de l'Unesco déjà évoquées de 1954 et 1985 en faveur de l'espéranto sont fréquemment citées par les acteurs espérantistes comme une marque particulière de reconnaissance de la société internationale.

<sup>233</sup> François GRIN, *op. cit.*, pp. 99-102

un programme qui ne se résumait qu'à la mesure explicitée), il a eu le mérite de placer le débat clairement sur la scène publique en France et en Allemagne. Il est à signaler qu'à un niveau français d'autres partis politiques comme Europe Ecologie ou le Front de Gauche s'intéressent également à l'espéranto. La langue de Zamenhof connaît également un ambassadeur à Bruxelles en la personne de Seán Ó Riain, diplomate et président de la EEU, ou Union Européenne d'espéranto, qui essaye à sa mesure de profiter du récent mécanisme d'initiative citoyenne européenne mise en place par le traité de Lisbonne<sup>234</sup>.

Toutefois, si la plupart des espérantistes verraient d'un bon œil l'émergence de plus amples encouragements à l'échelle européenne, certains d'entre eux souhaitent désormais mettre moins d'énergie à convaincre les politiques. Après plus d'un siècle passé à se battre pour la reconnaissance de la langue, de nouvelles générations ont cessé de croire qu'une langue ne pouvait exister qu'au travers d'une reconnaissance étatique. Le Manifeste de Rauma de 1980<sup>235</sup> est emblématique d'un changement d'attitude des défenseurs de l'espéranto. Piron la résumait de façon presque lapidaire : "si notre langue ne les intéresse pas, fichons leur la paix !" <sup>236</sup>. Elaboré par de jeunes espérantistes lors de la tenue d'un congrès internationale dans la ville finlandaise du même nom, ce texte critique l'anglophobie et l'américanophobie de certains et les grands "mythes fondateurs" de la langue, comme de la voir un jour utilisée par les institutions internationales et remplacer l'anglais. Le texte définit davantage "*la communauté espérantophone comme une minorité linguistique choisie*" et qui devrait désormais porter ses efforts dans l'élaboration d'un "*nouveau type de culture internationale*". Sans pour autant refuser de promouvoir la langue, ce manifeste révèle la naissance d'une génération plus pragmatique qui estime que l'espéranto n'a plus rien à prouver comme langue, et dont l'usage doit s'orienter davantage comme une sorte de "langue altermondialiste". Elle peut aussi être vu par le filtre des analyses de Calvet sur la langue. Il est probable que ce dernier y observerait un glissement du rôle de la langue du "pôle véhiculaire" au "pôle grégaire"<sup>237</sup>. On pourrait aussi le définir comme le passage de la supposée neutralité de l'espéranto à l'identification croissante à un groupe et à une culture particuliers, où l'usage linguistique permet de se distinguer. Par là même l'espéranto perd encore davantage sa prétention à la neutralité en ce que certains de ses locuteurs le perçoivent comme un "potentiel de culture". Cette confiance placée davantage dans la société civile que dans les institutions procède aussi d'un mouvement global et croissant ; il était encore possible récemment de voir certaines photos d'Indignés à Paris brandissant une pancarte où l'on pouvait lire "*Indignu*", ou "*indignez-vous*" en espéranto. Ce n'était sans doute pas par hasard si elle s'y trouvait... Plus généralement, parler espéranto serait ainsi prétendre à une autonomie plus grande de l'individu, à une forme originale d'*individual empowerment*, où la personne se rattacherait davantage à une communauté choisie et politisée.

---

<sup>234</sup> Voir notamment sur [europo.eu](http://europo.eu) consulté le 18.08.2012 ; mais l'on peut se demander si vouloir la reconnaissance officielle de la version en espéranto de l'hymne européen est réellement une priorité...

<sup>235</sup> Annexe 4.

<sup>236</sup> Claude PIRON, *op. cit.*, p.219

<sup>237</sup> Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques, op. cit.*, p.79

## Conclusion

Nous sommes conscient des nombreuses questions insolubles et complexes que soulève ce mémoire. Il aura surtout été pour moi l'occasion de les cultiver et de saisir leurs embranchements. Elle était aussi une première expérience d'immersion dans un véritable travail de recherche, sur des problématiques dont chacune d'entre elles me menaient à de nouvelles questions toutes aussi passionnantes.

Quelle substance pouvons-nous tirer de ces quelques brèves escapades dans le monde des langues ? Nous avons tout d'abord constaté que la langue était un outil de puissance aux propriétés particulières, possédant un potentiel d'action à l'échelle internationale en terme de politiques d'influence. A la fois utilisé entre Etats et entre cultures, loin d'être un outil neutre la langue se place sur un champ de bataille idéologique dont les effets restent difficilement appréciables, car sans cesse retravaillés et digérés par l'esprit humain. Une langue possède des effets retards : elle est un tissu rigide qui ne prend la forme de son porteur que pour un temps limité. Il est en effet toujours possible pour l'ensemble des acteurs culturels, d'où qu'ils viennent, d'agir sur le contenu symbolique d'une langue et de l'orienter progressivement dans d'autres directions. Même si la structure étatique possède des moyens conséquents, les langues n'ont pas de véritables maîtres. Cela est vrai également pour l'anglais, le français ou l'espéranto. Il est probable que l'anglais, au fur et à mesure de son grand métissage mondial connaîtra des usages de plus en plus variés. Il donnera peut-être naissance à de nouvelles familles de langues lorsque l'on disputera enfin aux Etats-Unis et au Royaume-Uni le droit de dire la norme linguistique. Le français, lui, va voir son avenir solidement lié à celui des nations africaines, à leurs choix en terme d'éducation et de protection linguistiques. Quant à l'espéranto, il est probable qu'il continuera à essaimer à son humble niveau parmi les esprits les plus curieux, à moins de devenir l'outil de nouveaux processus d'identifications. Langue administrative européenne, langue altermondialiste, les portes ne sont pas closes.

Mais il est aussi un autre champ dans lequel nous retrouvons des enjeux linguistiques forts : c'est lorsque la langue se voit cette fois utilisé comme outil de puissance sociale. Si la langue rassemble, elle divise aussi, et par ses variantes elle signale autant de marqueurs de classes sociales<sup>238</sup>, et plus globalement de communautés. Or ce lien entre champ international et "intranational" est capital. On ne peut comprendre la réception et l'usage d'une langue étrangère au sein d'une société nationale si l'on ne s'intéresse pas dans un même temps aux usages sociaux qu'il est fait du savoir et de la langue, à la façon dont une langue acquiert un caractère attractif, ou comme l'on peut déprécier l'identité de toute une communauté jusqu'à vouloir faire disparaître sa langue ou à ne pas regretter que des milliers d'entre elles tombent dans l'oubli. La disparition massive des langues à l'échelle mondiale n'est pas seulement un dommage porté à la diversité culturelle et linguistique de l'humanité. Elle est aussi dans de nombreux cas une source de souffrance pour ses locuteurs. Parce qu'elle s'accompagne d'un ensemble de phénomènes de relégation sociale, parce qu'elle transforme des peuples et des communautés en renégats d'une langue majoritaire qu'ils ne maîtrisent pas.

---

<sup>238</sup> Voir d'un rapport encore colonial à la langue. On ne peut que conseiller aux lecteurs lusophones l'excellent *Preconceito lingüístico* de Marcos Bagno pour ce qui concerne le portugais du Brésil et ses usages sociaux et discriminants.

Tout au cours de la rédaction de ce mémoire, il m'a fallu éviter de nombreux pièges. Il était souvent tentant de prendre parti face à des argumentaires qui se veulent tour à tour pragmatiques, idéalistes ou volontaires, qu'il s'agisse de la protection des langues minoritaires, de visions espérantistes originales ou du réalisme d'un Van Parijs. Je devais donc tout à la fois sentir et porter mon intérêt sur ces objets tout en la associant à une souplesse d'esprit indispensable pour passer de l'un à l'autre. Il s'agissait d'éviter également de tomber dans la copie des publications et communiquées espérantistes, et veiller tout à la fois à faire mentir ces deux grands préjugés : "tout le monde parle anglais" et "personne ne parle espéranto". Il s'agissait de discuter du préjugé, mais aussi de l'intérêt sous-jacent que peut avoir un acteur en diffusant ce même préjugé. Le champ couvert était extrêmement large et me donnait parfois la désagréable sensation de n'avoir fait qu'effleurer des sujets qui auraient mérité de plus grands développements. Ces pérégrinations m'ont permis de sentir que mon intérêt se liait à l'ensemble des phénomènes d'intelligence collective, dont l'organisation démocratique est un avatar parmi d'autres. Il se porte également sur les analyses gramsciennes de la domination culturelle que j'espère un jour explorer, tout comme les réflexions de Foucault sur les visions du langage et leurs implications sur l'exercice du pouvoir politique. L'utilisation de tels filtres sociologique en lien avec l'étude des relations internationales me semble plus facile à réaliser que dans un cadre strictement national. Les différences culturelles, la multiplicité des structures politiques à l'échelle internationale permettent de piocher dans un large panel d'expériences humaines et collectives, de multiplier les comparaisons et ainsi de séparer plus facilement le général du particulier.

# Bibliographie

## Dictionnaires

- Paolo ALBANI & Berlinhiero BUONARROTI, *Dictionnaire des langues imaginaires*, Les Belles Lettres, 2001, France
- Barbara CASSIN (dir), *Vocabulaire Européen des philosophies*, Le Seuil/Le Robert, 2004, 1532p.

## Ouvrages

- ABALAIN H., *Le français et les langues historiques de la France*, Editions Jean-Paul Gisserot, 2007
- BERGER S., *Notre première mondialisation, leçons d'un échec oublié*, Seuil, 2003
- BRETON R., MAZOYER K. (cartographie), *Atlas des langues du monde*, Editions Autrement/Courrier International, 2012, 64 p.
- CALVET L-J, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Petite Bibliothèque Payot, 1979, Paris
- CALVET L-J, *La guerre des langues, et les politiques linguistiques*, Payot 1987 294 p.
- CENTASSI R. & MASSON H., *L'homme qui a défié Babel*, Ramsay, 1995, Paris
- CRYSTAL D., *English as a Global Language*, Cambridge University Press, 2003, Cambridge
- ECO U., *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Editions du Seuil, 1997
- GALTUNG J, *The True Worlds. A Transnational Perspective*. New York: The Free Press, 1980
- HAGEGE C., *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, 2000, Paris
- HAGEGE C., *Contre la pensée unique*, Odile Jacob, 2012, 247 p.
- HUCHON M., *Histoire de la langue française*, Références, 2002, Paris
- JANTON P., *L'Espéranto (Que sais-je)*, P.U.F, 1994
- LEGENDRE P., *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*, Fayard, 2004, 140 p.
- LENINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916

- MENEY L., *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme au Québec*, Liber, 2010, 508p.
- NETTLE D. & ROMAINE S., *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Éditions Autrement, 2003,
- LINS U., *La Dan # era lingvo*, Bleicher Eldonejo, 1988
- NYE J-S., *The future of power*, PublicAffairs, 2011, 298p.
- PHILLIPSON R., *Linguistic imperialism*, Oxford University Press, 2000, 374p.
- PIRON C., *Le défi des langues, du gâchis au bon sens*, L'Harmattan, 1994, Paris, 335p.
- VAN PARIJS P., *Linguistic Justice for Europe and for the World*, Oxford, 2001, New York, 299p.
- YAGUELLO M., *Les langues imaginaires*, Editions Seuil, 2006, France
- ZAMENHOF L., *Essence et avenir de l'idée d'une langue internationale*, Hachette, 1907, 51p.

## Articles

- BOURDIEU P., "Le mythe de la 'mondialisation' et l'Etat social européen, Intervention à la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE) à Athènes en octobre 1996", in *Contre-Feux*, 1998
- M. GIBSON, "Préserver l'héritage des langues éteintes ou en danger", in H. LE CROSNIER, L. VANNINI (dir), *Net.Lang réussir le cyberspace multilingue*, C&F Editions, 2012, pp.78-93
- LAPONCE J. « Retour à Babel », *Revue française de science politique* 3/2001 (Vol. 51), pp. 483-493.
- LAVENIR DE BUFFON H., "Après la monnaie, la langue commune", in *Le Figaro Magazine*, 22.06.2002
- MASSON, Henri, "Espéranto, quelle langue pour une culture de paix ?", in *Silence*, mars 2005 (n°321), pp.5-13
- PAGEL M., The History, rate, and pattern of World linguistic evolution. in C KNIGHT, M. STUDDERT-KENNEDY, and J. HURFORD (eds), *The Evolutionary Emergence of Language*, Cambridge University Press, pp 391-416
- PHILLIPSON R., "Linguistic Imperialism", in Thomas RICENTO (ed.), *Ideology, Politics and Language Policies, focus on English*, John Benjamin Pub Co, 2000, pp.87-106
- James RANDERSON, English is toughest European language to read, in *New Scientist*, Article du 4.09.2001 accessible sur [newscientist.com](http://newscientist.com) consulté le 17.08.2012

## Rapports et Déclarations

*Acte Constitutif de l'Union Africaine, 2000*

Conseil de l'Europe, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, 1992, Strasbourg*

Conseil européen de Barcelone, *Conclusions de la Présidence, les 15 et 16 Mars 2002*

*Déclaration universelle des droits linguistiques, Avril 1998, Barcelona, Conférence mondiale sur les droits linguistiques organisée par le PEN Club International et le CIEMEN (Centre International Escarré pour les Minorités Ethniques et les Nations) avec l'appui de l'UNESCO*

Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union Européenne, *Rapport d'information sur la diversité linguistique dans l'Union européenne, n°902, enregistré le 11.06.2003*

EACEA ; Eurydice ; Eurostat, *Chiffres clefs de l'enseignement des langues à l'école en Europe, Commission européenne, Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture", 2008, Bruxelles, 134 p.*

GRIN F., *Rapport n° 19 pour le Haut Conseil de l'Education : L'enseignement des langues étrangères comme politique publique , septembre 2005*

*Manifeste des anationalistes, Janvier 1931*

*Manifeste de Rauma, 1980*

## Ressources internet

### Médias

---

blog.veronis.fr (Technologies du Langage, blog de Jean Véronis, professeur de linguistique et d'informatique à l'université d'Aix-Marseille)

euractiv.com

franceculture.fr

liberation.fr

rue89.com

telerama.fr

### Sites officiels

---

assemblee-nationale.fr (Site de l'Assemblée nationale française)

hub.coe.int (Site du Conseil de l'Europe)

ec.europa.eu (Site de la Commission européenne)

europarl.europa.eu (Site du Parlement européen)



europa.eu (Site du Conseil européen)

senat.fr (Site du Sénat français)

### ***Sites espérantistes***

---

esperanto-sat.info (Site de SAT-Amikaro)

europo.com (Site de l'Union européenne d'espéranto)

lingvo.info (Manifestes et déclarations espérantistes)

pasportaservo.danyuy.com (Réseau espérantiste)

satesperanto.org (Site de la SAT)

uea.org (Site de l'UEA)

### ***Autres***

---

jpn-globish.com (Site du promoteur du Globish)

euro-mania.eu (programme d'inter-compréhension financé par la Commission européenne)

fr.wikisource.org

ethnologue.com (catalogue de langues du SIL)

larousse.fr

leap2020.eu (Site du Laboratoire Européen d'Anticipation Politique)

plurilinguisme.europe-avenir.com (Observatoire européen du plurilinguisme)

survivalfrance.org

ted.com

tlfq.ulaval.ca/axl (Descriptif des politiques linguistiques du monde de Jacques Leclerc, sociolinguiste)

univpoplyon.fr (Université populaire de Lyon)

# Annexes

## Sigles utilisés

- ALD : *Alliance for Linguistic Diversity*, Alliance pour la Diversité Linguistique
- FUNAI : *Fundação Nacional do Índio*, Fondation Nationale de l'Indien
- LIA : Langue Internationale Auxiliaire
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- SIL : *Summer Institute of Linguistics*, Institut d'Été de Linguistique
- SAT : *Sennacieca Asocio Tutmonda*, Association Mondiale Anationale
- SAT-Amikaro : Amicale de la SAT
- UEA : *Universala Esperanto Asocio*, Association Universelle d'Espéranto

## Déclaration de l'espérantisme

Source : [lingvo.info](http://lingvo.info)

Adoptée lors du premier Congrès mondial d'espéranto, Boulogne-sur-Mer, 1905.

Beaucoup de gens se font une idée fausse de l'esprit de l'espérantisme, c'est pourquoi nous, souscripteurs, représentants de l'espérantisme dans divers pays du monde, réunis au Congrès mondial d'espéranto de Boulogne-sur-Mer, avons trouvé nécessaire, selon la proposition de l'auteur de la langue espéranto, de donner l'explication suivante :

1. L'espérantisme est l'effort fait pour répandre dans le monde entier l'usage d'une langue neutre, qui "ne s'imposant pas dans la vie intérieure des peuples et n'ayant aucunement pour but de remplacer les langues existantes", donnerait aux hommes de diverses nations la possibilité de se comprendre entre eux, qui pourrait servir pour les institutions publiques dans les pays où se trouvent des rivalités de langues, et dans laquelle pourrait être publiés les ouvrages qui ont un intérêt égal pour tous les peuples. Toute autre idée que tel ou tel Espérantiste pourrait lier à l'espérantisme est une affaire purement privée dont l'Espérantisme n'a pas à répondre.

2. Comme actuellement aucun chercheur au monde ne doute qu'une langue internationale ne peut être qu'une langue artificielle, et comme tous les essais depuis deux siècles n'ont présenté que des projets théoriques et que la seule langue effectivement terminée et s'étant montrée apte à toutes les relations est la langue Espéranto, les partisans de l'idée d'une langue internationale, ayant conscience qu'une dispute théorique n'aboutirait à rien, et que le but ne peut être atteint que par un travail pratique, se sont groupés depuis longtemps autour de la seule langue Espéranto et travaillent pour sa diffusion et l'enrichissement de sa littérature.

3. L'auteur de l'Espéranto ayant dès le début et une fois pour toutes renoncé à tous droits et privilèges personnels relatifs à cette langue, l'Espéranto n'est "la propriété de personne", ni du point de vue matériel ni du point de vue moral. Le Maître de la langue est le monde entier, et chacun peut éditer en cette langue ou sur elle tous les ouvrages qu'il désire

et l'employer pour tous les buts possibles ; seront considérés comme maîtres spirituels de cette langue tous ceux qui, dans le monde espérantiste, sont reconnus comme les auteurs les meilleurs et les plus talentueux dans cette langue.

4. L'espéranto ne dépend d'aucun homme en particulier et qui aurait le droit de légiférer. Toutes les opinions et tous les ouvrages du créateur de l'Espéranto, comme des autres espérantistes ont un caractère absolument privé. Le seul livre que tous les Espérantistes doivent reconnaître une fois pour toutes est le "Fundamento de Esperanto", dans lequel personne n'a le droit de faire le moindre petit changement. Si quelqu'un décline des règles et des modèles donnés dans le dit ouvrage, il ne peut jamais se justifier par les mots "ainsi que le désire ou le conseille l'auteur de l'espéranto". Les idées qui ne peuvent s'exprimer commodément à l'aide des matériaux qu'on y trouve peuvent être rendues par tout Espérantiste de la manière qu'il trouve la plus juste, comme en toute autre langue. Mais pour plus d'unité, il est recommandé à tous les Espérantistes d'imiter le plus possible le style des ouvrages du créateur de l'espéranto, qui est celui qui a le plus travaillé pour et avec cette langue et en connaît le mieux l'esprit.

5. Est nommé espérantiste celui qui sait et emploie la langue Espéranto, pour quelque but que ce soit. L'adhésion à une société espérantiste est recommandable, mais non obligatoire.

## Prière sous le drapeau vert de Ludwik Zamenhof, Congrès de Boulogne-sur-Mer 1905

Source : fr.wikisource.org

Toi, ô puissant mystère invisible, Force immense qui régit le monde, Toi, grande source d'amour et de vérité Et source constante de vie, Toi, que tous s'imaginent différemment, Mais que tous sentent également dans leur cœur, Toi qui crée, Toi qui règne, Aujourd'hui, nous Te prions. À Toi, nous ne venons pas avec une foi nationale, Avec des dogmes d'une aveugle ferveur : Toute discussion religieuse se tait maintenant Et seule règne la foi de notre cœur. Avec elle qui, chez tous, est la même, Avec elle qui est vraie et librement consentie, Nous voici, fils de l'humanité entière, À Ton autel. L'humanité, Tu l'as créée parfaite et belle, Mais elle s'est divisée par les combats ; Un peuple en attaque cruellement un autre, Un frère attaque son frère, tel un chacal. Ô ! qui que tu sois, force mystérieuse, Écoute la voix d'une prière sincère, Rends la paix aux enfants De la grande humanité ! Nous avons juré de travailler, nous avons juré de lutter Pour réunir l'humanité. Soutiens-nous, ô Force, dans nos chutes, Et laisse-nous vaincre l'obstacle : Accorde Ta bénédiction à notre labeur, Accorde Ta force à notre ferveur, Qu'à jamais, contre les attaques barbares, Nous résistons courageusement. Le drapeau vert, nous le tiendrons bien haut ; Symbole de bonté et de beauté. La Force mystérieuse du monde nous bénira, Et nous atteindrons notre but ; Entre les peuples, nous détruirons les murailles, Elles craqueront et elles crouleront Et tomberont pour toujours, et l'amour et la vérité Règneront sur la terre. Que les frères s'unissent, que les mains se tendent. En avant, avec des armes pacifiques ! Chrétiens, juifs ou musulmans, Nous sommes tous les fils de Dieu. Souvenons-nous toujours du bien de l'humanité Et, malgré l'insuccès, sans halte ni repos, Au but fraternel, marchons obstinément. En avant, jusqu'au bout.

## Manifeste de Rauma

Source : lingvo.info

Ce document tire son nom de la ville de Finlande où, lors du 36<sup>e</sup> Congrès International des Jeunes (7 juillet - 1<sup>er</sup> août 1980), on débattit sur le thème "L'espéranto dans les années 80 : objectifs et méthodes". Il n'exprime pas l'opinion officielle de TEJO en tant qu'organisation, mais seulement l'opinion de ceux qui, individuellement ou en groupe, l'ont signé ou le signeront.

### 1. Crise d'identité

Les signataires ont constaté une contradiction dans l'attitude de la communauté espérantophone, comparable à un conflit entre le moi et le sur-moi : notre sur-moi nous fait prêcher aux autres des mythes – la deuxième langue pour tous / l'anglais est notre ennemi / l'ONU doit adopter l'espéranto, etc. – et faire l'éloge de la langue de façon non objective lors des interviews ; mais en même temps, entre nous, nous apprécions et employons l'espéranto pour ce qu'il est effectivement, indépendamment de ses objectifs initiaux. C'est une crise d'identité, et nous ressentons la nécessité de motiver notre communauté espérantophone par quelque chose de plus cohérent.

### 2. Critique des objectifs initiaux

Nous croyons que a) l'officialisation de l'espéranto n'est ni vraisemblable ni essentielle dans les années 80 — nous devons avoir d'autres objectifs; b) l'échec de la langue anglaise n'est ni un devoir ni une préoccupation des espérantophones: l'anglais joue finalement un rôle non seulement de langue intermédiaire, comme le français le fit en son temps (et même de façon moins importante que le français a pu le faire); Zamenhof n'a jamais donné au mouvement espérantiste l'objectif de faire du français un ennemi, car il entrevoyait pour l'espéranto un rôle alternatif plus important.

### 3. Nos objectifs

Nous avons pour objectif de diffuser l'espéranto pour concrétiser peu à peu ses valeurs positives: a) propédeutique pour l'enseignement des langues; b) contacts entre les hommes; c) contacts sans discrimination de nationalité; d) nouveau type de culture internationale. En rapport avec cette dernière valeur, nous insistons sur le fait que la recherche d'une identité propre nous fait concevoir la communauté espérantophone comme une minorité linguistique choisie. Notre renforcement et l'adhésion de nouvelles personnes sont la base de la prise de conscience de ces valeurs.

### 4. Les congrès comme moyen de croissance

Les rencontres et congrès internationaux sont essentiels pour l'assimilation des personnes dans notre communauté linguistique: il est nécessaire, d'une part de faire plus souvent des congrès et réserver les réunions des équipes dirigeantes à des séances de travail distinctes, selon le modèle du séminaire de TEJO à Strasbourg (juin 1980), et d'autre part de renforcer l'utilisation de l'espéranto comme langue de travail dans les conférences internationales professionnelles, selon le modèle donné par les instituteurs Freinet.

### 5. Nous croyons que le premier siècle de l'espéranto a prouvé l'adaptation de la langue à

tout exprimer; et au milieu des années 80, soit le début du deuxième siècle, nous devons montrer au monde que nous sommes aussi capables de dire quelque chose — quelque chose qui soit original du point de vue culturel et précieux du point de vue international.

## Régimes linguistiques pour l'Union Européenne, Récapitulatif du Rapport GRIN

Le nombre de langues estimées est ici de 20.

Source : GRIN F., *Rapport n° 19 pour le Haut Conseil de l'Education : L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, septembre 2005 p.123

RÉGIME	NOMBRE DE LANGUES OFFICIELLES	NATURE DES LANGUES OFFICIELLES	DIRECTIONS DE TRAD. ET INTERPRÉT.	BESOINS D'APPRENTISSAGE DE LANGUES ÉTRANGÈRES
Monarchique	1	Une langue parmi $N$ , par ex. l'anglais	0	anglais, par tous les non-anglophones
Synarchique	1	Une langue tierce, par ex. l'espéranto	0	espéranto, par tous
Oligarchique	$k$ , où $1 < k < 21$	Sélection de $k$ langues parmi $N$ (par ex., anglais-français-allemand : $k=3$ )	6	anglais <i>ou</i> français <i>ou</i> allemand, par les locuteurs d'autres langues
Panarchique	20	Toutes les $N$ langues présentes	380	aucun
Hégémonique	20	Toutes les $N$ langues, dont l'une sert de pivot dans l'interprétation-relais	38	aucun
Technocratique	21	Toutes les $N$ langues, plus une langue tierce servant de pivot dans l'interprétation-relais	40	aucun
« Triple relais »	20	Toutes les $N$ langues ; trois d'entre elles servent de pivot dans l'interprétation-relais	108	aucun